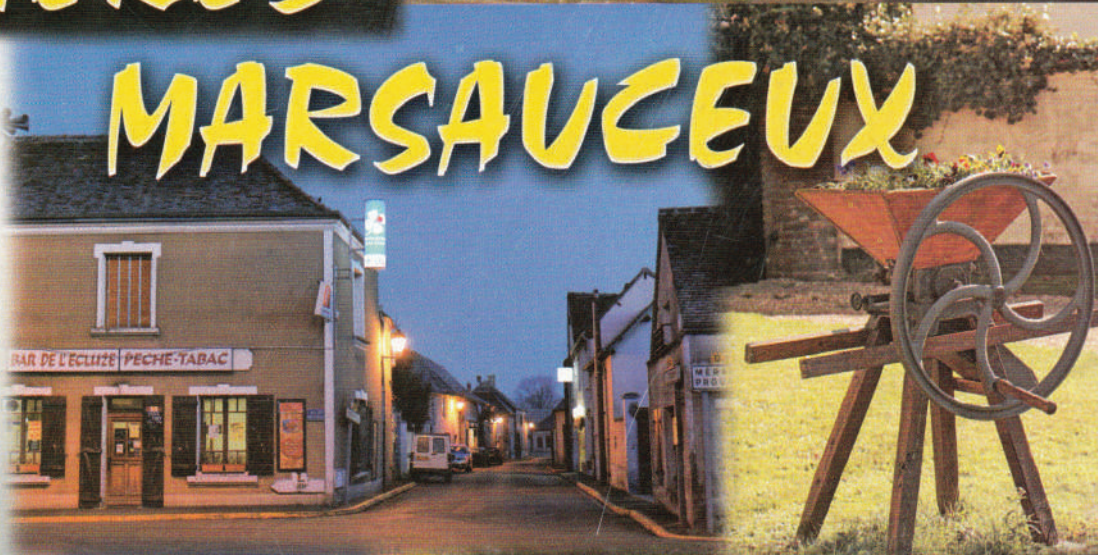




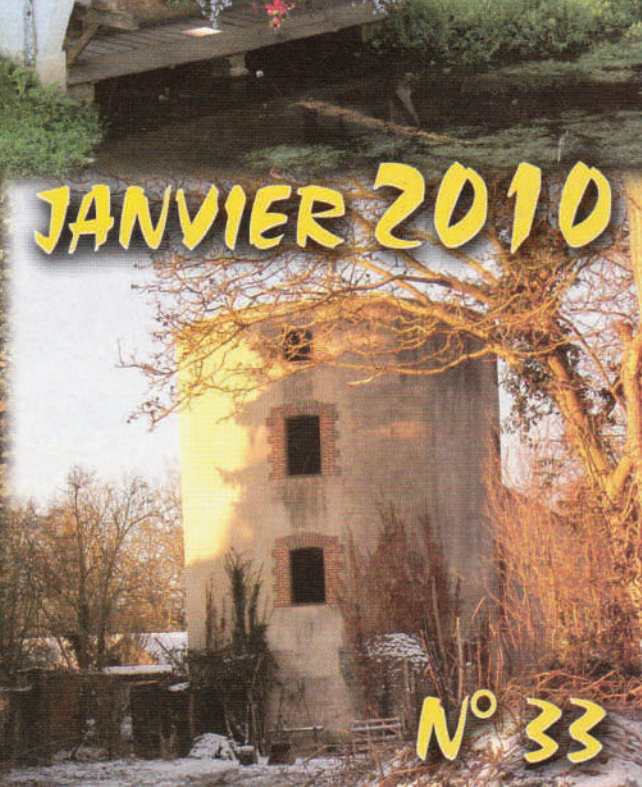
MÉZIÈRES

MARSAUCEUX



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2010



Diffusion gratuite

N° 33

AUTO 3B

VENTE DE VEHICULES D'OCCASION

PARC AUTOMOBILE
16 bd Delescluze - 28100 Dreux

Port. : 06 22 29 50 52
Tél./Fax : 02 37 46 89 31
E-mail : autos3b@orange.fr
Site : www.auto3b.fr



Boulangerie – Pâtisserie

J.-P. Lauvernier

*2, rue du Centre
28500 Marsauceux
Tél. 02.37.43.71.13*



*Confiserie
Glaces*

>>> Sommaire

Le Conseil Municipal et les Employés communaux	2-3
Le Mot du Maire	5
Etat Civil	7
Budget Finances	8-11
Bâtiments Communaux	12
Informations Urbanisme	13
Voirie	14-15
Plan Local d'Urbanisme - SICA	16-17
Environnement Espaces Verts	18
SICME	19
SYROM	20-23
Infos Municipales	24-26
Transports Publics	27
Calendrier des Manifestations	28-29
La Bourouettée	30
Animations Communales	31-39
Une saison à Maisière	40-41
Les Écoles	42-43
Le Charron	44-45
Plan de situation	46-49
Vie Associative et Sportive	46-87
Association Musicale pour la Région Drouaise	46
Association des Créateurs d'Art	51
Anciens Combattants et Victimes de Guerre	53
Amicale des Parents d'Élèves	54
Atelier de la Grange	55
Théâtre des Loges	56
Association Sportive et Culturelle	57-59
Association des Parents d'Élèves de St Martin	61
Attelages de l'Oregon	63
Au Coin du Livre Bibliothèque	65
Société de Chasse	66-67
Centre Nautique du pays Drouais	68-69
Étoile de Marsauceux Football	70-73
La Carriole	75
Loisirs Troisième Âge	76-77
Société de Pêche « SCI la Noë Robert »	78-79
Patrimoine Marsauceux Mézières	80-82
Tennis club	83
Association Cultuelle de l'Église Réformée de France	84-85
Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique	86-87
Formalités Administratives - Si vous avez besoin	88-89
Annonces	90-91
Téléphones - RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	93-96

BULLETIN MUNICIPAL DE MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

N° 33 - Janvier 2010

- Comité de rédaction :
Catherine BIANQUIS
Francine FLEURY
Benoît LUSURIER
et toute l'équipe municipale
- Photos : Mairie & Associations
- Impression : Imprimerie POUTRET



Jean-Luc HUDEBINE

Maire



Jean-Claude GOYER

1^{er} Adjoint



Philippe POMMEREAU

2^e Adjoint



Eric PAPIN

3^e Adjoint



Benoît LUSURIER

4^e Adjoint



Joël AUGER

Conseiller



Catherine BIANQUIS

Conseillère



Muriel BRANDT

Conseillère



Catherine DUTHIL

Conseillère



Francine FLEURY

Conseillère



Christian GOUJEON

Conseiller



Charles HENRY

Conseiller



Pascale JUBERT

Conseillère



Jean-Claude MAISIER

Conseiller

Personnel communal



Corinne POUPONNEAU

Secrétaire



Ludovic LANZERAY

Secrétaire & Agent Postal



Thierry PATRIARCHE

Garde-champêtre - Chef



Franck PATRIARCHE

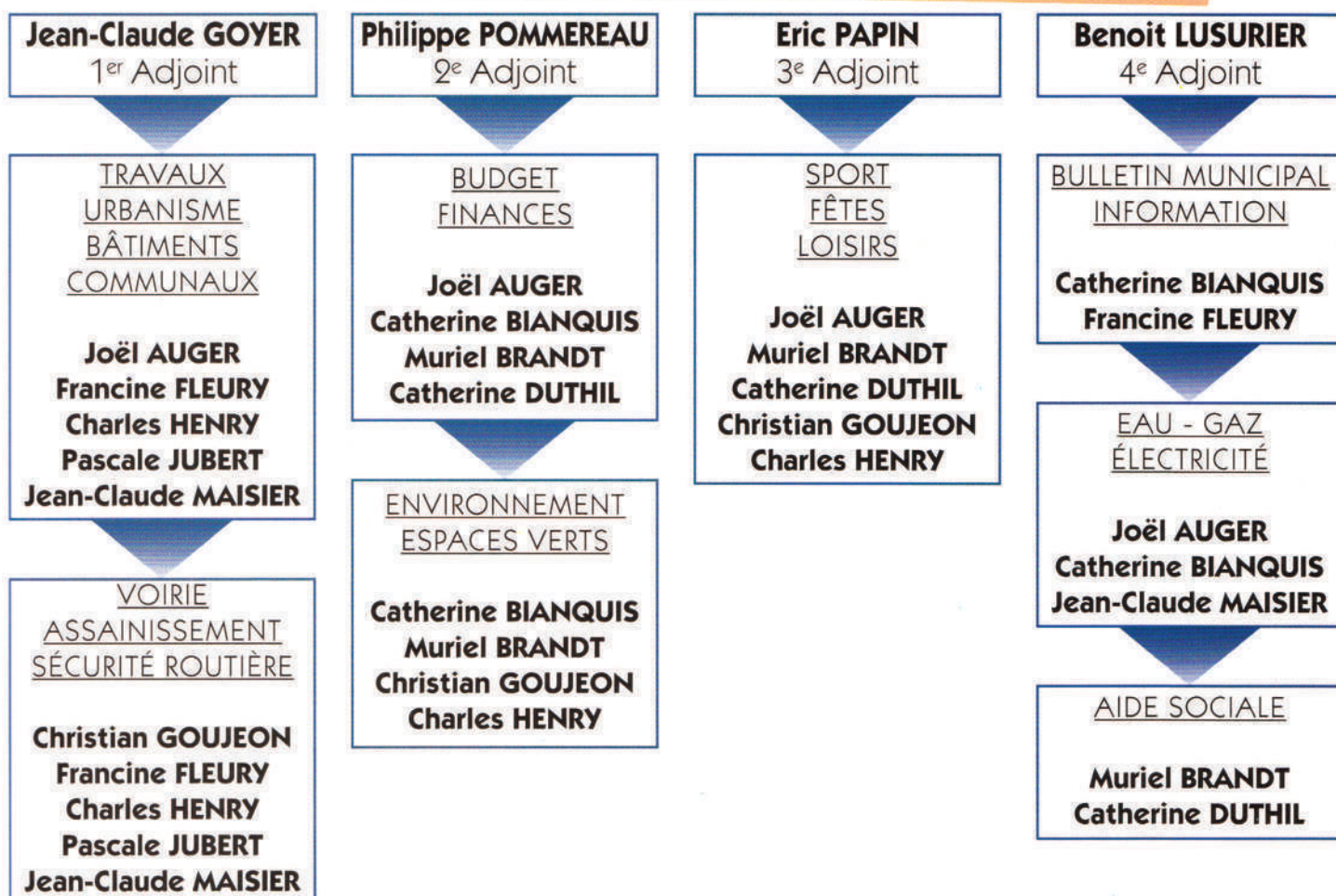
Employé communal



Mireille FLICHER

Employée communale

ORGANIGRAMME DES DIVERSES COMMISSIONS



Syndicats Intercommunaux

- 1 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PLAN D'EAU DE MEZIERES ECLUZELLES (SIPME)**
Délégués Communauté de communes
Titulaire : HUDEBINE Jean-Luc
Suppléante : JUBERT Pascale
- 2 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS D'ELEVES DREUX (SITED)**
Titulaire : LUSURIER Benoit
Suppléante : DUTHIL Catherine
- 3- SYNDICAT DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES (SYROM)**
Titulaire : POMMEREAU Philippe
Suppléante : BRANDT Muriel
- 4 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE MEZIERES / OUERRE / CHARPONT / ECLUZELLES (SIRP)**
Titulaires : HUDEBINE Jean-Luc
DUTHIL Catherine
AUGER Joël

- DELEGUE PARENT D'ELEVES**
AUGER Joël
- 5 - SYNDICAT DU COURS MOYEN DE L'EURE (SICME)**
Titulaires : GOYER Jean-Claude
FLEURY Francine
- 6 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON D'ANET (SICA)**
Titulaire : LUSURIER Benoit
Suppléante : FLEURY Francine
- 7 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DE LA REGION DE PROUAIS / ROSAY (SIEPRO)**
Titulaire : LUSURIER Benoit
Suppléant : AUGER Joël
- 8 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DE L'EURE (SIAVEURE)**
Titulaires : HUDEBINE Jean-Luc
GOYER Jean-Claude
MAISIER Jean-Claude

- 9 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION DROUAISE (SIPAD)**
Titulaire : POMMEREAU Philippe
Suppléante : JUBERT Pascale
- DELEGUE ASSOCIATION GRACE**
HUDEBINE Jean-Luc
- DELEGUES CONSEILLER DÉFENSE**
Titulaires : GOYER Jean-Claude
Suppléant : GOUJEON Christian
- DELEGUE ASC**
PAPIN Eric
- COMMUNAUTE DE COMMUNES**
Titulaires : HUDEBINE Jean-Luc
GOYER Jean-Claude
Suppléants : POMMEREAU Philippe
BIANQUIS Catherine

ERGB

SOURDRIL / CHEVALIER

ÉTUDE ET RÉALISATION GÉNÉRALES EN BOIS

Tél.: 02 37 62 04 10 - Fax: 02 32 67 07 64 - Port.: 06 07 88 00 80 - Mail: ergb28@aol.com



Vente de produits frais toute l'année

Volailles - Oeufs - Fruits - Légumes de plein champ
Plantes à massif - Cidre - Jus de pommes - Confitures maison

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h30
et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30

28 MARSAUCEUX - 02 37 43 71 18

Fax: 02 37 43 76 17 - E-mail: ferme.benoist@wanadoo.fr

Boucherie Charcuterie de Marsauceux

Triperie Volailles

Commerce de bestiaux

Rue du Centre - Marsauceux

 **02 37 43 71 08**

TAXI MAURY

 **06 22 85 10 00**

**18, rue Maurice Violette
28500 LURAY**

AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX

TRANSPORT MALADES ASSIS

Particuliers - Remboursement toutes caisses

ENTRÉES - SORTIE D'HÔPITAUX

CLINIQUES - RAYONS - CHIMIOTHÉRAPIE

RÉÉDUCATION - HÉMODIALYSE

De nouveau cette année, à pareille époque, j'ai plaisir à écrire quelques mots dans notre bulletin municipal et il m'est agréable de féliciter et de remercier tous les auteurs de cette réalisation : la commission municipale Information, les différentes associations de notre commune et les nombreux annonceurs qui aident au financement de ce 33^e bulletin municipal.

Nous voici déjà arrivés à l'aube de l'année 2010 ! le moment est parfaitement favorable pour effectuer le bilan de l'année qui se termine.

Je n'aborderai pas le contexte national particulièrement difficile de cette année 2009, les médias se chargent de cette mission avec force et détails, mais faisons ensemble un bilan de l'année dans notre commune.

Notre commune a en 2009 fait d'importants investissements pour la sécurité de tous : des enfants en premier lieu, avec un aménagement complet des abords de l'école de Marsauceux, la prolongation jusqu'à la place de la demi-lune du cheminement piétonnier reliant le parking des platanes à l'école St Martin et à l'église, enfin deux plateaux surélevés réalisés à l'entrée de Mézières au niveau du moulin et à la Tuilerie afin de freiner la vitesse encore trop souvent excessive.

Mais tous ces travaux souvent coûteux, ne peuvent remplacer une conduite responsable et soucieuse de la vie des autres.

Pensons y lorsque nous traversons en voiture nos villages.

Mais 2009, c'est aussi :

- L'ouverture de l'agence postale communale qui permet à tous d'effectuer les opérations postales les plus courantes.
- La mise en place de la permanence d'une assistante sociale à la mairie les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois.
- La modification de notre plan d'urbanisme permettant entre autre de débloquent certains dossiers comme la réalisation d'un nouveau foyer médicalisé.
- Deux concerts à l'église St Martin proposés par la commission « sports fêtes loisirs », en plus des habituelles manifestations.

Comme vous pouvez le constater, malgré un contexte économique difficile, nous avons tout de même réussi à développer et maintenir des projets qui font que notre commune avance tout en préservant son identité, sa qualité de vie.

L'année 2010 sera sans doute plus modeste en gros investissements, mais nous pouvons évoquer certains projets comme la réfection des enduits des murs de l'école de Marsauceux, la remise en état de la toiture de l'ancienne poste et le lancement des premières études de réhabilitation du bâtiment mairie.

La commission Finances et moi-même restons vigilants sur le contrôle des finances de notre commune. Le budget doit répondre à nos besoins mais surtout rester adapté à nos possibilités.

Je ne peux terminer mon propos sans remercier tous les bénévoles associatifs pour leur disponibilité à faire vivre et développer nos associations, rendre plus attractif notre village dans tous les domaines sportifs et culturels.

Mes remerciements vont aussi à tous ceux et celles qui œuvrent au quotidien pour rendre notre localité plus agréable à vivre, en premier lieu mes collègues du conseil municipal mais aussi le personnel communal.

Continuons à travailler ensemble dans le respect de chacun, le développement harmonieux de notre commune étant notre première préoccupation.

En cette période de fêtes, ayons une attention particulière à l'égard de toutes les personnes souffrantes, celles qui sont plongées dans la peine, les personnes isolées ou en difficulté.

Pour conclure, il me reste à vous souhaiter que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir pour ceux qui vous sont chers, qu'elle soit une année de bonheur et de santé pour vous et vos familles. C'est le vœu sincère que je formule au nom du conseil municipal et en mon nom personnel.

Jean Luc HUDEBINE

INEO RESEAUX CENTRE

7 Avenue de la Liberté
28500 VERNOUILLET

Tél. : 02 37 46 41 37 - Fax : 02 37 50 06 97

INEO CENTRE

17 Rue du Bois Musquet
28300 CHAMPHOL

Tél. : 02 37 84 01 60 - Fax : 02 37 36 35 74

INEO

GDF SUEZ

- **Eclairage public**
travaux neufs et maintenance
- **Signalisation lumineuse tricolore**
travaux neufs et maintenance
- **Illumination de fin d'année**
- **Mise en valeur du patrimoine**
- **Energies renouvelables**
éolien - photovoltaïque
- **Réseaux HT/BT**
aérien et souterrain
- **Viabilisation de lotissement**
eau - gaz - électricité
- **Electricité industrielle**
- **Electricité tertiaire**
- **Informatique et téléphonie**
- **Vidéo-protection**
- **Contrôle d'accès**



CENTRELEC

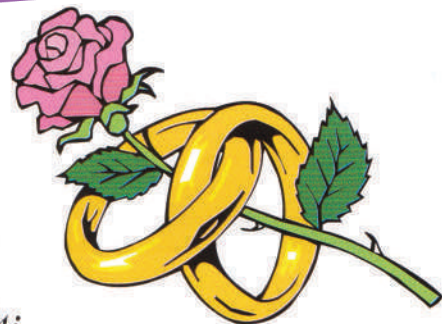
Artisan électricien

Sébastien MAURY

Tél. : 06 13 80 28 99

3, rue des Ecoles - 28500 Marsauceux

E-mail : centrelec28@wanadoo.fr

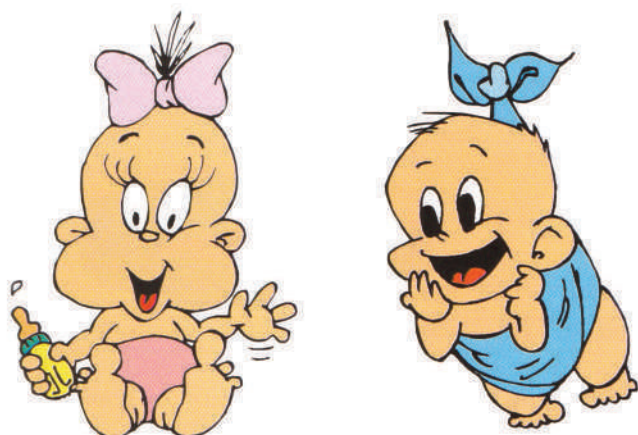


Se sont unis :

LAURENT Julien et WILLOT Magali, le 11 juillet
 BON Fabrice et POIRET Agnès, le 11 juillet
 LEVIER Yoann et LAUVERNIER Lucie, le 25 juillet
 DALI Farid et PINER Marianne, le 15 août
 DRIS Amine et FAUQUEUX Julie, le 3 octobre

Nous ont quittés :

MARCOTTE Philippe, décédé le 3 janvier, 38 rue du Mesnil, Marsaueux
 BETOULLE Didier, décédé le 10 février, 35 rue du Mesnil, Marsaueux
 GOYER Georges, décédé le 21 avril, 18 rue de la Libération, Marsaueux
 POMMEREAU Christian, décédé le 30 avril, 10 rue de Mézières, Marsaueux
 ALLAIS Pierre, décédé le 14 mai, 19 rue de Mérangle, Marsaueux
 ROBILLARD Christian, décédé le 24 mai, 1 rue de la Régie, Marsaueux
 DEBU Danielle épouse BRANDT, décédée le 29 mai, 5 rue du Temple, Marsaueux
 IGLESIAS RAMILO Josefa veuve PEREZ, décédée le 29 mai, 23 rue des Ecoles, Marsaueux
 BLANQUET Guy, décédé le 2 août, 3 bis rue de la Libération, Marsaueux
 BIGOT Stéphane, décédé le 7 août, Résidence de la Maison Blanche, Vernouillet



Nous souhaitons la bienvenue à :

LORIOT Maxime, né le 31 janvier, 6 rue de la Badonnerie, Marsaueux
 TOISON Margaux, née le 18 février, 9 Grande Rue, Marsaueux
 MEURGUE Paul, né le 27 mars, 18 bis rue des Ecoles, Marsaueux
 LEBOURG Tom, né le 22 avril, 1 Grande Rue, Marsaueux
 PAIN Antoine, né le 4 mai, 3 ter rue de l'Avenir, Mézières-en-Drouais
 APPRIOU Louna, née le 19 mai, 9 rue de l'Eolienne, Marsaueux
 GALY Léane, née le 25 mai, 4, rue des Champeaux, Mézières-en-Drouais
 AUGER Hugo, né le 21 juin, 22 rue du Mesnil, Marsaueux
 De WAUBERT de GENLIS Trystan, 1^{er} août, 6 rue de l'Eolienne, Marsaueux
 MILLET Valentin, né le 24 août, 1 rue de l'Eolienne, Marsaueux
 DELRUE Lucas, né le 14 octobre, 8 bis rue du Centre, Marsaueux
 BOCACHARD Michaël, né le 29 octobre, 5 Grande Rue, Marsaueux
 DUBOS Matéo, né le 1^{er} décembre, 7 rue de l'Arsenal, Marsaueux

Budget 2009

Le Budget communal comprend deux budgets annexes, pour l'Eau et l'Assainissement et un budget principal.

BUDGET EAU

En 2009, le Budget annexe de l'Eau s'équilibre comme suit :

Investissement : 84386 €

Exploitation du service de l'Eau : 155 622 €

Recettes d'Investissement

Fonds de compensation TVA	31 722,07 €
Subventions	27 781,93 €
Amortissement Capital	24 882,00 €
Total des Recettes	84 386,00 €

70% des recettes d'investissement sont constituées d'un solde de subventions à percevoir sur les travaux de renforcement du réseau d'eau réalisés en 2008, rue de Bécheret et Grande Rue, à Mézières, ainsi que le remboursement de la TVA versée pour ces travaux.

Dépenses d'investissement

Déficit d'investissement reporté	8 045,88 €
Amortissement des subventions	10 991,00 €
Remboursement des emprunts Capital	4 678,18 €
Licence Logiciel d'exploitation	500,00 €
Achats divers (compteurs, Ordinateurs...)	17 500,00 €
Travaux	42 670,94 €
Total des Dépenses	84 386,00 €

La somme prévue pour la réalisation de travaux sur le réseau de distribution, soit 50% du montant total des dépenses prévisionnelles d'investissement, n'a pas été dépensée cette année. Elle permettra de constituer une part d'autofinancement pour des travaux à prévoir sur 2010 et 2011.

Recettes d'Exploitation

Résultats antérieurs reportés	25 508,09 €
Produits d'exploitation (vente d'eau et location compteur)	119 122,91 €
Amortissement des Subventions	10 991,00 €
Total des Recettes d'exploitation	155 622,00 €

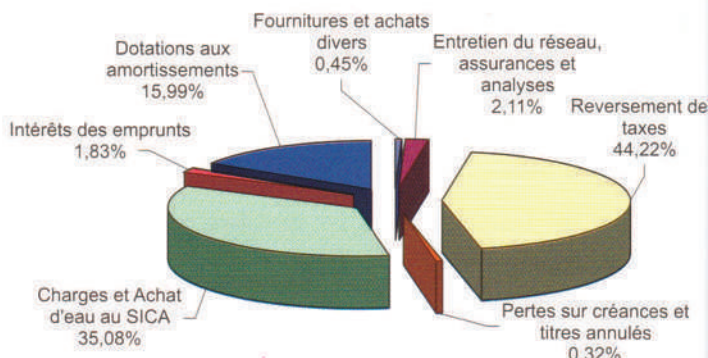
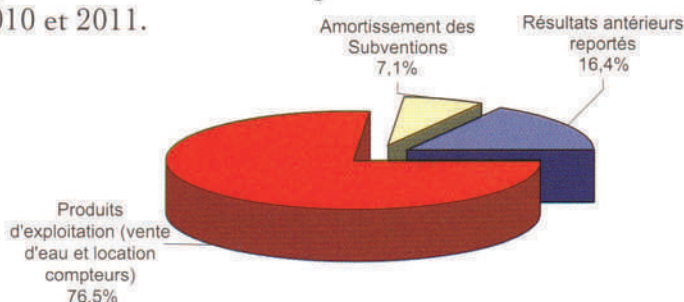
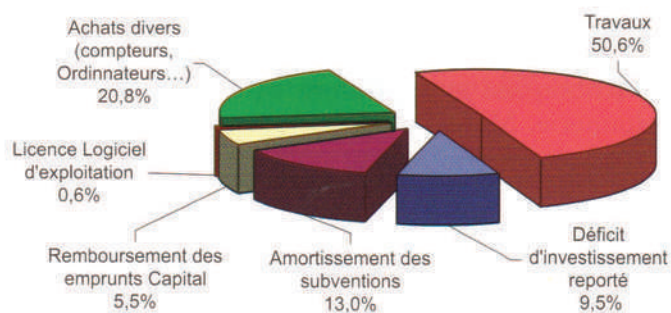
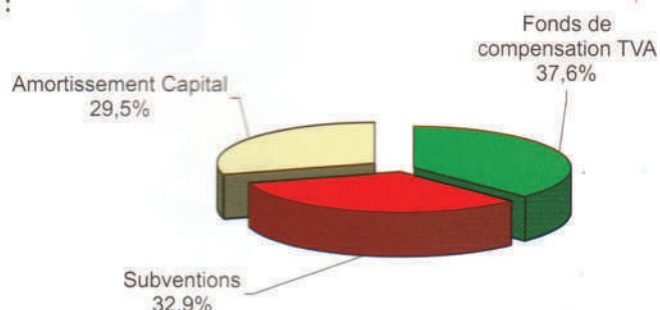
La vente d'eau représente cette année 3/4 des recettes d'exploitation, la part d'autofinancement étant en forte diminution.

Dépenses d'Exploitation

Versement à la section d'investissement	0,00 €
Fournitures et achats divers	700,00 €
Entretien du réseau, assurances et analyses	3 290,00 €
Reversement des taxes	68 818,00 €
Pertes sur créances et titres annulés	500,00 €
Charges et Achat d'eau au SICA	54 587,00 €
Intérêts des emprunts	2 845,00 €
Dotations aux amortissements	24 882,00 €
Total des Dépenses d'exploitation	155 622,00 €

La part liée au reversement de la taxe de bassin à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie représente encore deux années, du fait d'un retard de prélèvement.

Le taux d'endettement (part des remboursements d'emprunts: Capital et intérêts, par rapport aux recettes directes) est en légère baisse: 6,3 % contre 7% en 2008.



BUDGET ASSAINISSEMENT

En 2009, le Budget annexe de l'Assainissement s'équilibre comme suit :

Investissement : 167 854 €
Exploitation du service de l'Assainissement Collectif : 166 435 €

Recettes d'Investissement

Virement de la section d'exploitation	78 981,71 €
Affectation des résultats antérieurs R106	73 090,51 €
Amortissement Capital	15 781,78 €
Total des Recettes	167 854,00 €

Dépenses d'Investissement

Déficit d'investissement antérieur reporté	71 167,72 €
Amortissement des subventions	34 054,00 €
Remboursement des emprunts Capital	35 162,28 €
Participations emprunts SIAVEURE	27 470,00 €
Total des Dépenses	167 854,00 €

La section d'investissement ne s'équilibre toujours que grâce à un virement de la section d'exploitation (47,1% des recettes d'investissement), elle même équilibrée par un versement du Budget Principal communal (1/4 des recettes d'exploitation).

Recettes d'Exploitation

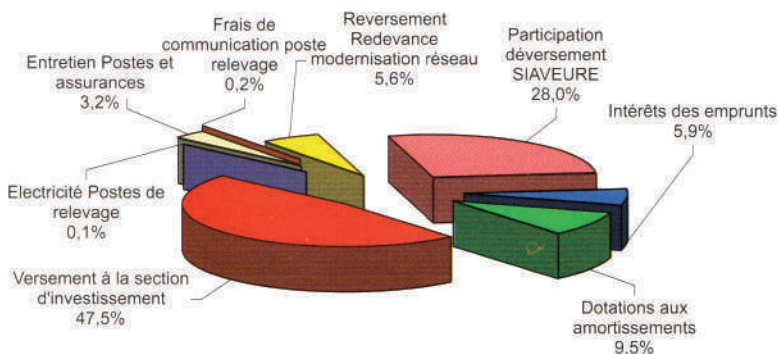
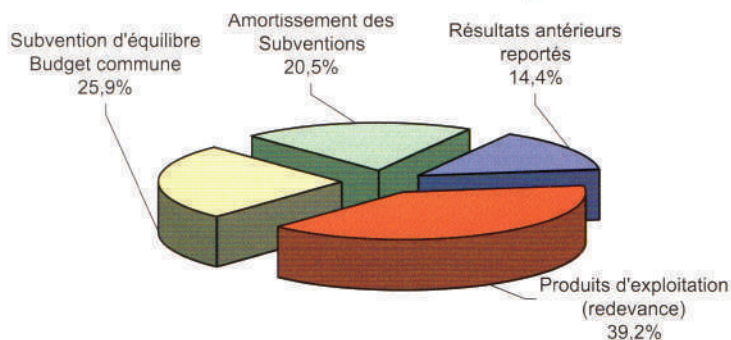
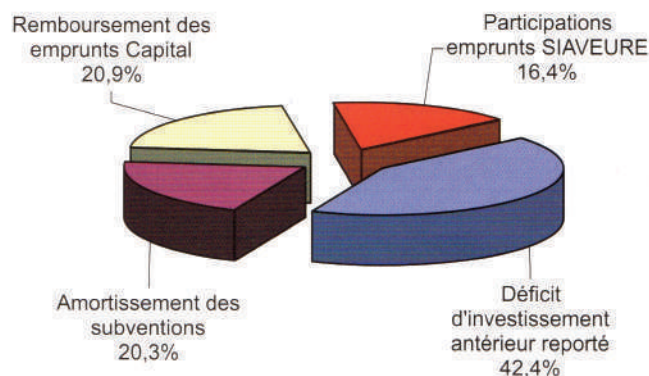
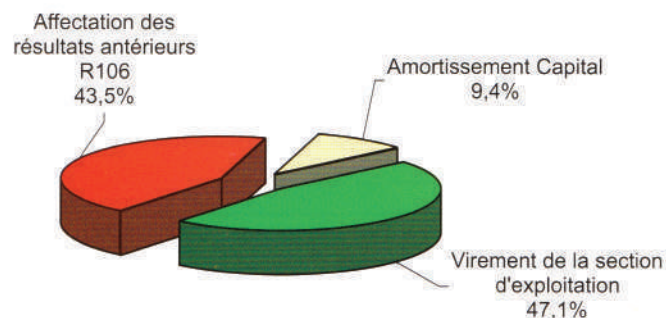
Résultats antérieurs reportés	24 021,64 €
Produits d'exploitation (redevance)	65 300,00 €
Subvention d'équilibre Budget commune	43 059,36 €
Amortissement des Subventions	34 054,00 €
Total des Recettes d'exploitation	166 435,00 €

Dépenses d'Exploitation

Versement à la section d'investissement	78 981,71 €
Electricité Postes de relevage	200,00 €
Entretien Postes et assurances	5 330,00 €
Frais de communication poste relevage	300,00 €
Reversement Redevance modernisation réseau	9 300,00 €
Participation déversement SIAVEURE	46 649,51 €
Intérêts des emprunts	9 892,00 €
Dotations aux amortissements	15 781,78 €
Total des Dépenses d'exploitation	166 435,00 €

Près de la moitié des recettes d'exploitation (47,4%) servent à équilibrer le Budget d'investissement et plus du quart (28%) pour le paiement du déversement des eaux usées, auprès du SIAVEURE (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Eure).

Le budget annexe de l'assainissement présente toujours un fort endettement. Son équilibre dépend entièrement du Budget principal (25,9% des recettes d'exploitation).



BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL

En 2009, le Budget communal principal s'équilibre comme suit :

Investissement : 538 380 €

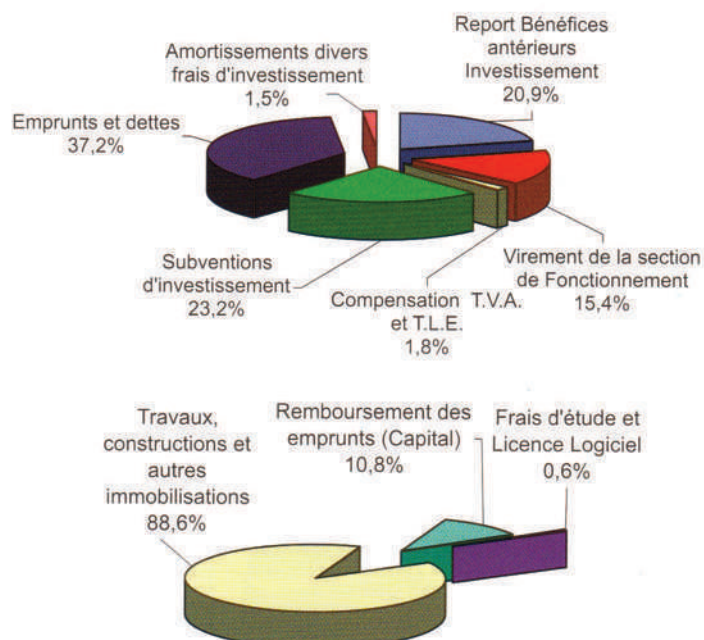
Fonctionnement : 653 718 €

Recettes d'Investissement

Report Bénéfices antérieurs Investissement	112 759,06 €
Virement de la section de Fonctionnement	82 994,84 €
Compensation T.V.A. et T.L.E.	9 745,76 €
Subventions d'investissement	124 652,64 €
Emprunts et dettes	200 000,00 €
Amortissements divers frais d'investissement	8 227,70 €
Total Recettes d'investissement	538 380,00 €

Dépenses d'Investissement

Remboursement des emprunts (Capital)	58 145,09 €
Frais d'étude et Licence Logiciel	3 300,00 €
Travaux, constructions et autres immobilisations	476 934,91 €
Total Dépenses d'Investissement	538 380,00 €



Un chantier important a été mené durant l'année 2009. Il s'agit des aménagements de sécurité aux abords des écoles de Marsaueux et la réalisation de deux plateaux surélevés, Grande-Rue à Mézières et à la Tuilerie. Ces travaux représentent un montant global de plus de 280 000 € TTC, soit plus de la moitié du budget d'investissement.

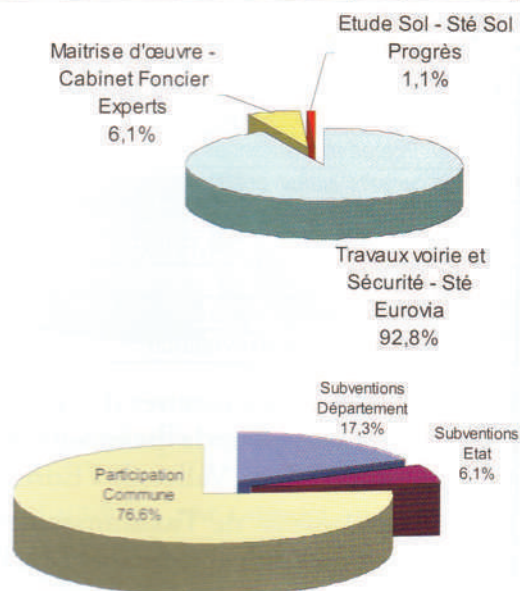
Travaux d'aménagement de sécurité en traversée de village et aux abords des écoles de Marsaueux :

	Abords de l'école de marsaueux	Plateau surélevé Grande Rue à Mézières	Plateau surélevé rue la Mairie - La Tuilerie	Total HT Opérations 2009
Travaux voirie et Sécurité - Sté Eurovia	187 758,71 €	14 899,32 €	16 227,86 €	218 885,89 €
Maitrise d'œuvre - Cabinet Foncier Experts	12 414,07 €	1 009,36 €	1 019,67 €	14 443,10 €
Etude Sol - Sté Sol Progrès	2 650,00 €			2 650,00 €
Total Aménagement	202 822,78 €	15 908,68 €	17 247,53 €	235 978,99 €
Subventions Département	40 734,00 €			40 734,00 €
Subventions Etat		7 213,00 €	7 287,00 €	14 500,00 €
Participation Commune	162 088,78 €	8 695,68 €	9 960,53 €	180 744,99 €

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Foncier-Expert. Une étude de perméabilité des sols, préalable à la réalisation d'un système de récupération et de drainage des eaux pluviales, a été effectuée par la société Sol Progrès. Les travaux de voirie ont été réalisés par l'Entreprise EUROVIA.

Ces opérations ont été en partie financées par le Département d'Eure-et-Loir, au titre du Fonds Départemental d'Aides aux Communes (FDAIC) et l'Etat au titre des Amendes de police. Le solde restant à la charge de la commune, représente environ 80% du montant total des opérations.

Pour financer cette opération, la commune a du lancer un nouvel emprunt, ramené à 170 000 €, contre 200 000 € prévu, grâce à un Appel d'offre favorable, avec une proposition de la société Eurovia, plus faible que l'estimation faite par Foncier-Expert.

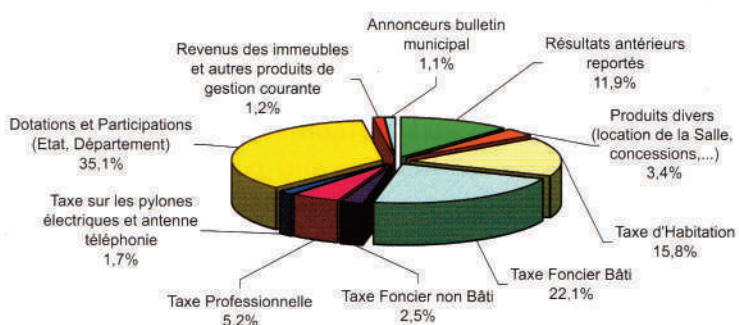


RÉCUPÉRATION ANTICIPÉE DE LA TVA

Le Plan de Relance de l'Economie mis en place par le Gouvernement a introduit, dans les budgets communaux, un dispositif de récupération anticipée de la TVA sur les investissements. Antérieurement la TVA payée aux entreprises était reversée à la commune, à travers le Fonds de compensation de la TVA, sur le Budget N + 2. Grâce à ce dispositif, le reversement intervient désormais l'année N + 1, et cela dès le budget 2009. Pour bénéficier de ce système, la commune de Mézières-en Drouais s'est engagée à réaliser en 2009, des investissements pour un montant au moins égal à celui constaté les 4 années précédentes, soit 385 000 € TTC. Ce dispositif va permettre à la commune de récupérer, en 2009, un montant cumulé des TVA versés à l'Etat, au titre des travaux des années 2007 et 2008, soit un versement supplémentaire de plus de 40 000 € non inscrit au Budget Primitif, ce qui permet d'améliorer la capacité d'autofinancement pour les projets futurs.

Recettes de Fonctionnement

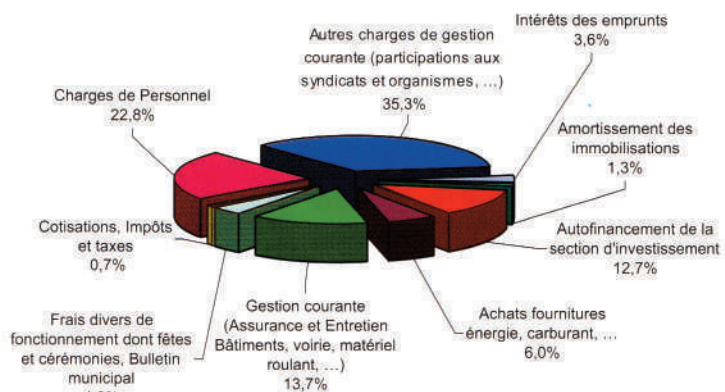
Résultats antérieurs reportés	77 662,00 €
Produits divers (location de la Salle, concessions, ...)	22 095,00 €
Taxe d'Habitation	103 014,00 €
Taxe Foncier Bâti	144 507,00 €
Taxe Foncier non Bâti	16 232,00 €
Taxe Professionnelle	34 365,00 €
Taxe sur les pylones électriques et antenne téléphonie	11 000,16 €
Dotations et Participations (Etat, Département)	229 667,84 €
Revenus des immeubles et autres produits de gestion courante	8 005,00 €
Annonces bulletin municipal	7 170,00 €
Total Recettes de Fonctionnement	653 718,00 €



Plus de 45% des recettes d'exploitation proviennent des impôts directs, par ordre d'importance Foncier Bâti, Taxe d'Habitation,, Taxe Professionnelle et Foncier non bâti. En 2009, dans une conjoncture économique difficile, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ces prélèvements. Le deuxième bloc de recettes, provient des subventions du Département et de l'Etat.

Dépenses de Fonctionnement

Autofinancement de la section d'investissement	82 994,84 €
Achats fournitures énergie, carburant, ...	39 350,00 €
Gestion courante (Assurance et Entretien Bâtiments, voirie, matériel roulant, ...)	89 305,53 €
Frais divers de fonctionnement dont fêtes et cérémonies, Bulletin municipal	26 140,00 €
Cotisations, Impôts et taxes	4 760,00 €
Charges de Personnel	149 200,00 €
Autres charges de gestion courante (participations aux syndicats et organismes, ...)	230 458,36 €
Intérêts des emprunts	23 281,57 €
Amortissement des immobilisations	8 227,70 €
Total Dépenses de Fonctionnement	653 718,00 €



Le premier Poste de dépense est constitué des charges de Personnel communal, soit 150 406 € (23%). Ensuite, la participation de la commune au fonctionnement du SRP (Syndicat de Regroupement Pédagogique), représente 92 837 € (inclus dans les autres charges de gestion courante), soit plus de 14% des dépenses de Fonctionnement. La subvention d'équilibre de la section de fonctionnement du Budget annexe d'Assainissement, d'un montant de 43 059 € représente cette année encore plus de 6,5% des dépenses de Fonctionnement.

Le Budget Principal présente un taux d'endettement conforme à la moyenne relevée sur les communes de même importance, soit environ 14%, et en baisse, par rapport à 2008.

Philippe POMMEREAU

Salle Louis-Pommereau :

- Remplacement de l'armoire électrique, sur laquelle nous avons rencontré quelques problèmes dus à la vétusté de l'appareillage.

Travaux réalisés par le service technique :

- Remplacement des appareils de chauffage dans le patio.

Stade Robert Papin :

Vestiaires :

Les portes dégradées par le temps (porte iso plane intérieure non adaptée à recevoir la pluie) sont remplacées par des portes métalliques isolées. Ces portes sont équipées de serrures anti-panique.

Pose d'une porte métallique isolée permettant l'accès aux handicapés pour le futur club-house.

Le portail d'entrée a été posé. Le grand terrain est ainsi entièrement clos.

Goyer Jean-Claude

- Remplacement de prises de courant et d'interrupteurs qui étaient dégradés (socle ou enjoliveur cassés).
- Sur le parking de la salle, le caniveau de réception des eaux de pluie est remplacé, les grilles de ce nouveau caniveau sont en fonte charge lourde ce qui n'était pas le cas avant.



Le portail du stade



EUROVIA
VINCI 

**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
VRD - VOIRIE - ASSAINISSEMENT
SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS
ENTRETIEN VOIRIE**

Secteur Travaux de DREUX

6, rue de la Garenne - 28109 DREUX CEDEX

Tél 02 37 63 05 00 - Fax 02 37 46 36 28 - e-mail : eure-et-loir@eurovia.com

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé le 22 octobre 2004, et modifié par délibération du 28/09/2009. Le règlement et le plan de zonage du PLU sont consultables en mairie de Mézières en Drouais aux heures d'ouverture de la mairie.

LE CERTIFICAT D'URBANISME

Le certificat d'urbanisme est un document majeur utile à tout détenteur d'un terrain pour le renseigner sur les règles qui s'y appliquent et sur la possibilité d'y réaliser telle ou telle opération d'urbanisme.

- Il s'agit d'une part, du certificat de « simple information » qui permet d'interroger l'administration pour connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent sur tel terrain.
- Et d'autre part, du certificat « opérationnel » qui permet d'interroger l'administration sur la faisabilité d'un projet d'urbanisme.

Avant tous travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation, vous devez impérativement déposer une demande d'autorisation en mairie qui sera, selon le cas :

Pour toute construction, agrandissement de plus de 20 m² ou changement d'affectation d'un local.....

➤ *Je dois faire une demande de permis de construire*

Le délai d'instruction est de 2 mois (ou 3 mois en cas de consultation des services extérieurs).

Pour toute construction de moins de 20 m², modification d'ouvertures (velux, fenêtres, portes) ou de toiture, construction d'une clôture, d'un abri de jardin, d'une piscine....

➤ *Je dois faire une demande de déclaration préalable*

Le délai d'instruction est d'un mois (ou 2 mois en cas de consultation des services extérieurs).

Les dossiers seront constitués des pièces suivantes en quatre exemplaires :

- le formulaire de demande
- photos permettant d'intégrer le projet dans l'environnement
- plan de situation
- plan de masse
- plan des façades (état actuel, état futur)
- plan de coupe du terrain.

Les formulaires de permis de construire et de déclaration préalable sont à retirer en mairie.

Les travaux doivent être conformes au Plan Local d'Urbanisme (PLU) consultable en mairie.

Les demandes sont instruites par les services de la DDE de Chartres (Direction Départementale de l'Équipement) dont nous dépendons et M. le Maire signe les autorisations.

RAPPEL:

Les travaux ne doivent démarrer qu'après la délivrance du permis de construire ou de l'autorisation préalable.

La mairie est à votre écoute pour tout complément d'information.

Pour l'installation d'un échafaudage : sur un trottoir ou sur la chaussée une demande est à faire à la mairie. Le retour de cette demande peut prendre une quinzaine de jours. Il est interdit de mettre l'échafaudage en place sans cette autorisation. La signalisation est à la charge du demandeur. Le non respect de cette demande entraînerait l'arrêt des travaux et le démontage de l'échafaudage.

D'importants travaux d'aménagement de sécurité ont été réalisés en cette année 2009.

- La voirie et le parking devant l'entrée de l'école.
- Le parking est à sens unique ; un « stop » et une interdiction de tourner à gauche sont placés à sa sortie, côté école. Les emplacements sont matérialisés.
- Des arbustes agrémentent les abords.
- Un portail a été ouvert entre les deux cours de l'école.
- La clôture et le portail d'accès sont neufs.
- La mise en place d'un abri-bus côté école est prévu pour 2010.



Construction du mur entre la voie bus et le parking

- Une voie de bus permettant aux enfants de descendre directement sur le trottoir et de suivre un passage piéton qui les dirige vers l'entrée de l'école.
- La construction d'un muret avec garde-corps et d'un escalier central.
- Face à l'école, un trottoir permet le passage des piétons et des poussettes.
- Un abri-bus est installé pour les collégiens et les lycéens.
- Le long de ce trottoir, des grilles sont placées pour diriger les enfants vers le passage piéton et limiter le stationnement des voitures.



Préparation du réservoir d'infiltration des eaux de pluie sous le parking



Remplissage du réservoir avec des cailloux



Mise en place des bordures sur le parking

Après cet aménagement :

- Les bus ne stationnent plus sur la chaussée.
- La voie de circulation est redessinée avec une réduction de chaussée dans le but de réduire la vitesse.
- Vitesse limitée à 30 km/h de la rue du Temple jusqu'à la rue du Stade dans les deux sens de circulation.



Pose des bordures rue des écoles



Rue des écoles, la voie bus, les barrières



Le parking

Grande Rue à Mézières:

Dans l'ensemble, les aménagements de cette rue sont finis : stationnements alternés, plateau surélevé à l'entrée de Mézières. La vitesse est limitée à 30 km/h sur toute la longueur de la rue.

Rue Saint Martin:

Elle est en sens unique : entrée du côté du petit parking de l'église ; sortie du côté place St Martin.



Pose du plateau surélevé Grande Rue à Mézières



Pose des canalisations pour la reprise des eaux pluviales rue de la Mairie

Rue de la Mairie:

Au niveau de la Tuilerie, un plateau surélevé est implanté avec quelques places de parking côté jardin en montant.

Cette zone est limitée à 30 km/h.

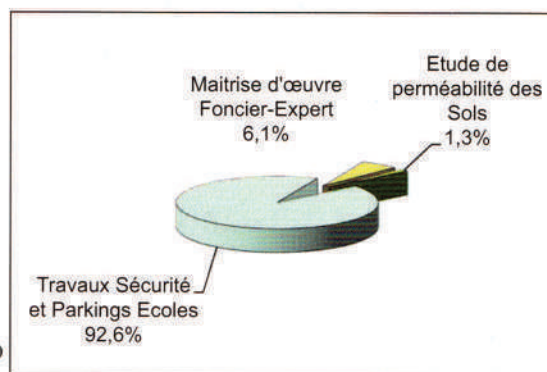
En sortie de Mézières, un panneau rappelle la limitation à 50 km/h.

Petits travaux de voirie:

Rebouchage de nids de poules, reprise des dégradations suite au gel... et divers travaux d'entretien courant.

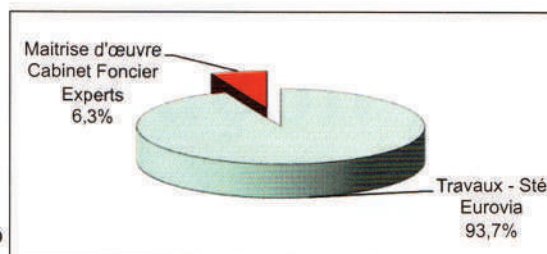
Aménagements Abords de l'école de Marsaueux

Travaux Sécurité et Parkings Ecoles	187 758,71 €
Maitrise d'œuvre Foncier-Expert	12 414,07 €
Etude de perméabilité des Sols	2 650,00 €
Total Aménagement	202 822,78 €
Subvention FDAIC Travaux sécurité	11 984,00 €
Subvention FDAIC Aménagement Parking	28 750,00 €
Total Subventions	40 734,00 €
Solde à la Charge de la Commune	162 088,78 € = 80%



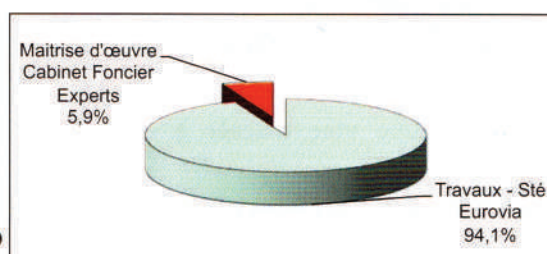
Plateau sur-élevé Grande Rue à Mézières

Travaux - Sté Eurovia	14 899,32 €
Maitrise d'œuvre Cabinet Foncier Experts	1 009,36 €
Total Aménagement	15 908,68 €
Total Subventions	7 213,00 €
Solde à la Charge de la Commune	8 695,68 € = 55%



Plateau sur-élevé La Tuilerie

Travaux - Sté Eurovia	16 227,86 €
Maitrise d'œuvre Cabinet Foncier Experts	1 019,67 €
Total Aménagement	17 247,53 €
Total Subventions	7 287,00 €
Solde à la Charge de la Commune	9 960,53 € = 58%



➤➤ *Modification du Plan Local d'Urbanisme*

Vous savez que nous avons modifié le Plan Local d'Urbanisme en 2009. Après enquête publique et avis favorable du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal a approuvé le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme, le 28 août 2009.

Plusieurs projets importants pour le développement de la commune ne pouvaient être engagés, compte-tenu des prescriptions du PLU, approuvé en 2004.

CONTRAINTES

Insuffisance du Coefficient d'Occupation des Sols (COS), en Zone UA (Centres-bourgs), ne permettant pas la réalisation de projets :

- Projet d'études pour la rénovation de la boucherie associée à la construction de logements à caractère social,
- Extension des bâtiments de l'Association Sportive et Culturelle (A.S.C.) de Mézières.

Insuffisance du Coefficient d'Occupation des Sols (COS), en Zone UB, ne permettant pas l'extension des Foyers du Mesnil par l'ADAPEI des Hauts de Seine.

Impossibilité en zone UB, de réaliser des Equipements Publics à conception architecturale intéressante, compte-tenu des contraintes de pentes et d'aspect extérieur. C'est le cas pour le projet des Foyers du Mesnil, à vocation médicalisée.

Difficultés pour l'interprétation des couleurs des enduits extérieurs dans les dossiers d'urbanisme (Zones UA, UB, IAU et N). Sur le PLU en vigueur, seules les couleurs violentes et blanches sont prohibées.

Impossibilité de réaliser des bâtiments annexes à une seule pente, en zones UA, UB et IAU.

Impossibilité d'accepter l'implantation d'abris de jardins préfabriqués vendus en kit, dont les caractéristiques ne sont pas conformes aux prescriptions du PLU (pente des toitures faible, matériaux), en zones UA, UB et IAU.

Impossibilité de réaliser des constructions en bois.

Impossibilité d'installer en toiture des surfaces destinées à la captation d'énergie (panneaux photovoltaïques ou solaires).

Les activités agricoles ne peuvent pas être accueillies en zone d'activités IAUX (Zone des Pointons).

Un emplacement réservé sur notre P.L.U (n° 9), pour la création d'une voie d'accès à des terrains enclavés, empêche la réalisation d'une opération d'aménagement envisagée sur une parcelle, située 12 rue de Mérangle (SCI des Châtaigniers).

REPONSES APPORTEES

- Pas de réglementation du COS, pour les constructions à usage commercial, les logements collectifs, les équipements publics et les Equipements Publics Recevant du Public (ERP) à vocation médicale et d'accueil,
- Augmentation du COS de 0,4 à 1, pour les autres constructions.

- Augmentation du COS, pour les Equipements Publics et les E.R.P. à vocation médicale et d'accueil, de 0,3 à 0,6

- Suppression des contraintes de pente des toitures pour les Equipements Publics, en zone UB,
- Dans le cas de constructions à usage commercial, de logements collectifs, d'équipements publics, d'Equipements Recevants du Public à vocation médicale et d'accueil, les couvertures en zinc à pente inférieure à 30°, sont autorisées,
- La couleur des enduits, devra être proche de celle des sables et terres locales utilisées autrefois pour colorer les enduits et mortiers,

- Autorisation de toitures à une ou deux pentes comprises entre 30° et 50°, sur les bâtiments annexes des zones UA, UB et IAU,
- Les prescriptions du PLU relatives aux pentes des toitures et à l'aspect extérieur des bâtiments, ne s'appliqueront plus aux abris de jardin préfabriqués en kit. d'une superficie maximale de 8 m²,
- Les constructions en bois seront autorisées, sur des parcelles limitrophes d'un bois, en zone UB,
- Autorisation d'installer des surfaces de captation d'énergie, en toiture (UA et UB) et en façade (UB seulement),

- L'article 1AUX est modifié, pour y permettre les constructions à usage agricole. Son périmètre est de plus réduit.
- L'emplacement réservé n° 9 est supprimé,
- Création d'un périmètre de protection autour de l'église, suite à la mise à jour d'œuvres culturelles exceptionnelles (peintures murales et chapelle seigneuriale).

Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet

Le SICA a réalisé, non sans mal, l'interconnexion du réseau de Germainville à Mézières, jusqu'à notre bassin de stockage (château d'eau). Il ne manque plus que le raccordement à l'intérieur du château d'eau et la traversée souterraine de la ligne SNCF Paris-Dreux, pour que notre réservoir puisse être alimenté avec l'eau pompée en forêt d'Anet au poteau des Vallots.

Pour 2010, le tarif de l'eau sera de 1,10 € le m³ et 1,70 € le m³ pour l'assainissement. L'eau potable devient une denrée rare, son prix augmente chaque année et risque d'augmenter de façon considérable dans le futur... Prenez toutes les mesures, pour en économiser la consommation : **douchette éco, mousseur sur vos robinets et récupérez l'eau de pluie pour arroser votre jardin**, cela vous permettra de limiter votre facture...

RAPPEL :

Les propriétaires sont responsables de la canalisation souterraine d'alimentation entre le compteur et leur maison. Il leur appartient donc de surveiller et engager les travaux éventuels de réparation. Toute surconsommation causée par une fuite après compteur vous sera facturée, il vous faut donc vérifier votre compteur régulièrement...

Pour l'hiver pensez à protéger votre compteur du gel.

Si votre installation est ancienne ou si vous êtes absents pendant de longues périodes, vous pouvez vous assurer auprès de compagnies d'assurances,

exemples : Doméo : ☎ 0 811 65 65 65 ou Générale des eaux : ☎ 0 811 65 05 05, qui couvrent ces dommages...



ERIC BAZEMONT

Artisan Maçon

*Neuf et
Rénovation
Isolation - Couverture*

Maçonnerie de briques, pierres, pavés...



25, rue des Passerelles
Le Mesnil Ponceau
28210 VILLEMEUX-SUR-EURE

Tél. : 02 37 82 40 94
Port : 06 83 36 00 70

➤➤ Environnement - Espaces verts

L'aménagement des espaces autour de l'Eglise est enfin terminé. Les quatre becs en fer forgé de la fontaine font jaillir l'eau pompée sur place. **Attention :** Cette eau n'est pas potable.



Le cheminement piétonnier depuis la place de l'église jusqu'à la place de la demi-lune, sous les platanes, est terminé. Quatre platanes ont été abattus, pour permettre la création d'un accotement. Le passage a été sécurisé par la pose d'une main courante en bois, en surplomb du talus, assez abrupt à cet endroit.

Le talus sera entièrement planté de Millepertuis (*Hypericum Calycinum*).



De l'autre côté de la route départementale, entre cette dernière et le fossé, les platanes ont été arrachés pour supprimer le danger de chute de branches sur la voirie, en raison d'une dégradation sanitaire des arbres et afin de permettre la croissance des tilleuls nouvellement plantés, à proximité du lavoir. Les sept souches ont été rognées. En 2010, la commission « Espaces Verts » étudiera les aménagements à réaliser à cet endroit :

- Création d'un accotement stabilisé pour le passage des piétons, avec mise en place d'une rambarde de protection, ou/et plantation d'une haie, plantation d'arbres hautes tiges sur le talus, ?

Au cimetière, nos employés municipaux ont construit un muret de plus d'un mètre de hauteur, recouvert d'un chapeau de brique, afin de délimiter un « **coin déchets** » abrité des vents et des regards.

Tous les aménagements prévus n'ont pas pu être réalisés en 2009. Ils seront reportés en 2010 :

- Au stade, mise en place de poteau en bois autoclave de diamètre 160 mm, pour empêcher le stationnement des gens du voyage, entre la nouvelle clôture du stade et la rue des plantes.
- Mise en valeur de l'entrée de Marsaueux, par la rue de la Libération, par l'aménagement paysager de l'îlot central.



Par ailleurs, des essais de mélanges fleuris couvre sol seront effectués au printemps, au pied de panneaux d'entrée de village.

Philippe POMMEREAU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL Cours moyen de l'Eure

Le syndicat a pour compétences la gestion et l'entretien du cours d'eau de L'EURE.

Sur notre commune le syndicat a entreteⁿu le vannage du moulin de Mézières. Deux palettes de vannage ont été réparées, des pignons sur lesquels il manquait des dents ont été remis en état. Ce qui permet maintenant le relevage des palettes pour gérer le niveau de la rivière.

Deux faucardages de la rivière ont été réalisés sur la commune.

Un des gros chantiers sur l'entretien des berges a été réalisé à VILLEMEUX-sur-EURE.



Aménagement de marches pour la descente des canoës

Jean-Claude Goyer

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE



Yves TOURAILLE

ARTISAN DEPUIS 1996



Couverture

Rénovation

Extension d'habitation



14 rue de la Gare - 28410 Marolles / Broué

Tél./Fax 02 37 43 27 65 - Port. 06 63 60 17 97

GÉRER LES DÉCHETS: L'AFFAIRE DE TOUS

Le SYROM (Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères de la Région de Dreux) assure la gestion globale des déchets ménagers, sur 55 communes de la région drouaise, soit 46 961 habitants.

La commune de Mézières-en-Drouais adhère à ce syndicat et bénéficie à ce titre des services de collecte organisés par celui-ci :

LES DECHETERIES

Six déchèteries sont disposées sur le territoire du SYROM. Vous avez la possibilité d'utiliser chacune d'entre elles.

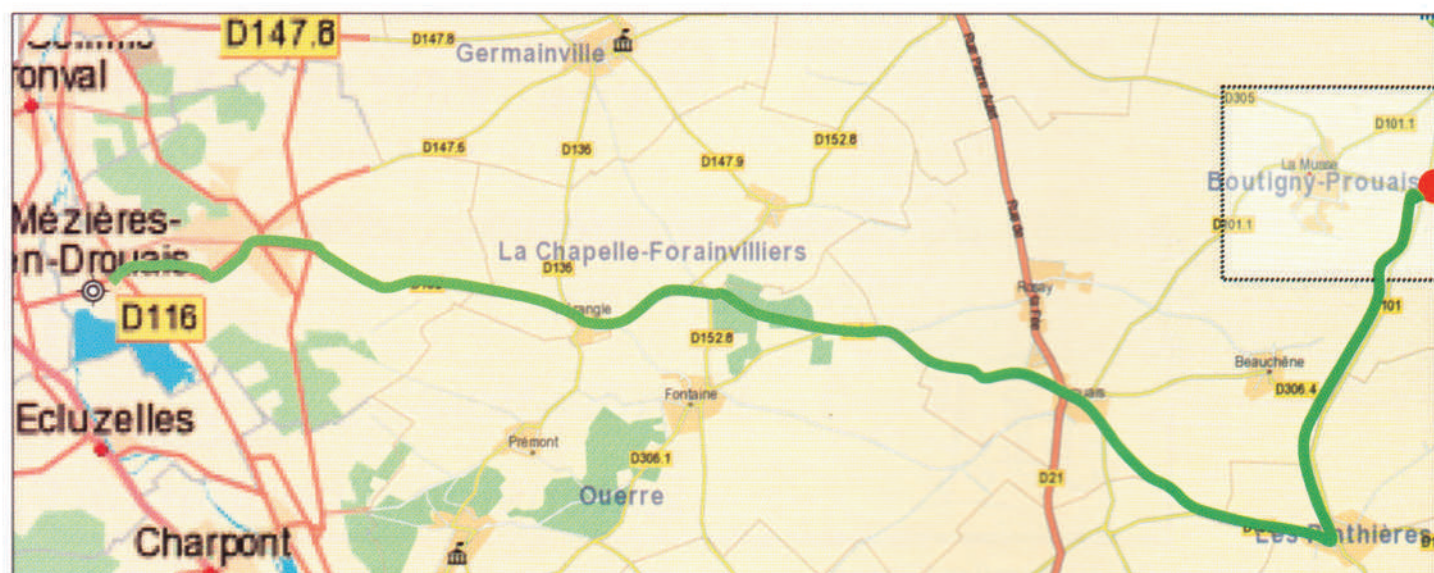
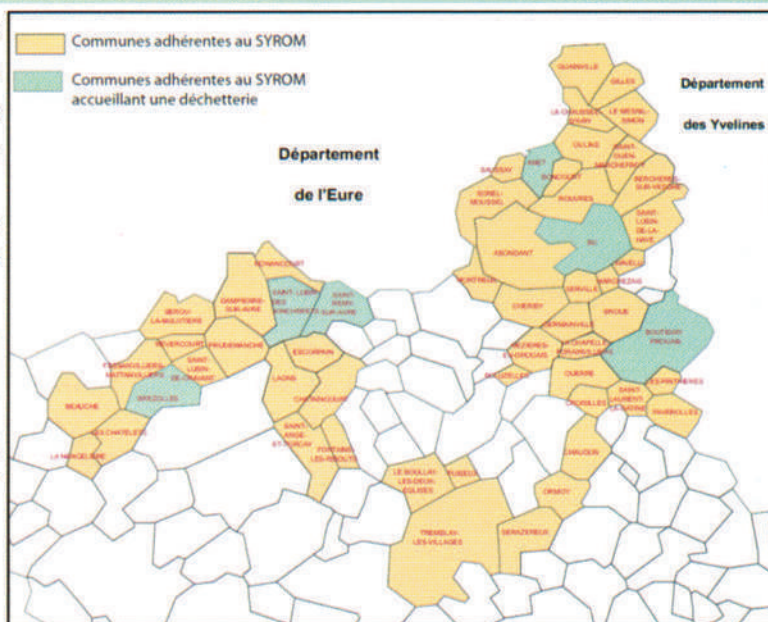
ACCES RESERVE
aux détenteurs de ce macaron



Disponible en Mairie
APPORT MAXIMUM:
2 m³ PAR JOUR ET
PAR VEHICULE

Pour notre commune la déchèterie la plus accessible est celle implantée sur la commune de Boutigny-Prouais, au carrefour entre les RD 101 et RD 101.1, entre les hameaux de La Musse et Les Joncs.

L'itinéraire le plus rapide est le suivant :

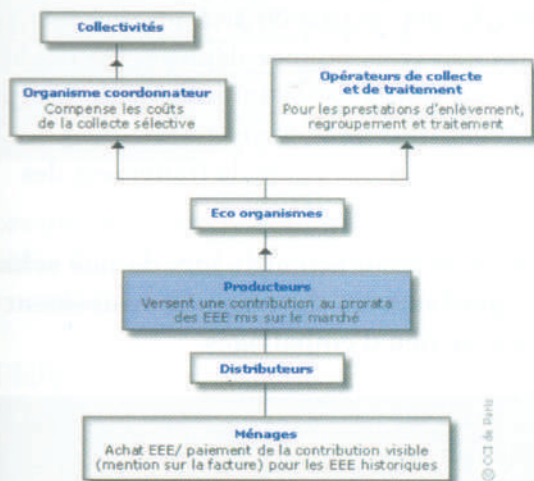


A cette déchèterie, vous pouvez déposer :

- **GRAVATS** (déchets de démolition),
- **DÉCHETS VÉGÉTAUX** (déchets de tonte, tailles, branchages),
- **ENCOMBRANTS MÉNAGERS**,
- **FERRAILLES**,
- **CARTONS**.

La collecte des DEEE, en déchèterie ou en porte à porte est organisée par le SYROM, dans le cadre d'un contrat avec Ecosystème. Ce dernier prend en charge les coûts de collecte et de traitement. Cet argent provient de l'éco-participation, que vous avez versée lors de votre achat, et qui à travers le réseau de distribution et les producteurs, a permis de constituer une « cagnotte ».

Selon Eco Systèmes, le ratio de DEEE est approximativement de 1,8 à 2 kg/hab/an, d'où un gisement d'environ **2 tonnes par an, pour la seule commune de Mézières-en-Drouais**.



PETITS APPAREILS EN MÉLANGE



DU NOUVEAU DEPUIS 2009

La déchèterie de Boutigny-Prouais est équipée pour réceptionner les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE). Ceux-ci seront séparés en quatre familles distinctes :

- Gros Electroménager Froid (GEM F) : réfrigérateurs, congélateurs
- Gros Electroménager Hors Froid (GEM HF) : machines à laver, sèche-linge, lave-vaisselle, équipements de cuisson (cuisinière à gaz)
- Ecrans : moniteurs, télévisions...
- Petits Appareils en Mélange (PAM) : matériel informatique, matériel audio-visuel (TV, Hi-Fi), petit électroménager (sèche-cheveux, rasoir, robot, baladeurs...), etc.

Des cages grillagées et palettisées sont disposées en quai haut pour le dépôt des Ecrans et Petits électroménagers (Cf. photo ci-contre). Ce mode de stockage permet de conserver au maximum l'intégrité des appareils (écrans, système de réfrigération...).

Les gros électroménagers sont déposés par les usagers de la déchèterie, en quai haut sur une aire délimitée.

Les DEEE ne sont pas des encombrants comme les autres, brisés, ils se révèlent toxiques pour l'environnement et la santé. Aussi, pour leur garantir un traitement adapté, merci de les rapporter prioritairement chez votre revendeur qui est tenu de vous le reprendre (Règle du un pour un), ou apportez le à la déchèterie. Nous vous conseillons d'éviter de les déposer à la collecte annuelle des Encombrants et DEEE, compte-tenu du foisonnement des collectes parallèles, qui ne garantissent pas leur traitement. Vous risquez de revoir votre télévision au coin d'un bois, après que le pseudo collecteur ait constaté son non fonctionnement.

GROS ÉLECTROMÉNAGER FROID



- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Climatiseurs

GROS ÉLECTROMÉNAGER HORS FROID



- Lavage
- Cuisson
- Chauffage

ÉCRANS



- Téléviseurs
- Moniteurs
- Ordinateurs portables
- Écrans

DU NOUVEAU EN 2010

Chacune des déchèteries du SYROM devrait être équipée d'un local spécifique pour réceptionner les **Déchets Dangereux** (pots de peinture, acides, produits phytosanitaires, batteries, tubes néons, ...).

Dans le cadre d'une convention entre le SYROM et la Communauté d'Agglomération du Drouais, vous pouvez également utiliser la **déchèterie de Dreux, 13, rue Notre Dame de la Bonde- Z.I. Nord**, notamment pour le dépôt des Déchets Dangereux, dans l'attente de l'équipement de la déchèterie de Boutigny-Prouais.

Les Horaires d'ouverture

Horaires ETE 1 ^{er} Mars au 31 Octobre	Horaire HIVER 1 ^{er} Novembre au 28 Février
Lundi, Mercredi, Vendredi de 14h00 à 18h00	Mercredi de 14h00 à 17h00
Samedi : 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	Samedi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Toutefois, limitez-y au maximum vos apports.

Chacun d'eux est facturé forfaitairement au SYROM **18,00 €**, quel que soit le volume déposé.
En final ce sont tous les contribuables du SYROM qui paient.

C'est pourquoi, nous vous demandons, de privilégier les dépôts sur l'une des déchèteries du SYROM. Si toutefois vous devez vous rendre à la déchèterie de Dreux, faites en sorte de grouper vos apports et ainsi d'optimiser le coût facturé aux contribuables que nous sommes tous. Commerçants et Artisans, des coupons d'accès vous sont délivrés dans les mairies siège des déchèteries. Ainsi, vous pouvez déposer vos déchets, moyennant paiement d'une Redevance de 12,20 € / m³.

TRIER PLUS POUR EVITER DE PAYER PLUS. Face à l'accroissement des coûts de traitement des Déchets Ménagers, il est indispensable de continuer à trier nos déchets.

Il est de notre devoir de réduire nos déchets. Soyons donc particulièrement attentifs lors de nos achats, au choix des produits, afin de limiter la quantité des déchets, générateurs de coûts de traitement et nuisibles pour l'environnement. Privilégions les produits frais et avec peu d'emballages.

Venez chercher votre composteur

C'est maintenant la troisième année que l'opération compostage a démarrée. Moins de 50% des foyers de notre commune sont équipés. Il est encore temps.

Un composteur individuel de 600 litres et un bio seau de cuisine de 20 litres, sont mis à votre disposition par le SYROM. Venez les chercher en mairie.

Disposé dans votre jardin, ce composteur peut vous permettre de réduire de 30% le contenu de votre poubelle.



N.B. : Le bio composteur vous est remis gratuitement. Toutefois son usage est **limité au compostage** des déchets de cuisine et de jardin. Il reste propriété du SYROM qui le met à votre disposition.

VIEUX VÊTEMENTS

Un conteneur « Le Relais », est à votre disposition dans la cour de la mairie, pour recueillir vos vieux vêtements.



COLLECTE SIMULTANÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES EMBALLAGES CHAQUE MARDI APRES-MIDI (y compris jours fériés sauf 1^{er} mai)

Les flacons en verre et les journaux-magazines sont également collectés le mardi, en alternance chaque quinzaine (Cf. calendrier annuel du SYROM qui vous est distribué avec ce bulletin).

Pour la fourniture de conteneurs à roulettes (ordures ménagères résiduelles) et caissettes (jaune pour les emballages, verte pour le verre, et bleue pour les journaux-magazines), vous devez vous adresser en mairie.

LES ENCOMBRANTS MÉNAGERS ET DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE)

En plus de la possibilité de dépôt en déchèterie, une collecte annuelle est organisée à l'automne. Une information vous sera communiquée dans la lettre trimestrielle d'octobre 2010

Lors de cette collecte vous devrez impérativement séparer les DEEE des autres encombrants, qui suivront des filières de traitement distinctes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter vos correspondants au SYROM, sur notre commune :

Philippe Pommereau, délégué Commune et Vice-Président SYROM : philippe.pommereau471@orange.fr

Muriel Brandt, déléguée commune :

mairie.mezieres-marsauceux@wanadoo.fr

Catherine Bianquis, déléguée Communauté de Communes :

catherinebianquis@orange.fr



Ent. CHAMPAGNE Fabrice Artisan Carreleur

- Carrelage
- Faïence
- Salle de bains
- Cuisines



☎ : 02 37 43 78 81

Port. : 06 61 16 78 81

Email : champagne29@wanadoo.fr

5 bis rue de la Libération - Marsauceux - 28500 Mézières-en-Drouais

BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun d'entre nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins. Il est ainsi important que chacun d'entre nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte ainsi à la tranquillité du voisinage.

Veillez à ne pas être « l'auteur ou le complice de bruits, tapages ou attroupements injurieux et nocturnes troublant la tranquillité des habitants ». Ces bruits et tapages sont punis d'une amende prévue pour les contraventions de 3^e classe.

Gérez les nuisances sonores occasionnelles de façon courtoise avec vos voisins :

- Les travaux de bricolage bruyants et gênants ne doivent pas être effectués le dimanche ou les jours fériés, ni pendant les heures de repos.
- Les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.

Les travaux de bricolage et de jardinage : réalisés avec des outils ou des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés les dimanches et jours fériés qu'entre 10h00 et 12h30.

(arrêté municipal du 12/07/1990).

MUR MITOYEN – HAIE ET ARBRES MITOYENS

La séparation mitoyenne est constituée d'une haie ou d'arbres :

Haie :

Les produits de la haie mitoyenne appartiennent par moitié à chaque propriétaire (art. 669 du code civil). Le copropriétaire d'une haie mitoyenne peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge pour lui de construire un mur sur cette limite (article 668 al.2 du code civil).

Arbres mitoyens :

Article 670 du code civil (L. 20 août 1881) : les arbres qui se trouvent dans la haie mitoyenne sont mitoyens comme la haie. Les arbres plantés sur la ligne séparative de deux héritages sont aussi réputés mitoyens. Lorsqu'ils meurent ou lorsqu'ils sont coupés ou arrachés, ces arbres sont partagés par moitié.

Les fruits sont recueillis à frais communs et partagés aussi par moitié, soit qu'ils tombent naturellement, soit que la chute en ait été provoquée, soit qu'ils aient été cueillis.

Chaque propriétaire a le droit d'exiger que les arbres mitoyens soient arrachés.

Plantation d'arbres près du mur mitoyen ou à la limite non matérialisée :

LES REGLES :

- En principe, il faut se référer aux règlements particuliers (règlement du lotissement, règlement ou usages constants et reconnus) et les respecter.
- A défaut de ces règlements particuliers, l'article 671 du code civil prévoit que les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être :
 - Plantés à deux mètres de la ligne séparative des deux terrains, s'ils doivent dépasser deux mètres de hauteur ;
 - Plantés à cinquante centimètres de la ligne séparative s'ils ne dépassent pas deux mètres.

La distance se calcule du centre de l'arbre à la ligne séparative des terrains.

- Pour les arbres, arbustes plantés en espalier de chaque côté du mur, il n'y a aucune distance à observer si la plantation ne dépasse pas la crête du mur.

APPLICATION DES REGLES :

1. Lorsque la distance légale n'est pas respectée, le voisin peut exiger que les arbres plantés soient arrachés ou réduits à la hauteur réglementaire, sauf s'il y a eu un titre autorisant cette plantation ou une prescription trentenaire (art. 672 du code civil).
2. Les fruits tombés des branches qui avancent sur la propriété du voisin lui appartiennent. Le voisin peut exiger que les branches qui avancent sur sa propriété soient coupées.

LA CIRCULATION :

Est interdite (sauf pour les riverains) sur les chemins communaux ci-dessous désignés :

- CR 36 dit des côtes de la Noë Robert
 - CR 25 dit des Bastes
 - CR 37 dit des Bois des Côtes
 - CR 58 dit des Folies
 - CR 18 de Mézières à Prémont jusqu'au CD 308
- (arrêté municipal du 12/07/1990).

LES FEUX SAUVAGES :

En dehors de l'agglomération seront interdits pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre.

(arrêté municipal du 08/07/1997).

Les contraventions pour les arrêtés ci-dessus seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

DERATISATION :

Nous vous rappelons que la dératisation à l'intérieur des propriétés privées doit être réalisée par le propriétaire ou l'occupant.

CHIENS DANGEREUX



Si votre animal est susceptible de présenter un danger pour vos voisins, vous devez prendre des mesures pour prévenir ce danger et éviter les accidents.

En cas d'inexécution, le maire peut prendre un arrêté pour ordonner le placement de l'animal dans un lieu de dépôt adapté. Les frais seront à votre charge.

Un voisin qui se sent menacé par la présence d'un animal dangereux dans l'immeuble peut demander au maire d'intervenir.

Chiens dangereux :

Loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 (JO du 7 janvier)

Arrêté du 21 avril 1999 (JO du 30 avril)

Quels sont les types de chiens dangereux ?

La loi prévoit 2 catégories de chiens dangereux :

a) 1^{re} catégorie : les chiens d'attaque qui sont :

- les Staffordshire terrier (ou Pit-bull) qui ne sont pas inscrits au LOF (Livres des Origines Français)
- les American staffordshire terrier (ou Pit-bull) qui ne sont pas inscrits au LOF
- les Mastiff ou boerbulls
- les Tosa qui ne sont pas inscrits au LOF

b) 2^e catégorie : les chiens de garde ou de défense qui sont :

- les Staffordshire terrier inscrits au LOF

- les American staffordshire terrier inscrits au LOF
- les Rottweiler
- les Tosa inscrits au LOF

Quelles sont vos obligations si vous détenez ces types de chiens ?

Vous devez :

- leur faire un vaccin antirabique,
- faire stériliser par le vétérinaire tous les chiens de 1^{re} catégorie,
- prendre une assurance « responsabilité civile » pour les éventuels dommages que pourraient causer ces chiens aux tiers,
- faire à la mairie une déclaration de détention de ces chiens,
- éviter d'amener les chiens de 1^{re} catégorie dans les transports en commun, les lieux publics (sauf la voie publique, où vos chiens doivent être muselés et tenus en laisse),
- museler et tenir en laisse vos chiens de 2^e catégorie si vous les amenez dans les transports en commun ou les lieux publics.

Qui peut détenir ces chiens ?

- toute personne âgée au moins de 18 ans,
- toute personne qui n'est pas majeure en tutelle, sauf autorisation spéciale du juge des tutelles,
- toute personne n'ayant pas été condamnée pour crime ou à une peine d'emprisonnement pour délit inscrit au bulletin N°2 du casier judiciaire,
- toute personne à qui la propriété ou la garde d'un chien n'a pas été retirée.

CHIENS ET CHATS ERRANTS

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière.

Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.

Dans les départements déclarés infectés par la rage, il est procédé à l'euthanasie des animaux non identifiés.

DIVAGATION DES CHIENS:

Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une chasse ou de garde d'un troupeau,

- n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- est éloigné de son propriétaire ou de la personne responsable d'une distance dépassant 100 m.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Les chiens errants constituent une gêne pour la population. Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la commune sous peine de procès-verbaux et de poursuites conformément à la loi.

(arrêté municipal du 08.10.1995)

LA LOI NE PEUT PAS TOUT FAIRE

Avoir un chien certes c'est un plaisir, mais aussi une responsabilité. Soyons vigilants, même un chien de petite taille peut causer de graves morsures.

ASSAINISSEMENT:

Avant d'effectuer votre branchement sur le réseau d'assainissement, vous êtes prié de faire demande à la mairie. Un dossier de branchement ainsi que tous les renseignements nécessaires pour recevoir la conformité vous seront transmis.

RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES:

Il est rappelé que le réseau d'écoulement des eaux pluviales est réservé à cet effet et que TOUT autre rejet n'est pas autorisé.

A SAVOIR:

Lorsque vous vendez ou quittez une location, n'oubliez pas de faire relever votre compteur EDF, lors de l'état des lieux, et votre compteur d'eau par la mairie.

DEPOT DE DETRITUS:

Interdit sur les terrains communaux, chemins ainsi que dans les bois et terrains privés.

ENTRETIEN des TROTTOIRS et CANIVEAUX

Les propriétaires ou les locataires des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer ou de faire balayer, de désherber ou de faire désherber, les trottoirs et les caniveaux, de nettoyer ou de faire nettoyer les excréments d'animaux (chiens, pigeons...), d'enlever les déchets de toute sorte (détritus, feuilles, etc.)... devant leurs maisons, magasins, cours, jardins, murs et autres emplacements, afin de les maintenir constamment dans un parfait état de propreté.

De même en cas de neige et de verglas, les propriétaires, locataires, sont tenus de casser la glace et de balayer la neige le long de leur propriété afin de maintenir un passage piéton. Il est défendu de déposer sur la voie publique la glace ou la neige provenant des cours. Pour éviter des glissades lors de verglas ou de neige gelée ou durcie, vous devez répandre du sel ou des produits abrasifs (cendre, sable).

RAPPEL DU RESPECT D'AUTRUI

Dans notre commune, quelques bancs sont installés pour que chacun puisse venir se reposer ou passer un moment de détente. Ensemble, essayons de respecter le mobilier,

De même à partir de 22 heures respectez le silence sur la voie et les places publiques

Tarifs de location de la salle des fêtes.

Les tarifs de la salle Louis-Pommereau, à compter du 1^{er} janvier 2010 sont les suivants:

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Grande salle - location 24 heures	177 €	327 €
Grande salle - location week-end	270 €	520 €
Cuisine - location 24 heures ou week-end	53 €	86 €
Petite salle (1 ou 2) - location 24 heures	70 €	119 €
Petite salle (1 ou 2) - location week-end	140 €	238 €
Chauffage grande salle - 24 heures (du 1 ^{er} oct. au 30 avril)	36 €	60 €
Chauffage petite salle - 24 heures (du 1 ^{er} oct. au 30 avril)	25 €	40 €
Vin d'honneur - grande salle	113 €	179 €
Vin d'honneur - petite salle (1 ou 2)	57 €	90 €

Le montant de la caution est fixé à 500 €. Le chèque sera donné le jour de la remise des clés à la personne chargée de cette opération.

Les points d'arrêts des cars scolaires sur la commune, se situent aux abris bus à l'école de Marsauceux et place des Sabotiers à Mézières. **Nous rappelons que les enfants doivent se comporter correctement dans les cars et respecter les adultes, les autres enfants et le matériel, sous peine d'exclusion des transports scolaires.**

Pour les personnes qui prennent le bus ligne M13 pour se rendre au marché, le lieu de prise en charge reste le même, rue de Mézières à proximité du bar.

Chaque élève empruntant les cars scolaires doit avoir sur lui sa carte annuelle de transport délivrée par le Conseil Général et le coupon semestriel délivré par la mairie (se renseigner à la mairie).

Ligne 241 : HORAIRES ALLER

Arrêt de:	Lu/Ma/Me/Je/Ve
MARSAUCEUX	7 h 17
MÉZIÈRES-EN-DROUAIS	7 h 20
DREUX Collège Camus	7 h 30
DREUX Salle des Sports	7 h 35

Ligne DL26 : HORAIRES ALLER

Arrêt de:	Lu/Ma/Me/Je/Ve
MARSAUCEUX	7 h 34
MÉZIÈRES-EN-DROUAIS	7 h 37
DREUX Lycée BRANLY	7 h 44
DREUX Collège TAUGOURDEAU ...	7 h 50

Ligne 241 : HORAIRES RETOUR et LYCÉE BRANLY (via Salle des Sports)

Arrêt de:	Mercredi	Lu/Ma/Je/Ve	Lu/Ma/Je/Ve
DREUX Salle des Sports	12 h 35	17 h 20	18 h 15
MÉZIÈRES-EN-DROUAIS	12 h 50	17 h 35	18 h 30
MARSAUCEUX	12 h 53	17 h 38	18 h 33

Ligne DL26 : HORAIRES RETOUR

Arrêt de:	Mercredi	Lu/Ma/Je/Ve
DREUX Collège TAUGOURDEAU	13 h 20	16 h 30
MÉZIÈRES-EN-DROUAIS	13 h 58	17 h 08
MARSAUCEUX	14 h 04	17 h 14

Pour tout renseignement supplémentaire :

Ligne M13

Desserte du marché

Aller:	Lundi et Vendredi
MARSAUCEUX ...	9 h 10
MÉZIÈRES	9 h 15
DREUX Gare	9 h 25
DREUX Vieux Pré .	9 h 30

Retour:	Lundi et Vendredi
DREUX Vieux Pré .	11 h 15
DREUX Gare	11 h 20
MÉZIÈRES	11 h 33
MARSAUCEUX ..	11 h 35

www.transbeauce.fr

© 02 37 65 85 00

Bougez autrement

Transport

- Eure&Loir Express : nouvelle ligne
- Horaires des lignes
- Titres de transport
- Agences commerciales
- Points relais
- Modifications de service et perturbations
- Sécurité - Prévention
- Plans

Liens

Pour vous déplacer entre 9 h et 17 h, 3 jours par semaine le lundi, mercredi et vendredi vers Dreux, **Transbeauce** complète ses lignes régulières avec : **Transbeauce à la demande**.

Réservation :

- * Sur simple appel au **0 825 00 28 29** (coût d'un appel local),
- * du lundi au samedi de 9 heures à 17 heures
- * au plus tard la veille de votre trajet avant midi

Pour recevoir votre carte d'abonnement et profiter du service Transbeauce à la demande, contacter : Agence commerciale Transbeauce - Place Pierre Sémard - 28 000 Chartres

0 825 00 28 29

Mentions légales | Transinfo™ v3.0

➤➤ Calendrier des manifestations 2010

JANVIER

Dim.10	Assemblée générale et galette des rois – ACPG - CATM	15h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.14	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Mer.20	ACA - Assemblée générale	19h30	Salle Louis Pommereau
Sam.23	Ecole St Martin Ste Agnès galette des rois	14h00	Salle Louis Pommereau
Dim.24	Loto de l'Étoile de Marsaueux	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.28	Réunion club – Loisirs Troisième Age Assemblée générale	14h00	Salle Louis Pommereau
Dim.31	Assemblée générale de la SCI Étang de la Noë Robert	10h00	Salle Louis Pommereau

FÉVRIER

Dim.07	Tournoi de belote ACPG- CATM	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.11	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.25	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Sam.27	Société de chasse Union des Propriétaires Repas des chasseurs	13h00	Salle Louis Pommereau

MARS

Sam.06	Amicale des Parents d'Élèves représentation théâtrale	20h30	Salle Louis Pommereau
Ven.12	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Ven.12	Tennis-Club de Mézières - Marsaueux Assemblée générale	19h30	Salle Louis Pommereau
Ven.19	Carnaval Soirée déguisée Amicale des Parents d'Élèves	18h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.25	Repas du Club Loisir Troisième Age	12h00	Salle Louis Pommereau
Ven.26	ASC – Mézières Soirée Spectacle annuel	19h00	Salle Louis Pommereau

AVRIL

Jeu.08	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.22	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Ven.23	ACA Salon 2010 Exposition de peinture et de sculpture	18h30	Salle Louis Pommereau
Sam.24	ACA Salon 2010 Exposition de peinture et de sculpture	10h à 18h	Salle Louis Pommereau
Dim.25	ACA Salon 2010 Exposition de peinture et de sculpture	10h à 18h	Salle Louis Pommereau

MAI

Sam.01	Lâcher de truites – SCI Étang de la Noë Robert	8h00	Etang de la Noë Robert
Jeu.06	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Sam.08	VICTOIRE 1945 Cérémonie	11h00	Cimetière Mézières
Dim.09	Fête de l'été Association Cultuelle Eglise Réformée Dreux-Marsaueux	12h à 16h	Salle Louis Pommereau
Dim.16	Randonnée Pédestre – Mairie de Mézières	9h00	Départ de la mairie
Jeu.20	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.20	Ass Cultuelle Eglise Réfor. de Dreux-Marsaueux, journée école biblique	11h à 17h	Salle Louis Pommereau
Ven.28	Assemblée Générale – Étoile de Marsaueux	19h00	Salle Louis Pommereau

JUIN

Jeu.03	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.17	Réunion club – Loisirs Troisième Age Buffet Froid	12h00	Salle Louis Pommereau
Sam.19	ASC Mézières – Portes Ouvertes repas convivial	12h à 17h30	ASC Mézières
Dim.20	P2M – Exposition	11h à 18h	Bibliothèque Mairie
Ven.25	} Festival « le rendez-vous » Amicale des Parents d'Elèves	17h00	Salle Louis Pommereau
Sam.26			Salle Louis Pommereau
Dim.27			Salle Louis Pommereau

JUILLET

Jeu.01	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Mer.14	Fête nationale – Mairie		Salle Louis Pommereau
Jeu.15	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Sam.24	Festival Américain – Attelages de L'Orégon	10h à 24h	Rue des Etangs
Dim.25	Festival Américain – Attelages de L'Orégon	10h à 24h	Rue des Etangs
Jeu.29	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau

➤➤ Calendrier des manifestations 2010

AOÛT

Jeu.12	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.26	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau

SEPTEMBRE

Dim.05	Lâcher de truites – SCI Étang de la Noë Robert	8h00	Etang de la Noë Robert
Jeu.09	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Ven.17	Assemblée génér. Sté Chasse Union des Propriétaires (<i>distribution des cartes</i>)	19h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.23	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau

OCTOBRE

Jeu.07	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Sam.09	Association Parents des Elèves Ecole St Martin	12h à 20h	Salle Louis Pommereau
Sam.09	Journée rentrée des enfants		
	Association Cultuelle de l'Eglise Réformée Dreux-Marsauceux	12h à 17h	Salle Louis Pommereau
Sam.09	« Fête du livre » Bibliothèque Au Coin du Livre	14h à 18h	Bibliothèque/Mairie
Dim.10	LOTO – Étoile de Marsauceux	14h00	Salle Louis Pommereau
Dim.17	Repas des Anciens – Mairie	12h30	Salle Louis Pommereau
Jeu.21	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Dim.24	Thé dansant – LTA loisirs Troisième âge	14h00	Salle Louis Pommereau

NOVEMBRE

Jeu.04	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.11	Cérémonie Armistice 1918	11h00	Cimetière Mézières
Jeu.18	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Sam.20	Assemblée générale Bibliothèque Au Coin du Livre	15h00	Bibliothèque/Mairie

DECEMBRE

Jeu.02	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Ven.03	Assemblée générale P2M – Patrimoine Marsauceux - Mézières	20h30	Salle Louis Pommereau
Dim.05	Concours de belote LTA – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.09	Fête de NOEL – Foyers du Mesnil	12h à 17h	Salle Louis Pommereau
Sam.11	Arbre de NOEL – Mairie	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.16	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.30	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau

ALLAIN Valery & Ass.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

43, rue de la Mairie

28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

Tél.: 02 37 43 84 95 - Fax: 02 37 62 00 69

Port.: 06 34 15 43 31

ENTREPRISE QUALIFIÉE
(Qualifelec)

Bâtiment - Industrie - Tertiaire
Nouvelles Énergies
Pompe à chaleur - Climatisation
Chauffe eau Thermodynamique
Ventilation récupérateurs double flux
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Plafonds et sols basse température - Radiateurs
à inertie accumulateurs - Programmeurs
COURANTS FAIBLES
Domotique - Réseaux Informatiques - Alarme
Automatisation portail - Interphone
- Antennes paraboles hertziennes

Poèmes en patois de l'Ile-de-France (Pays Drouais), avec une Préface de MIGUEL ZAMACOÏS

Le Marsauceux

Après qu'on s'est ben donné à l'ouvrage
Quoiqu'y a d'milleur, quand on a grand faim,
Que d'prendre à la huche un morciau d'fromage
Qu'on mang' sous son pouce à quand et son pain.

Là-d'sus, j'entends ben c'que vous allez m'dire :
« Du fromag', lequel que vous aimez l'mieux ? »
Un' pareill' question, non, laissez-moi rire.
C'est c'ti d'chez nous, c'est le Marsauceux.

J'en vourais pas d'aut's, soit dit sans malice,
I's sont secs et glas, i's sent'nt ren en tout,
Tandis qu'lui au moins, i sent l'haut d'la cuisse.
Ça c'est du fromag' qu'on mange avec goût.

Soment, voyez-vous, la chos' qui m'inquiète,
C'est qu'on n'en trouv'pus comme au temps passé,
Qu'avait si bonn' min' dans l'fond d'vot' assiette,
Quand qu'il l'était crèmeux et ben affiné.

Il est, lui itou, victim' des machines,
Au lieu de l'faire à la mod' des anciens,
On l'fabriqu' trop vit' dans des grand's usines,
Et pis on y fourr' quéqu's uns ingrédients.
Aut'fois et c'est là tout' la différence,
Chez l'un et l'aute y s'faisons douc'ment,
Y'avait pas besoin d'tout's ces manigances
Et l'fromage était pus appétissant.

Je l'appellions cor l'fromage à la feuille,
Pi qu'dans les feuell's d'arb' il l'tait env'loppé,
Et pis quand qu'i l'était ben fait, nos aïeules,
L'portaient à la vill', eul'jour du marché.

Alors, les client's, comme à l'ordinaire,
A les pognassaient avant d'les ach'ter,
A les souçaient cor devant et derrière,
Et pis a d'mandaient : « On peut-y goûter ? »

Sur ce, la marchand' qu'était pas inquiète,
A soul'vait la feuell' du bout d'son coutiau,
A l'en détachait eun' petit' lchette,
Qu'à ieux présentait d'un p'tit air finaud.



Quéqu'fois d'vant le r'fus d'eun' particulière
La bonn'femm' criait, vexée pour de bon,
« Ça l'a pas pu d'goût que d'beurre au derrière »
« Et ça vient d'vant l'mond' vous faire un affront ! »

Pis, faut cor dir' que les gens d'la ville
N'savons point manger l'fromag' comme i s'doit,
Et ça m'fait ben deu. I's figur'nt habiles
Quand qui j'tons des prul's aussi gross's que l'doigt.

Pour d'aucuns, c'est dans l'idée d'fair' des gestes,
D'aut's, point économ's, sont qu'des gaspilleurs.
Nous, j'avalons tout' la prule et pis l'reste
Et j'avons raison, c'est tell'ment meilleur.

Mais pour ça faurait qu'on r'voie l'bon fromage,
Qui vous r'met d'aplomb quand qu'on a grand faim,
C'ti là qui donnait du cœur à l'ouvrage...
L'bon vieux Marsauceux avec un coup d'vin.

*Opuscule déniché par Philippe et Floriane PEUDOUX,
anciens Marsouins*

CHARLES MAILLIER

➤➤ *Accueil des Nouveaux Habitants*

Une quinzaine de nouveaux venus au village était conviée à la salle Louis Pommereau ce vendredi 9 janvier, pour faire connaissance avec notre commune et ses acteurs. Une petite dizaine était présente. M. le Maire leur a présenté les membres du conseil municipal ainsi que les différents projets communaux. Une présentation des associations du village représentées par leur président puis des annonceurs artisans présents ce jour pour la remise du bulletin municipal annuel a pu parfaire leur connaissance. Nous avons pu noter la présence de Mme Hessel « Conseillère régionale », de M Fillon « Conseiller général » ainsi que M. Lethullier, le Président de notre communauté de commune « Les Villages du Drouais ».

Le pot d'accueil et son cortège de toasts ont permis de favoriser les échanges et discussions et ainsi de tisser quelques liens qui permettront à ceux qui le souhaitent de se revoir plus aisément au cours de l'année, soit dans nos diverses associations, soit au cours des multiples activités qui se déroulent dans notre village tout au long de l'année. Bienvenue à tous.



Promenade en folie, dimanche 10 mai 2009

9h - Mairie de Mézières – Portail fermé... Quelques randonneurs déjà présents s'interrogent.

Est-ce bien là, le lieu de rendez vous ?

9h30 – Les clefs arrivent – Ouf !

9h 35 – 36 jambes, 4 pattes, 8 roues se mettent en marche pour la très sympathique randonnée annuelle organisée par Eric pour ses concitoyens.



Bien vite déjà, le souffle se raccourcit. La côte de la Folie exige que l'on mérite la splendide vue qu'elle offre sur les étangs de Mézières/Ecluzelles, le plaisir d'écouter le clapotement des eaux, ou le cliquetis du vent dans les drisses...

Bientôt, nous atteignons le plateau contournant Ouerre, avec ses vergers raides et biens alignés comme des soldats et son vieux poirier solitaire, dressé à la manière d'une sentinelle.



Splendide découverte de la côte de la Folie



Plus loin, nous arrivons à Prémont, jolie maison aux volets bleus, bordure tendre d'iris mauves et concert de voix canines.



Puis en descendant vers Ouerre – Qui a osé, dans ce havre de verdure, abandonner ses gravats au milieu du chemin ?



Et la balade continue, au milieu des colzas en fleur, des genêts jaunes et parfumés, des stellaires, des orchidées et des églantines délicates et rosées... Ce qui entraîne certaines dames à discuter botanique et à s'égarer, à la recherche de boutons d'or !

➤➤ Randonnée pédestre

Fallait pas s'égarer !



Et, suivant la coutume très appréciée, c'est l'apéritif offert par la municipalité et le pique-nique partagé dans la bonne humeur. Café, pousse café et les plus courageux (ou les moins fatigués) se décident pour



une dernière marche autour du grand étang, admirant au passage une famille de cygnes au grand complet.



Midi. C'est déjà l'arrivée, par les coteaux de la Folies, à l'étang de la Noë.



Il est déjà 17h. Il faut se séparer mais, avant, trinquons avec le verre de cidre bien frais et réconfortant, à la Mairie.

A l'année prochaine, pour où ?

Nicole
ROUCHAUD

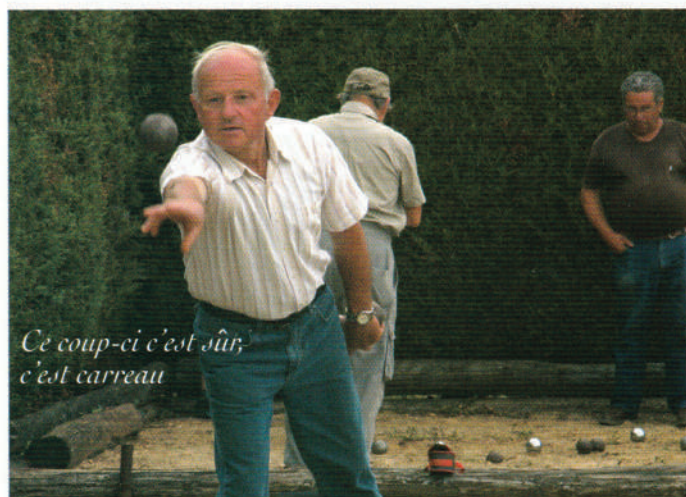
➤➤ Fête du 14 Juillet

Météo moyenne mais suffisante et sans pluie ce mardi 14 juillet 2009. Quinze jeunes gens s'échauffent ardemment dès 9h avant d'en découdre et de faire virevolter la petite balle blanche bien connue des pongistes. Yohann Patriarche et Yann Auger étaient les meilleurs côté garçons. Laura Brandt et Sarah Pommereau s'illustrèrent chez les filles. Après la distribution des récompenses et des applaudissements, dans la bonne humeur, une photo de groupe fut prise pour mémoriser ce tournoi 2009.



Les adeptes de la petite boule blanche

14h c'est l'heure des inscriptions pour la pétanque et c'est sans problème de participants qu'à 15h Marie-Claire Goujeon et Philippe Pommereau ont lancé le concours. Les équipes sont formées avec les amusantes petites surprises liées au hasard du tirage au sort. L'autre tirage pour connaître les différents affrontements est également exécuté et c'est après les commentaires de retrouvaille que tout ce petit monde des boules s'éparpille, espérant se surpasser en « bibes » et « carreaux », sur l'esplanade de la salle des fêtes.



Ce coup-ci c'est sûr, c'est carreau



Je l'aurais, la prochaine fois je l'aurais

Les jeux divers se sont mis en place, avec cette année quelques nouveautés comme le casse noix, le lancé de tatane, le basket et la course à l'eau.



*Ya tout, le geste, la posture...
Un pro. du lancé de tatane*



>> Fête du 14 Juillet

Tous nos remerciements bien sûr et toujours aux associations participatives (ASC, La Carriole, le Tennis Club, le Club Loisirs Troisième Age et le



Ils posent pour la photo au chamboule tout !

Foyer du Mesnil) ainsi qu'à M. Morel et son jeu du palet Breton, jeu difficile. Chaque année il nous fait voir comment mieux réussir mais...

Le tir à la corde des enfants, des dames et des messieurs costaux, sur le coup des 17h fait la joie d'un public animé arrivant tranquillement pour le repas de fin d'après midi. Tout le monde ayant pris



Allez les filles, magnifique, encore un effort

place autour des tables, nous pouvons remettre les lots. A la pétanque, nous avons pu applaudir Baptiste Auger et Jean-Paul Tibet-Zanini les vainqueurs de cette année. Après cet intermède, notre traditionnel repas, précédé de l'apéritif, peut commencer. Il est accompagné de l'incontournable tombola. La soirée dansante animée par Jean-Luc Linsard termina cette journée durant laquelle bon nombre d'entre nous ont passé d'excellents moments. Ce fut en plus l'occasion, bien agréable, de se retrouver. Encore merci à toutes les associations participantes, à toute l'équipe municipale et à leurs conjoints ainsi qu'aux Ets Latour pour les coupes récompenses des différents concours.



Elle est passée par ici, elle repassera par là... pas sûr !



Ma M'zelle on trouve plus vos petits papiers



Le coup de poignet, tout dans le coup de poignet



C'est bien aussi à l'extérieur



On est bien à l'intérieur

➤➤ Repas des Anciens

Dimanche 18 Octobre, chouette, c'est le repas des anciens. Dès 9h tout le conseil municipal aidé des différents conjoints s'affaire à la préparation de l'évènement et cela jusqu'à 11h30, heure à laquelle, après avoir bien vérifié les moindres détails, chacun va également se préparer. 12h, Ouf ! L'animation est là ainsi que le traiteur, tout va pour le mieux.



Quatre vingt dix, nous serons nombreux cette année autour de la table. Les premiers bonjours, rires et discussions se font entendre dès l'arrivée des premiers convives, très vite la salle se remplit et la bonne humeur s'installe. Les derniers convives arrivent, tout le monde est placé pendant qu'à la cuisine sont préparés les petits toasts et qu'en salle on



sert l'apéritif. Quant aux membres du conseil municipal ainsi que leurs conjoints, ils s'affairent au service tandis que les cuisiniers de la Gastronomie Vernolitaine nous peaufinent leur délicieux repas. Jean-Luc Hudebine notre Maire nous présente au cours de son discours les différents évènements et projets communaux puis comme à l'accoutumée une minute est réservée pour penser à ceux qui nous ont malheureusement quitté. Les différents plats accompagnés de vins fins se succèdent tous aussi



savoureux les uns que les autres, le tout entrecoupé bien sûr de l'incontournable « Trou Normand ». On trinque à droite, on trinque à gauche tout en



écoutant le répertoire de nos forts appréciés animateurs « Tony Forman et Marie-France ». Les feux des projecteurs se tournent maintenant vers Madame Hélène Keravel doyenne de l'assemblée et M. Leconte doyen, ils reçoivent toute notre amitié ainsi que les quelques cadeaux offerts par la municipalité. Avant de danser est venu le délicieux moment d'écouter les blagues des Claude, Murielle, Guy... Les chansons des Roger et Marie-Claire, Josiane, Léone... Que d'émotion lorsque M. Jouk accompagné de Tony et Marie-France nous entonne quelques chansons venues du Grand Est et ceci en langue locale. Vraiment bravo à tous. Déjà l'air de « ce n'est qu'un au revoir » se fait entendre et c'est jusqu'à 19h que notre après-midi récréative nous a mené... si vite. Ce n'est pas grave, nous recommencerons encore l'année prochaine, on ne s'en lasse pas.



➤➤ *Repas des Anciens*



LE QUATUOR DE CHARTRES

Il est 15h, nous attendons puis nous accueillons, quelque peu impressionnés, ces musiciens de haut niveau. En fait ils sont cinq car le répertoire prévu ce Dimanche 11 octobre sera celui des quintettes pour deux altos de Mozart.



Patrice Legrand (1^{er} Violon), Robert Aribaud (2^e Violon) Marc-Antoine Chomet (alto) Philippe Pennanger (violoncelle) et Jean-Baptiste Brunnier (alto solo de l'orchestre Philharmonique de Radio France) sont nos hôtes pour ce Concert.



Que de talent mais aussi de simplicité émanent de ces artistes avec lesquels nous partageons un moment de répétition avant l'ouverture des portes au public.

17h, notre église se remplit et ce sont près de 140 personnes que nous voyons venir occuper les bancs.

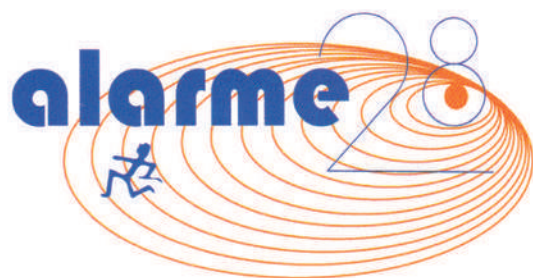


Les musiciens installés, les auditeurs attentifs se laissent emporter par la musique de Mozart qui les enchante et leur fait oublier le temps



Que c'était bien, il y avait tout... le public, la qualité, nous recommencerons c'est promis.

Au service de votre sécurité depuis plus + 25 ans...



Alarme sans fil DAITEM

Insensible à la foudre

Fabrication française

Garantie 5 ans

Devis gratuit



Alarmes et automatismes
de la maison

C'est aussi : la surveillance vidéo, coffre fort, Interphone sans fil et vidéo.

Place Rotrou - DREUX - ☎ 02 37 42 09 50 - E-mail : alarme28@wanadoo.fr

CONCERT DU 22 NOVEMBRE 2009

Une nouvelle fois cette année notre église St Martin s'est laissée égayer, bercer, enchanter par la musique. Un concert était organisé par le conseil municipal, ce dimanche 20 novembre et il nous a permis de



découvrir ou redécouvrir le son, la mélodie issus de l'harmonica. Claude Saubestre accompagné au piano par Nami Miyata nous a interprété une vingtaine d'œuvres, du concerto pour une voix de Saint Preux de la danse du sabre de A. Katchaturian en passant par une danse hongroise de J. Brahms et l'une des rhapsodies roumaines de G. Enesco. A la fin de ce concert, le public enchanté, debout, dans un tonnerre d'applaudissements, réclama quelques interprétations supplémentaires. Afin de prolonger



ces instants merveilleux, organisateurs, musiciens et public, se sont retrouvés autour du verre de l'amitié dans la salle de la mairie.



LE FUR
TRAITEUR

- Pour vos réceptions
- Pour vos banquets
- Plats à emporter

☎ **02 37 42 45 60**

Fax 02 37 46 43 95

6, ROUTE DE CHARTRES

28500 VERNUILLET

L'Amaryllis

Artisan Fleuriste

Livraison à domicile

 par 

*2, rue des Camélias
28500 Cherisy*

Tél. 02 37 38 28 49



➤➤ Une saison à Maisière

Aux premières lueurs du jour, ils ont quitté le hameau de Croth. Là où sont nés les enfants mais la terre ne donne plus le peu pour vivre. La famille s'en va. Lui, Martin, le père, la maman Marie, Guillaume, l'aîné déjà robuste, Edeline en sa seizième année, Arnaud et Lucie n'ont guère dépassé les dix ans. Ils suivent une sente, à l'orée de la forêt. Vers la mi-journée, Marie tire de son sac quelques châtaignes cuites et une poignée de baies rouges cueillies sur le chemin. En cette année 1275, « Philippe », on le nomme « Le Hardi » règne sur le pays de France.

Sur le sentier, Martin, soudain, s'arrête : il fait le signe du silence. Dans l'ombre du sous bois, deux loups regardent les intrus. Martin serre le bâton noueux qu'il tient à la main, mais il sait qu'il n'y a pas trop à craindre. Les deux loups baissent la tête et se glissent sous le hallier. L'étroit chemin descend maintenant vers la rivière. Deux houx d'arbres joignent les deux rives. Martin hisse Arnaud sur ses épaules, Edeline prend Lucie : la rivière est vite franchie. Dans un champ, deux hommes courbés, travaillent. Quelques maisons apparaissent. Martin et les siens vont vers les deux hommes et les saluent : le plus âgé les regarde attentif : « tu cherches un abri. Au village, tu trouveras deux maisons, l'une est encore solide ». « Et le seigneur ? » interroge Martin. « C'est Simon de Maceris, un homme juste, ne crains pas ». « Et le nom de ton village ? » demande Martin. « Maisière » répond le plus jeune.

Lorsque la famille arrive aux maisons une vieille femme leur sourit. De sa main elle montre le chemin : elle a deviné ce que cherchent ceux-là exténués de fatigue.

La maison est basse, de bois et de torchis. Il faut pousser fort pour ouvrir la porte. Au milieu de l'unique pièce, deux grosses pierres noircies et des cendres. Le long d'un mur un coffre en bois, un lit, très bas garni de paille et recouvert de quelques peaux. Marie distribue les dernières châtaignes. Déjà les petits se sont couchés et dorment. Marie les rapproche l'un de l'autre et s'allonge près d'eux. « Je vais chercher du bois et du feu » dit Martin. Edeline et Guillaume sortent avec leur père. Au matin, une faible clarté pénètre dans la maison par la petite ouverture de l'un des murs. Entre les pierres du foyer rougeoient quelques braises. Marie ouvre la porte ; posée à terre, une grosse boule de pain presque noire. Accroché à une perche de bois, un morceau de lard. Le pain est vite partagé ; avec un couteau Martin coupe de fines tranches de lard.

« Hé, l'homme ». L'appel vient du chemin. C'est le paysan rencontré hier. « Je suis Abelin, je vous emmène chez Simon, le seigneur ». La maison du seigneur est bâtie au lieu dit « l'entragues ». Martin s'incline devant Simon « je suis Martin, homme libre. Voici Marie, ma femme devant Dieu et devant les hommes. Et nos enfants ». « D'où viens-tu ? demande Simon. « De Croth, au pays des roseux ». « Tu es un homme libre, Martin, je te donne une terre, une

tenure. Elle t'appartient. Tu peux la transmettre. A la moisson, tu me porteras deux gerbes et à Noël deux chapons. Tu répondras aux corvées lorsque je le demanderai. Fais de ta maison, une demeure digne des tiens. Maintenant, va ». Abelin conduit Martin au lieu dit « la fosse au vilain ». Il y a une grande terre en friche. Deux troncs d'arbres sont couchés en travers. « Cette terre est bonne » dit Abelin. « Tu travailleras, les arbres abattus sont à toi ». Martin regarde sa terre, silencieux. L'église du village est proche de la maison, on peut y entrer jour et nuit. C'est une longue nef, le chœur n'est pas achevé, on ne voit pas de clocher. Martin est le saint patron.

Autour de l'église, le cimetière clos de murs bas. Après les inhumations dans les champs, les villageois ont choisi un lieu de sépulture, dans le village, au pied de l'église. Le lieu des morts va fixer, pour longtemps, l'habitat des vivants. Arnaud et Lucie ont rencontré des enfants de leur âge. Un jeune garçon les emmène devant un grand enclos, des chèvres, des moutons, deux vaches. « Notre troupeau, dit le garçon, le troupeau du village ».

Martin se rend chez Guerric qui détient une grosse quantité de bois. « J'ai besoin de faire un lit. Veux-tu m'avancer un peu de bois ? ». « Prends ce qu'il te faut » répond Guerric. « Et n'oublie pas de mettre la table ».

Mettre la table ! Tout simplement fabriquer la table et la mettre dans la maison. « Il te faudra aussi quelques tabourets » suggère Guerric en souriant. A l'autre bout du village, au bas de la côte où grimpent les vignes, Martin est allé voir Odelin, un homme que l'on traite avec respect et même avec un peu de crainte. C'est le maître du fer et du feu. Il est forgeron. « J'ai besoin d'outils » dit Martin. « Je sais ce qu'il te faut » répond Odelin. « Va en forêt et rapporte moi de quoi nourrir ma forge. Ludo, mon garçon te montrera le bois qu'il me faut ». Avec d'autres femmes, Marie se rend sur la rive du ruisseau à l'eau limpide. On y lave le linge avec la cendre de bois. Et le linge lavé sèche sur l'herbe.

Les journées, au village, commencent avec le jour et s'arrêtent à la nuit. Ainsi Martin et Guillaume nettoient leur terre, arrachent les broussailles, débitent les troncs à la hache. Un compagnon dit à Martin « tu as le choix pour les semences : le blé, l'épeautre, l'orge, le seigle, ou encore le millet ou le trémois, c'est bon pour le bétail, le trémois, on dit aussi l'avoine ».

Edeline est allée au puits. Une femme lui a dit : je sens de la fatigue, l'âge. Veux-tu emmener mes cochons dans la forêt ? Edeline a emmené la petite harde pâturer dans la forêt. Ce matin, le garennier du seigneur mène les hommes valides à l'essartage. Défricher la grande forêt pour élargir les terres cultivables, en créer de nouvelles. Les villages s'agrandissent, se multiplient. Guillaume aime se rendre en forêt. Sombre et inconnue, elle borne l'horizon, c'est un univers où vivent les ermites, les chevaliers errants en

➤➤ Une saison à Maisière

quête de prouesses héroïques, les amoureux s'y réfugient, des brigands s'y cachent, des loups imposent leur loi. Et il faut l'abattre cette forêt pour prendre sa place. Dans la plaine, les paysans tentent d'assécher des terres marécageuses pour les rendre à la culture ou à la prairie.

L'entrée du village, près de la maison de Simon, se fait par le passage à gué de la rivière et du ruisseau. Le passage souvent s'encombre : le nettoyer est un travail plaisant sous le soleil, moins agréable à la période hivernale.

Le jour n'est pas levé lorsque deux ombres se faufilent dans la forêt. « Le gros gibier appartient au seigneur, tu le sais » dit une voix. « Et s'il nous arrive un sanglier ou un chevreuil, doit-on fermer les yeux ? » répond une autre voix. « Alors gare à la punition » dit la première voix.

Le four et le pressoir sont la propriété du seigneur. Le pain est cuit dans le four, moyennant une redevance. Il y a des désobéissances, nul n'en doute.

Dans la plupart des seigneuries surgissent des révoltes, plus graves. S'il existe des seigneurs soucieux de la justice, il en est aussi qui sont des tyrans. Des mercenaires font toujours la guerre, la souffrance de la faim ressurgit trop souvent. Et cependant les conditions de la vie paysanne sont meilleures : les moines des abbayes voisines, Coulomb,

Saint Vincent au Bois ont enseigné aux gens des campagnes, l'assolement pour une rotation des cultures, la mise en jachère qui repose la terre, l'usage du fumier animal, l'art d'irriguer. Les rendements augmentent, l'outillage se développe, comme le soc de la charrue, la faux et la faucille, le fléau pour battre le grain, le collier d'épaule sur le poitrail des bêtes de trait, le rythme des saisons est mieux observé, des calendriers sont gravés sur les portes des églises. De tout cela le paysan prend conscience, de son savoir faire, de sa maîtrise de la nature, des richesses qu'il tire de sa terre. Alors parfois devant l'injustice, contre la vanité d'un pouvoir, le paysan se fâche.

La justice seigneuriale est nécessaire mais que d'obstacles pour parvenir à un jugement équitable.

Les soirs d'été, les paysans se retrouvent pour la veillée. Sous la voûte de l'infini, chacun s'abandonne au calme et à la rêverie. La discussion des uns va bon train. Les autres, en silence écoutent. Un pèlerin, parfois de passage, apporte des nouvelles du dehors, des nouvelles du roi de France. Et le conteur du village n'a jamais fini ses histoires merveilleuses. Ceux-là dansent, d'autres chantent. Le feu est allumé ; la longue flamme crépite et monte dans la nuit. Vers la lune. Vers le ciel.

Albert GARNIER



Patrick UDÉ

Portable: 06 80 05 13 91

E-mail: patrick.ude@orange.fr

GROUPES ÉLECTROGÈNES

1, rue des Mairies - MARSAUCEUX - 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

Tél.: 02 37 43 44 45 - Fax: 02 37 43 42 41

E-mail: ud-energie@wanadoo.fr - Site: udenergie.fr

➤➤ École de Marsaueux

L'école publique située à Marsaueux fait partie du regroupement pédagogique de Charpont, Ecluzelles, Mézières-en-Drouais, Ouerre qui compte 9 classes : 6 à Marsaueux et 3 à Ouerre.

Les effectifs se répartissent de la façon suivante :

- Classe de Petite Section et Moyenne Section : 25 élèves : Mme Fabre Dany
- Classe de Petite Section et Moyenne Section : 24 élèves : Mme Husson Elisabeth
- Classe de Grande Section : 28 élèves : Mme Roger Elodie
- Classe de C.P. : 21 élèves : Mme Goyer Josiane
- Classe de C.P. et C.E.1 : 22 élèves : M. Martin Hervé
- Classe de CE1 et C.E.2 : 23 élèves : Mme Tardieu Gwladys

Le personnel de service se compose ainsi : Dames de service : Mmes Beauclair, Cacérès, Patriarche, Ruffaut, Tonein. Agents spécialisés d'Ecole Maternelle : Mmes Glatigny et Potier.

L'année 2009 fut riche en activités :

Janvier : La troupe Pois de Senteur est venue nous présenter « *La fée Néroline* ». Cette fée nous a appris à respecter l'environnement.



Les enfants ont dégusté la traditionnelle et délicieuse **galette des rois** offerte par l'Amicale du Regroupement Pédagogique, coiffés de leurs magnifiques couronnes fabriquées en classe.



Mars : Dans le cadre de l'USEP, les C.E.1-C.E.2 ont effectué **une épreuve d'endurance** à Nogent-le-Roi. Les deux classes de C.E sont allées au COMPA découvrir **l'exposition sur « L'eau »** et ont participé à une animation pédagogique pour sensibiliser les élèves à l'importance de l'eau dans le corps.



Juin : les 6 classes de l'école sont allées au **village des Indiens** à Sargé sur Bray.



Monter sur un poney, découvrir un trésor en suivant un jeu de piste, se maquiller avec des peintures de guerre, décorer son bandeau, jouer autour du totem.... La journée fut bien remplie !





Les C.E1-C.E.2 ont passé des **épreuves d'athlétisme** sur le stade et ont rencontré une classe de Villemeux autour de l'étang pour une remise des récompenses.

Septembre: Les « Trois Chardons » nous ont présenté le spectacle de « **Monsieur le Vent** ». Dans toutes les classes, ce spectacle est exploité sur le plan pédagogique en français, en math, en découverte du monde et travaux manuels.



Le bal costumé en mars et la **ker-messe** en juin, organisés par les parents d'élèves, sont des événements importants,

très attendus des écoliers et permettent de réunir parents, enfants, enseignants et anciens élèves dans une ambiance festive et détendue.



Le 1^{er} semestre, les C.P./C.E.1 et les C.E1/C.E.2 fréquentent la **piscine** de Vernouillet.

Les dames de la Bibliothèque « Au coin du livre », Mmes Garnier et Personnet, viennent lire, bénévolement, des **histoires** aux élèves du cycle 2 pour le plaisir des grands et des plus petits. Pendant qu'elles accueillent un groupe, les autres élèves vont **lire** soit dans la classe de G.S., soit dans les classes de M.S.. Nous les remercions pour leur gentillesse et leur dévouement.

Les élèves de C.E.1 et C.E.2 s'initient à l'**anglais** grâce à Mme Tardieu tandis que M. Martin leur

apprend à s'exprimer dans le domaine des **Arts Visuels**.

Dans chaque classe, la pratique régulière de l'ordinateur permet aux enfants de se familiariser avec les **outils informatiques** et de progresser dans la réussite du B2I, demandé au C.M.2.

Comme l'an dernier, nous organisons des heures **d'aide personnalisée**, le soir. Nous nous efforçons au maximum d'aider les élèves en difficulté et nous avons mis en place différentes actions pour aller dans ce sens. Nous avons la présence d'Aurélié Garcia, Emploi Vie Scolaire, recrutée par l'Education Nationale.



Notre école de campagne est un lieu agréable où les enfants peuvent bénéficier d'un enseignement de qualité dans une ambiance sympathique et conviviale.

L'équipe enseignante

La musique accessible à tous



Vente Location d'instruments de musique - Librairie

Music Gallery Dreux

14, Bd Louis Terrier - 28100 DREUX
Tél. 02 37 42 18 14

www.musicgallery.fr



Ouvert
de 11 h 30 à 12 h 30
et de 17 h 30 à 19 h 20



GIROUX Joël

72, Grande Rue
28210 Villemeux

 **02 37 82 40 73**

Fax 02 37 82 48 84

- *RADIO - TV*
- *MENAGER*
- *PARABOLES*
- *ANTENNES*

Le charron est par définition, l'artisan qui fabrique les chars et les charrettes. D'origine, il tire son nom du celtique « carro », le char à 4 roues devenu « carrus » en latin, tandis que « carruca », char à 2 roues gaulois a donné en français : charrue.

Cependant, l'art du charron ne repose pas sur la fabrication des véhicules mais sur la réalisation de la roue. Savant assemblage d'un moyeu et de plusieurs rais et jantes en bois de diverses essences.

Le **moyeu** est en orme tortillard dont les fibres se sont naturellement vrillées.

Les **rais** sont tirés d'un bois de fente, acacia ou chêne, qui a été refendu en suivant la fibre de sorte que celle-ci assure la meilleure rigidité.

Les **jantes** sont en frêne ou en orme « de fil » car elles auront besoin de rester souples. Les qualités sont augmentées par la durée de séchage des bois qui, suivant la maxime, est d'un moyeu 3 jours, d'une jante 3 mois, d'un rai 3 ans.

Pour construire sa roue, le charron commence par débiter le moyeu dans une bille d'orme tortillard ; il le scie de longueur et le « bûche » à la *hache* à *blanchir* pour le rendre approximativement cylindrique avec deux extrémités tronconiques. Placé sur le tour à bois, le moyeu va être mis « au rond » avec la *gouge* puis amené au bon diamètre avec le *ciseau*. Les 2 extrémités sont formées : la partie arrière (vers la charrette) mesure les 3/4 du diamètre central, la partie avant seulement les 2/3. C'est sur cette extrémité que le charron creuse au *grain d'orge* les moulures et rainures qui forment sa signature. Bien entendu, il va planer ces 2 extrémités. Ainsi tourné et si on le pose debout, on retrouve le sens premier du signifiant « moyeu » qui vient du latin : « modiolus » : petit vase.

La roue de charrette traditionnelle étant formée de 2 x7 rais, le charron doit donc creuser 14 mortaises à la *tarière* sur la ceinture du moyeu. La finition s'effectue à la *gouge carrée* pour les angles et au *ciseau* à bois pour « l'écureage », l'inclinaison des rais vers l'extérieur.

Les rais sont dégrossis à la *varlope* puis à la plane sur un appareil à rai ressemblant à un serre-joint fixé sur l'établi. La forme affinée vers le centre et « en flamme » aux extrémités est donnée par un gabarit variable selon le modèle de roue. Le charron détaille ensuite la broche au tenon qui s'insère dans la mortaise de moyeu. Ses 14 rais étant réalisés, l'artisan va procéder à « l'enrayage ». Le moyeu est mis à bouillir dans une chaudière durant parfois 2 heures pour assouplir les mortaises. Il est ensuite muni de 2 frettes provisoires et placé sur un enrayoir qui le maintient en place. À l'aide d'un gros *marteau*, le charron enfonce à demi 4 ou 5 rais sur le pourtour puis il plante, toujours à moitié, les rais restants. À la *masse*, il enraye ensuite à fond un rai sur 2 et recommence jusqu'à ce qu'ils soient tous en place.

Après cela, les extrémités sont mises de niveau avec une *étampe* et à l'aide d'un *levier à crochet* qui permet de les relever ou de les abaisser. Avec un *compas à verge*, il trace ensuite l'emplacement des pattes ou tenons de jantes qu'il détaille à la scie ou au ciseau. La longueur de chaque tenon doit être inférieure de 3 à 5 mm à l'épaisseur de la jante car il ne doit pas porter sur le cerclage. Enfin, il est fendu en bout à la scie pour recevoir un coin de serrage lorsqu'il sera adapté à la jante.

Les jantes sont découpées dans des plots de frêne ou d'orme de fil à l'aide du gabarit correspondant au diamètre de la roue. Au nombre de sept, ces jantes, un mot dérivé du gaulois « combita » : courbe, n'ont pas exactement la courbure tangente au cercle intérieur de la roue. Elles sont légèrement relevées en bout pour donner le « raide » qui, une fois assemblé, laissera un léger intervalle, le « pas », que contraindra le cerclage à chaud pour faire une roue ronde. À chaque jante, l'artisan repère et perce 2 mortaises en correspondance avec les pattes de rais. Il perce également en bout de jante les trous de goujons destinés à parfaire l'assemblage.

2 à 2 les rais sont présentés devant les jantes et petit à petit, au marteau, le charron contraint les tenons à pénétrer dans les mortaises et les goujons à réunir les jantes. Lorsque tous les éléments sont en place, il bloque les tenons en introduisant les coins au centre des mortaises.

Le forgeron va maintenant le seconder en plaçant à chaud sur le moyeu un « cordon », c'est-à-dire une frette de part et d'autre des rais et un cercle à chaque extrémité du moyeu.

Vient ensuite l'opération qui nécessite l'appui de la famille et des voisins : on va embattre la roue. Celle-ci va être bloquée horizontalement sur une sorte de trépied. Le forgeron a préparé un cercle de fer égal à celui de la roue en bois. Il le met à chauffer à même le sol sur un feu circulaire. Dès que le fer est à température, 3 hommes s'en saisissent avec des crochets et viennent le poser sur le tour de roue. Immédiatement, à la masse et aux bâtons à embattre, on positionne parfaitement le cerclage tandis que les femmes et les enfants jettent des seaux d'eau pour éviter l'inflammation du bois et retreindre le fer.

Le cercle sera ensuite boulonné sur les jantes pour limiter le déchaussement. Il reste au charron à boîter la roue : il perce le centre du moyeu à la tarière à vis puis il l'ouvre en cône avec les losses à crochets. Ensuite à la masse, il y enfonce la boîte en fonte enduite de bouse de vache pour en faciliter la pénétration. Malgré sa violence, cette opération doit être minutieuse car, si par inadvertance, la boîte était mal positionnée, la roue serait perdue.

R.H



GARAGE FRÉDÉRIC PITOT

AGENT PEUGEOT



VÉHICULES NEUFS

OCCASIONS RÉCENTES

UTILITAIRES



DEUX ADRESSES POUR VOUS SERVIR

MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE

STATION ESSENCE

ET LAVAGE 24H/24

50 bis, rue du Général de Gaulle
28500 CHARPONT

☎ **02 37 43 75 29**

Fax 02 37 43 89 42

E-mail : pitot.frederic@wanadoo.fr

LOCATION DE VOITURE - AVIS

65, Faubourg Valmorin
28210 NOGENT-LE-ROI

☎ **02 37 51 92 12**

Fax 02 37 51 99 89

E-mail : garagepitot.peugeot@orange.fr



ECOMARCHÉ

Les Mousquetaires

**TOUTE L'EQUIPE DE VOTRE
ECOMARCHÉ**

vous accueille du :

Lundi		15 h 00 - 19 h 30
Mardi	9 h 00 - 12 h 30	15 h 00 - 19 h 30
Mercredi	9 h 00 - 12 h 30	15 h 00 - 19 h 30
Jeudi	9 h 00 - 12 h 30	15 h 00 - 19 h 30
Vendredi	9 h 00 - 12 h 30	15 h 00 - 19 h 30
Samedi	9 h 00 - 13 h 00	15 h 00 - 19 h 30
Dimanche	9 h 00 - 12 h 15	

NOUVEAU DANS VOTRE ECOMARCHÉ

**Une Piste Lavage Karcher à côté des
Pompes Carburants 24/24**

ZAC DES FORTS - ROUTE DE MARSAUCEUX

28500 CHERISY

Tél. 02 76 89 11 30

Boulangerie CREINIER

**Jean-Marie
et Laure**



Fermée le Mardi

Tél. : 02 37 43 71 25

28500 Mézières en Drouais



Le siège de l'association musicale 1001 NOTES est situé dans les locaux de l'ancienne Mairie, à côté de l'école de Luray.

Musiciens débutants ou confirmés, enfants ou adultes, notre association est ouverte à tous.

Vous découvrirez le plaisir de jouer d'un instrument de musique ou de vous perfectionner au contact de professeurs diplômés et des autres élèves. Le choix des instruments est vaste et permet de répondre aux attentes de beaucoup.

L'association est gérée par des parents d'élèves ou des élèves eux-mêmes.

Suite aux départs de cette année, le bureau est prêt à accueillir les bonnes volontés.

D'une durée de 30mn, de 40mn ou d'une heure, les cours ont lieu une fois par semaine à l'association ou au domicile du professeur. Il n'est pas nécessaire de prévoir des cours de solfège en dehors des cours de musique car son enseignement est intégré pendant la pratique musicale. Le calendrier des cours suit le calendrier scolaire.

Pour clore l'année, une audition des élèves est organisée en juin. Très appréciée de tous, cette audition n'est ni un concours, ni une obligation, elle permet de rassembler tous les membres et se termine autour d'un verre de l'amitié.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les possibilités que l'association peut vous apporter, les cours, les tarifs et les modalités de règlement.

Vous trouverez des informations sur notre site internet à cette adresse : <http://1001notes.ovh.org>

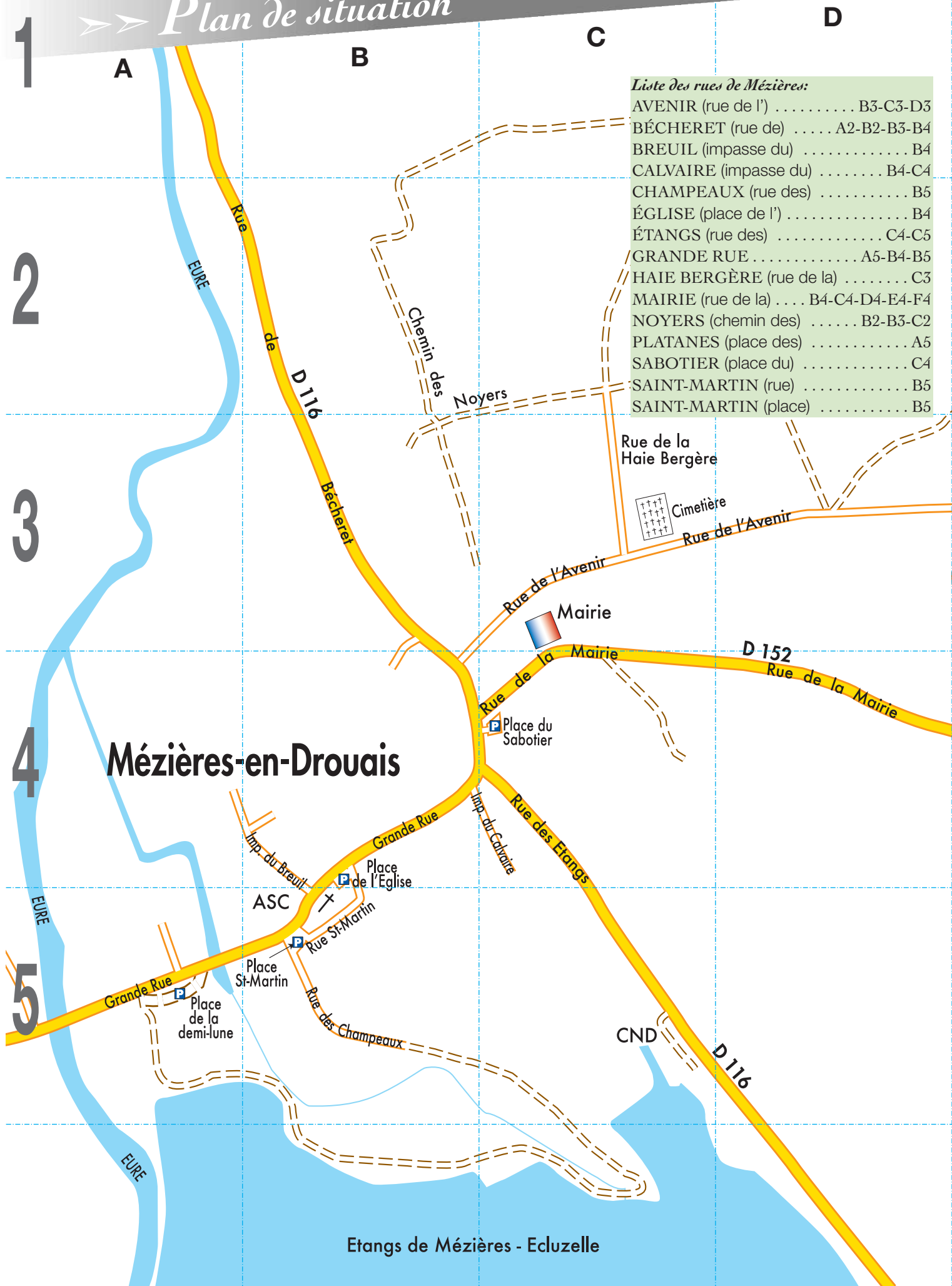
Contacts : 1001notes@laposte.net ou téléphone : 02 37 64 46 33

A bientôt



Siège Social : Maison du Luat Clairet : 10 rue de l'ancienne Mairie - 28500 LURAY
Association loi 1901 Agréée Jeunesse et Éducation Populaire

Plan de situation





GARAGE de la ROCADE

R. GAUTHIER
MECANIQUE TOLERIE PEINTURE
TOUTES MARQUES
STATION LAVAGE

Route de Nogent-le-Roi
28500 STE GEMME MORONVAL

 **02 37 46 20 65**

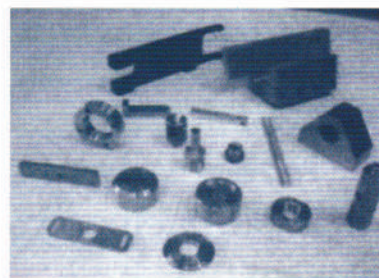
Fax 02 37 42 61 78



Dépannage  **02 37 46 04 16**

MECA ALLIANCE

Atelier de Mécanique Générale de Précision



Z.A. de Marsauceux - 28500 Mézières-en-Drouais

 **02 37 43 89 82** - Port. : **06 16 19 19 88** - Fax : **02 37 43 46 73**

Keolis
Eure et Loir

Partenaire de tous vos déplacements
Tourisme • Sorties scolaires •
Lignes régulières

Impasse de la Rabette
28109 DREUX cedex
 **02 37 46 20 73**
 **02 37 46 41 97**



Toutes assurances - Retraite - Placements - Prévoyance

Cabinet BUON & ASSOCIÉS

6, place Mésirard - 28100 DREUX
Tél. : 02 37 46 26 41 - Fax : 02 37 46 60 94
E-mail : buon.associes.dreux@mma.fr

29, rue de l'Enclos - 78550 HOUDAN
Tél. : 01 30 59 61 36 - Fax : 01 30 59 50 49
E-mail : buon.associes.houdan@mma.fr

L'Association des Créateurs d'Art (A.C.A.) a pour but de promouvoir l'art contemporain auprès du public dans un esprit convivial et de faire connaître la création de nos artistes: peintres, sculpteurs ou photographes. Elle regroupe les tendances artistiques les plus diverses.

Lors de nos expositions, le public peut ainsi découvrir et rencontrer les artistes dans une ambiance amicale et avec eux s'ouvrir davantage à la connaissance artistique particulièrement riche de notre région. L'association accueille les artistes professionnels et les non artistes qui souhaitent nous soutenir.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps pour le Salon 2010 à la Salle Louis Pommereau. Le vernissage se tiendra le vendredi 23 avril à 18h30 et l'exposition sera ouverte à la visite les samedi 24 et dimanche 25 avril 2010 de 10 h à 18 h.

L'assemblée générale de notre association se tiendra le 20 janvier 2010 à la salle Louis Pommereau.

Renseignements auprès du Président: James Mercurin en téléphonant au 01 37 43 78 30 ou par mail: mercurin-james@orange.fr



M. le Maire, les 4 adjoints au Maire et quelques membres de l'A.C.A.

Tout pour Equiper, Entretenir, Réparer votre véhicule
Retrouvez votre centre ROADY le plus proche
de chez vous sur le site www.roady.fr

ROADY



Les Mousquetaires

Route de Gambais
78550 MAULETTE HOUDAN

01 30 46 82 35
HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h15
Vendredi et samedi de 9h à 19h15 sans interruption
Dimanche de 9h à 12h15





1980 Premiers Fromages
1990 Installation au Bois des Louvières
2010 A Suivre...





LA FERME DES CHÈVRES

Ouvert:
du lundi au samedi 7h30 à 19h30
le dimanche de 7h30 à 13h00

Le Bois des Louvières à MARSAUCEUX

☎ 02 37 43 80 86 & 02 37 43 74 41

Il y a 30 ans

Benoist






41, rue St-Martin - 28100 DREUX
7 bis, Place du Musée - 28100 DREUX

Tél.: 02 37 50 01 99

Coiffure & Esthétique

à votre domicile



SYLVETTE

☎ 06 99 61 06 32



ABAN médical



Vente et location de matériel médical

INCONTINENCE - ORTHOPÉDIE
GRAND APPAREILLAGE
CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES SUR RDV

Conseil et livraison à domicile
par personnel diplômé
(Ergothérapeute - Infirmière - CERHA)

STATIONNEMENT
FACILE ET
GRATUIT

86, avenue des Fenots - 28100 DREUX - Tél. : 02 37 42 74 34

Ouvert du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h30 - Fax : 02 37 42 68 04



1170421904JBC002

Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre – Combattants Algérie Tunisie Maroc

Notre modeste association d'anciens combattants a tenu son assemblée générale le 18 janvier 2009 en la salle Louis Pommereau, celle-ci s'est terminée par la traditionnelle galette des rois, les adhérents ainsi que quelques bénévoles participant à la vie de notre section étaient présents. Monsieur le Maire, Jean-Luc Hudebine, n'étant pas disponible pour l'occasion, nous avait présenté ses excuses. Le président de section, Monsieur Beaumont, était parmi nous et notre association le remercie de sa présence.

Lors de cette assemblée, nous avons décidé à la majorité de reconduire pour l'année nos manifestations habituelles, c'est-à-dire, la galette des rois, le tournoi de belote et l'ensemble de nos manifestations patriotiques.



Nous avons constaté au monument aux morts cette année, lors de la commémoration du 8 mai, une participation plus importante que les années précédentes, en effet surtout la présence d'enfants, en particulier ceux de l'école privée Saint Martin - Sainte Agnès. Ils nous ont récité plusieurs textes de leur composition.



Ce message a été très apprécié par le monde combattant. Nous espérons que ce devoir de mémoire soit un encouragement pour notre jeunesse, à ce titre nous remercions enseignants et parents de leur participation.

Notre tournoi de belote du 8 février fut un beau et grand succès puisque 46 équipes se sont affrontées soit 92 joueurs, certes la journée fut épuisante pour les organisateurs, de par leur petit nombre mais le bon résultat et la bonne ambiance durant cet après midi nous incite à reconduire ce tournoi l'année prochaine. Profitons en au passage pour remercier nos amis bénévoles pour leur dévouement ainsi que tous les participants.



Le 11 novembre, jour de la commémoration de l'armistice, nous nous rendons accompagnés du conseil municipal au monument aux morts de la commune, journée qui mettra un terme à nos activités de l'année.

Les anciens combattants A.C.P.G. - C.A.T.M. vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2010.

P.S.: amateurs de belote, reprenez la date du dimanche 7 février 2010 à 14h00, salle Louis-Pommereau.

Amicale des parents d'élèves et amis de l'école laïque du regroupement pédagogique

Comme chaque année en début d'année l'amicale a offert la traditionnelle galette des rois aux deux écoles du regroupement pédagogique, la galette de l'association a eu lieu à OUERRE avec toujours autant de participants. Les nouveaux parents sont les bienvenus. Les parents d'élèves ont organisé la soirée déguisée en mars ainsi que la kermesse des écoles, très réussie, qui s'est déroulée un vendredi soir. Les bénéfices réalisés en 2008 et reversés entièrement aux écoles, ont permis le financement du transport pour le voyage à Cancale des classes CMI et CM2 en mai 2009. Côté théâtre, la troupe de l'homme en noir a donné 5 représentations du « Suicidé » de Nicolai Erdman et poursuivra les représentations jusqu'en février 2010. La cinquième édition du festival d'arts amateurs le « Rendez-vous » a eu lieu en juin dernier une sixième édition est à l'étude avec une formule peut être plus allégée.



L'Atelier de la Grange multiplie également ses représentations. L'atelier présentait deux pièces: la Quête de l'accordéon et « Bonne Année » d'Olivier Courtois. Outre les représentations locales à Dreux, Villemeux, Marsauceux, Vernouillet, l'atelier a présenté « Bonne Année » au festival de Yutz en Moselle qui lui a fait fort bon accueil. Quant à l'Empreinte, le groupe de musique et danses traditionnelles, il se réunit tous les premiers vendredis de chaque mois à la salle des fêtes de Ouerre. Les membres de l'amicale vous présentent tous leurs vœux pour 2010.



LA TROUPE DE L'HOMME EN NOIR

Un bref historique

1925: Création de l'Amicale des Anciens élèves et amis de l'Ecole Laïque.

Des bals, des concerts, des fêtes suivis de quelques années de sommeil.

1965: Réveil de cette amicale laïque, création de diverses activités animées par des bénévoles, dont un groupe théâtral.

C'est ainsi que le 19 décembre 1965, sous un chapiteau planté dans la cour de récréation de l'école de Marsauceux, à l'occasion de l'Arbre de Noël, la troupe de Théâtre donnera sa première représentation « Prête moi ta femme » de M. Desvallières.

Et depuis, cette dynamique quadragénaire poursuit sa mission « Apporter le théâtre à la campagne » - Molière, Anouilh, Roussin, Goldoni, Shakespeare, Obaldia, Feydeau ou Labiche (et j'en oublie) se promènent dans son village natal et aussi ceux des environs.

En 1983 (par quelle coquetterie ?) elle se baptise « La troupe de l'homme en noir » (THN).

Elle présente « Les Vilains » de P.-A. Bréal... les comédiens seraient-ils donc de mauvais garçons ?

Non, sûrement pas !

Voici déjà la saison 2009/2010. Elle est entamée avec une comédie grinçante mais drôle « Le Suicidé » de N. Erdmann. Une fringale nocturne, une envie irrésistible de saucisson de foie, lequel saucisson sera confondu avec un revolver et les quiproquos vont s'enchaîner jusqu'à révéler les caractères de chacun.

Cette pièce a déjà été applaudie très chaleureusement 6 fois; elle va continuer sa tournée en janvier 2010 par Tremblay les Villages; Villemeux puis Luray. Elle cèdera la place à une autre... laquelle ?

Depuis septembre, le metteur en scène, les acteurs, et l'équipe technique se sont attelés à la lecture de nombreux textes pour choisir celui qui régalerait les spectateurs dès juin 2010. Avec peut-être, au grand bonheur de la troupe, une tournée en Provence en août prochain, comme ce fut le cas en 2001 (Molière) et 2005 (Goldoni).

C'est aussi la THN qui est à l'origine du « RENDEZ VOUS » de Marsauceux, Festival des Artistes amateurs. Managée par Eric P, Gérard. P et Eric L, aidée et soutenue par des amis(es) bénévoles, elle en prépare déjà la 6^e édition des 25 et 26 juin 2010, espérant un public encore plus curieux et nombreux que lors des éditions précédentes.

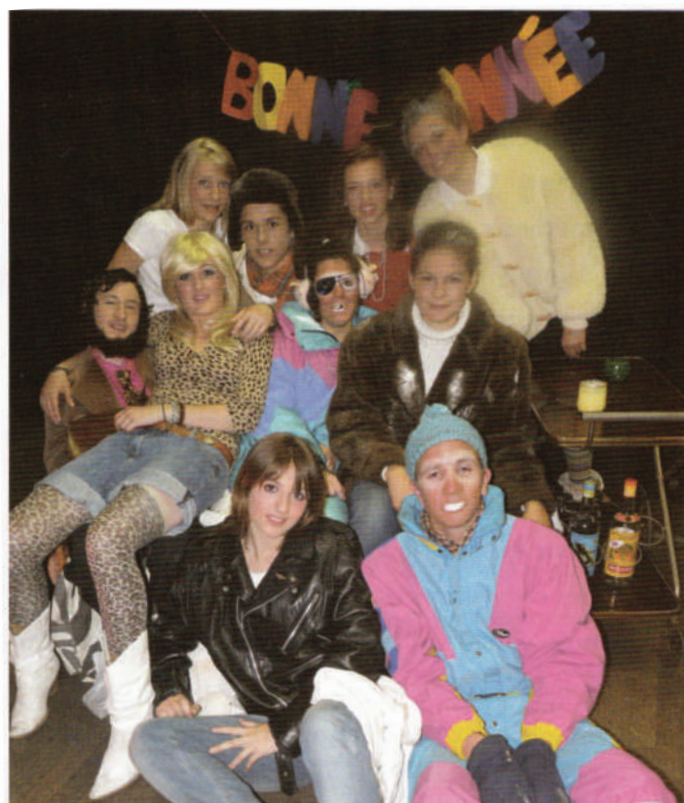
Enfin, si la THN profite de la salle Louis-Pommereau pour répéter chaque vendredi de septembre à avril, elle remercie tout spécialement René Luder qui lui ouvre ses ateliers dès Pâques, car c'est là-bas que le travail des répétitions « se met en boîte », que se peaufinent répliques et décors, pour mieux vous servir, vous, nos spectateurs.

N. ROUCHAUD

Deux pièces pour le prix d'une! Les spectateurs s'en sont donnés à cœur joie. D'un côté un vaudeville familial, de l'autre une parodie de conte de fée. Les jeunes de l'Atelier se sont donnés à fond cette année pour nous faire découvrir ces personnages aussi ringards les uns que les autres: Gérard et son air de pervers, Patrick et son fameux « Oui môman! », la vieille tante qui boit comme elle respire, la miss cata, le mari volage ou les



jeunes amoureuses... Sans oublier dans le royaume



paumé, l'éternel Cavalier Rose, les naines plus vraies que leur mari, les chevaliers aux airs un peu ambigus, la fille du roi plus courageuse que tous les autres réunis et Adamo qui sent aussi mauvais qu'il est moche.

Plusieurs représentations cette année encore et pour la première fois, nous avons été invités à un festival de théâtre jeune à Yutz en Moselle. Un déplacement sur un week-end, effectué avec le groupe des plus âgés, afin de jouer « Bonne année ». L'accueil, le cadre et les souvenirs sont encore dans tous les esprits et cette expérience nous donne l'envie de recommencer... encore plus loin.

Avec des envies de voyage dans la tête, nous préparons donc depuis le mois de septembre, avec un groupe élargi à dix sept, « *Le rideau déchiré* », la rencontre entre une troupe de comédiens et son public, composé de gens de la noblesse, un certain soir de juillet 1789... La farce plus vraie que nature. Une pièce où les sentiments vacillent et où la vérité dépasse parfois le jeu...

Un deuxième groupe composé de sept plus jeunes apprend les bases de la comédie le jeudi.

Olivier Courtois

Calendrier 2010 de l'Amicale:

09/01	Galette des rois de l'amicale à 20h30 salle des fêtes de Ouerre
16/01	Le Suicidé à Tremblay à 20h30
23/01	Le Suicidé à Villemeux à 20h30
30/01	Le Suicidé à Luray à 20h30

19/03	Soirée déguisée de 18h à 20h salle des fêtes de Marsauceux
12/06	Théâtre à Charpont à 20h30
18/06	Fête des écoles à Ouerre
19/06	Théâtre à Ouerre à 20h30
25-26/06	Festival le Rendez-Vous à Marsauceux

Quatrième visite de la troupe de Pantin dans notre village. Cette fois-ci, Michel Mourtérot et ses comédiens nous proposaient une farce élizabéthaine de Ben Johnson «*Volpone ou le renard*». Les personnages pétris d'avarice, d'envie, de jalousie se pressaient au chevet de Volpone jouant l'agonie et se jouant de ces prétendants à son héritage, mais la farce au final se retournera contre son instigateur.

Nous avons retrouvé avec plaisir le jeu plein de fougue des comédiens des Loges. Mais la nouveauté cette année venait du lieu de la représentation. En effet, la pièce a été jouée dans une vieille grange de notre village mise gentiment à la disposition des comédiens par les propriétaires Mme et M Ruffin. Du coup, le sol en terre battue, les vieux murs en bauge, la charpente, tout s'accordait à mettre en valeur les costumes si riches et les décors si sobres de la troupe. De l'avis de tous, une réussite qui met en lumière un élément du patrimoine de notre village. Une expérience à renouveler donc... Les comédiens des Loges ont d'ailleurs une forte envie de revenir et nous risquons bien de les voir au printemps nous présenter «*Un prophète de rien*», pièce écrite par l'un des leurs et interprétée par Michel Mourtérot.



BAR DE L'ECLUZE

BAR - TABAC - LOTO – EPICERIE - PRESSE
28500 MARSAUCEUX ☎ 02 37 43 71 28

steak-frites
le midi
mercredi menu spécial

Nathalie et José

sont à votre service : le lundi de 11 h – du mardi au samedi de 7 h – 20 h minimum

soirées organisées un vendredi par mois

Association Sportive et Culturelle de Mézières-en-Drouais

L'ASC est une association d'éducation populaire qui fêtera ses 25 bougies en octobre 2010 : même si la structure associative est bien plus ancienne, c'est depuis 1985 que l'ASC Mézières porte son nom.

Par les activités proposées et nos projets, nous défendons certaines valeurs qui font notre patrimoine. ainsi nous voulons :

- donner priorité à l'éducation des jeunes (apprentissage de la citoyenneté, pratique de la vie en collectivité, solidarité, compréhension et tolérance de « l'autre », respect de l'environnement naturel et social)
- faire découvrir de façon ludique des activités de loisirs de qualité, qu'elles soient créatives, artistiques, techniques ou sportives, en sollicitant la participation active de chaque individu. Nous ne sommes pas une entreprise de loisirs chargée de proposer aux enfants des loisirs de consommation.
- privilégier ainsi la notion de loisirs éducatifs en favorisant la place du jeu et du plaisir.
- amener les plus grands ou les jeunes à être responsables de leurs actes et ainsi tendre à leur propre autonomie.

Ainsi, nous proposons :

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les enfants de 3 à 12 ans

- Les mercredis
- Les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Février, Pâques, Juillet et Août)

Ouvert de 7h00 à 19h00 (repas et goûter sur place)

Les enfants sont répartis en groupes homogènes :

- Les Schtroumpfs (petite et moyenne sections)
- Les Canailles (grande section)
- Les T-Rex (CP & CE1)
- Les Pécaris (CE2 & CM1)
- Les « Tayak » (CM2 et +)

En fonction des effectifs et des périodes, l'accueil des enfants peut s'effectuer sur 2 sites :

- le pôle de Mézières (enfants primaires et ados)
- le pôle maternel (dans les locaux de l'école de Ste Gemme Moronval)



Mehdi BELLALI lance avec les enfants un projet de potager... Plantation, récolte et entretien selon les saisons ! 2 ans après la mise en place du compostage des déchets au centre, nous continuons à former les éco-citoyens de demain dans la joie et la bonne humeur ! Ici, ce sont les Pécaris et les Tayak...

Ci-dessous, les 3-5 ans de l'ASC, dans leur centre à Ste Gemme Moronval... tantôt jouant les « apprentis cuistots » avec Ratatouille, tantôt jouant à chat perché !



ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE

Nous accueillons les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis scolaires avant la classe de 7h00 à 8h45 et après la classe de 16h30 à 19h00 autour d'ateliers animés.

Le soir, après le goûter, nous proposons aussi un temps où l'enfant se penche sur ses travaux scolaires ; il ne s'agit pas de soutien scolaire ou d'aide aux devoirs mais d'un temps où les enfants peuvent s'avancer dans leurs devoirs en attendant leurs parents. Des ateliers animés sont aussi proposés en parallèle et en complément.

LA SECTION SPORTIVE

...s'est agrandie cette année avec 2 nouvelles sections :

Le F.A.C (Fessiers, Abdos, Cuisses) pour adultes avec déjà 48 participants

La Gym pour enfants 5-7 ans et ses 15 participants

Ces 2 nouvelles sections viennent compléter le panel :

Judo

De 5 ans à adultes

Tennis de table

De 8 ans à adultes

Step

Ados-Adultes

Danse

De 5 à 14 ans

Gym d'entretien

Ados-adultes

BABY-GYM

De 3 à 4 ans

Nous comptons 220 participants à nos activités sportives !

LE CENTRE ADOS

Pour les jeunes de 12-13 ans à 17 ans

➤ Actuellement, nous proposons des semaines d'activités pendant les grandes vacances (JUILLET et AOÛT) - Inscription uniquement à la semaine - 10 à 16 jeunes maximum par semaine.

A l'heure où nous écrivons le présent article, nous pouvons d'ores et déjà nous féliciter du travail engagé durant les mois d'août, septembre et octobre 2009 qui a amené les représentants des communes de Charpont, Ecluzelles, Luray, Marville-Moutiers-Brûlé, Mézières-en-Drouais, Ouerre et Sainte-Gemme-Moronval à se réunir et entamer ensemble une réflexion sur l'aménagement des temps libres des jeunes de leurs communes.

7 communes se penchent sur la question de l'aménagement des temps libres des jeunes.

Ainsi, une enquête auprès de la population des jeunes 11-16 ans des 7 communes et de leurs parents vient être lancée. Les résultats seront connus début 2010 : en fonction de ceux-ci, l'ASC a préparé un panel d'actions en direction de la jeunesse. Nos projets vous seront exposés dans les prochains bulletins...

A SUIVRE ...



Ci-dessus, la Baby-Gym du mercredi matin (3-4 ans), avec Jonathan, éducateur sportif.

Ci-dessous, les judokas en action, dans la salle polyvalente de Marsauceux, transformée en dojo tous les mercredis après-midi !



La salle polyvalente Louis Pommereau est vraiment polyvalente !

Ci-contre et ci-dessous, les jeunes pongistes de l'ASC



Les acteurs de l'ASC Mézières

➤ Le Conseil d'Administration



En haut de gauche à droite :

Sylvie MEURISSE (Présidente), **Véronique CHAUVET-RABILIER** (Vice-présidente), **Jean-Pascal CONGY** (Trésorier), **Valérie BAY** (Secrétaire), **Thierry DUCROT** (membre), **Florence BOUTEMY** (membre), **Hélène MIGNOT** (membre), **Patrick UDE** (membre), **Sandrine LAVERSIN** (membre), **Sébastien KERNEVEZ** (membre).

Ci- contre de gauche à droite :

Soumia KHOUMRANY (membre), **Jean-Pierre RESTOUX** (membre)

Pas en photo : **Yasmine JARDELLE** (Secrétaire adjointe)

➤ L'équipe permanente



En haut de gauche à droite :

Bastien LAMBRECQ (directeur), **Erika AUBERT** (responsable de l'accueil de loisirs & éducateur sportif Step et FAC), **Mehdi BELLALI** (animateur centre de loisirs), **Kathalyn DESCOURTIS** (animatrice centre de loisirs & section DANSE), **Amélie FALKOWSKA** (animatrice centre de loisirs & Ados), **Céline PERRIOL** (animatrice centre de loisirs & Ados), **Mélissa GAECKLER** (animatrice centre de loisirs & section Tennis de Table), **Cloé CASSAGNABERE** (Animatrice centre de loisirs), **Pauline EMONT** (Animatrice en apprentissage).

En bas de gauche à droite :

Jonathan PFEUFFER (Educateur sportif Judo et Gym enfant), **Yolande HABERT** (Educateur sportif Gym d'entretien), **Claire JARDELLE** (animatrice bénévole Gym d'entretien), **Fabienne UDE** (secrétaire comptable), **Chantal LEDOUX** (agent de service et d'entretien), **Laurent DRABEK** (agent de service, d'entretien et de maintenance).

Dates à retenir :

- **Vendredi 26 mars à 19h00**
Spectacle de l'ASC (à la salle polyvalente de Marsaueux)
- **Samedi 19 juin 2010 de 12h00 à 17h00**
Pique-nique convivial (chacun apporte ses victuailles) suivi des

«PORTES OUVERTES» :

Démonstrations et initiation au judo, danse, tennis de table, step, fac, gym... mais aussi des jeux et des animations pour petits et grands.

...des temps d'animation, de partage et d'échanges

Pour tout renseignement :

ASC Mézières

30, Grande Rue

(face à l'Eglise)

28500 Mézières en Drouais

Tél./Fax : 02 37 43 74 52

Email : ascmezieres@wanadoo.fr

Notre site : <http://asc.mezieres.free.fr>

Votre exigence mérite la perfection

STIHL®

Une gamme complète pour tous les travaux du jardin

MS 181
285€

NOUVEAUTÉ

**MOTEUR
+ PROPRE**

Moins 9%
70
d'émissions
polluantes



Puissance 1500 W - Cylindrée 31,8 cm³ - Guide 35 cm
Rollo - Poids (sans guide ni chaîne) 4,3 kg - Carburateur
à compensateur - Bouchons 1/4 de tour des réservoirs

HS 45
361€



Puissance 750 W - Cylindrée
27,2 cm³ - **Longueur de coupe**
45 cm - Poids 4,6 kg

EXISTE AUSSI
AVEC LAME
DE 60 CM

NOUVEAUTÉ

BG 66-D
280€



Souffleur silencieux - Starter à
retour automatique - Réservoir
translucide

Vitesse d'air à la buse :
226 km/h - Débit d'air
maximum : **730 m³/h** -
Niveau sonore (LWEQ) :
100 db (a) - Poids : 4.4 kg

LHERMITE
EQUIPEMENT LOISIR

DREUX :

25-27, rue du Pressoir - BP 50061
C.C. Plein Sud - 28501 VERNOUILLET

Tél. : 02 37 46 45 33

Fax : 02 37 46 79 97

CHARTRES :

Rte d'Illiers (face au rond-point)
2, rue Jean-Perrin - 28600 LUISANT

Tél. : 02 37 30 25 67

Fax : 02 37 30 71 63

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

L'association des parents d'élèves de l'école St Martin – Ste Agnès s'est réunie le samedi 17 octobre 2009 et a élu son bureau :

- Présidente: Mme Muller
- Vice présidente: Mme Martin
- Secrétaire: Mr Marin
- Trésorière: Mme Feler

Différentes manifestations sur la commune ont été programmées pour l'année 2009 – 2010

A savoir: vente de chocolats de Noël, galette des rois... Notre association a pour but de récolter des fonds afin de promouvoir l'épanouissement des enfants et le dynamisme de l'école. Pour tout renseignement, contacter: Mme Feler au 06 15 91 08 78.

Le bureau

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

16, rue des Gaults - 28100 DREUX

66, route de Crécy - 28500 VERNOUILLET

www.creditmutuel.fr

SARL G. MAINI
marbrerie pompes funèbres

1, Chemin du cimetière
28210 NOGENT-LE-ROI - 02 37 51 44 26
31, avenue Kennedy (face à l'hôpital)
28100 DREUX - 02 37 46 86 26

1, rue Marc Chappey
28500 VERNOUILLET - 02 37 42 46 19

TRAVAUX DANS
TOUS CIMETIÈRES

Caveaux - Monuments
Fleurs naturelles et artificielles

FUNÉRARIUM

Rue Louise Michel - Les Corvées
28500 VERNOUILLET

CONTRATS OBSEQUES

Organisation complète d'obsèques

Un service familial
dans le respect des traditions

SARL DUROCASSES
marbrerie pompes funèbres

41, rue de Billy - 28100 DREUX

☎ 02 37 46 02 02

Face cimetière ancien

⇒ **TRAVAUX DANS TOUS**
CIMETIÈRES

⇒ **CONTRATS OBSEQUES**

⇒ **FLEURS NATURELLES**
ET ARTIFICIELLES

⇒ **24h/24 et 7 Jours/7**



Agence Latour

FNAIM



ACHAT - VENTE

02 37 46 93 90

36 rue d'Orfeuill

28100 **DREUX**

Fax 02 37 42 60 01

Site : www.agence-latour.fr

E-mail : agence-latour@orange.fr



LOCATION - GESTION

02 37 62 80 22

34 rue d'Orfeuill

28100 **DREUX**

Fax 02 37 46 08 64

Site : www.location-dreux.com

E-mail : agencelatourgestion@orange.fr

PARKING GRATUIT A L'AGENCE

30 rue Diane de Poitiers

28260 **ANET**

02 37 41 41 11

43 rue Eugène Raymond

28480 **St REMY s/AVRE**

02 37 62 13 14

62bis rue de Paris

28410 **GOUSSAINVILLE**

RÉGION HOUDAN

02 37 43 24 44

PAVILLONS - PROPRIÉTÉS

APPARTEMENTS - TERRAINS - FONDS DE COMMERCE

La solution à tous vos projets Immobiliers

VENTE - ACHAT - LOCATION - GESTION - ASSURANCE LOYER

Estimations gratuites

5 AGENCES A VOTRE ÉCOUTE

Pour la deuxième fois à Mézières en Drouais un festival américain a eu lieu les 18 & 19 juillet route des Étangs. On pouvait y voir se côtoyer les Indiens avec leur tipi, les cow-boys et leur campement avec les chevaux, le corral et les chariots, les soldats sudistes et nordistes de la guerre de sécession,



les soldats de l'US ARMY 1944 avec leur dodge, jeeps, gmc et campement, les superbes motos Goldwing, Harley Davidson, Srtyck et trois belles voitures américaines de collection des années 50-60.



Une belle animation était prévue avec la parade dans Mézières le dimanche matin, des promenades à poney et en calèche, concert et bal country, bagarre et règlement de compte avec les cow-boys et les soldats sudistes, démonstration de maniement du fouet et du lasso, tir à l'arc, concert au campement de Buffalo-Bill, et exposition de matériel et artisanat



dans les divers campements. On pouvait se restaurer et s'abreuver au nouveau saloon et acheter des chapeaux, bottes, chemises et équipement western auprès des différents commerçants présents.



Ce festival a été inauguré par M. Hudebine, maire de la commune, et plusieurs conseillers (ères), ainsi que M. Alain Fillon conseiller général entourés de tous les participants de cette manifestation et de Alain et Mireille Flicher les organisateurs.

Ce deuxième festival fut un succès avec un temps ensoleillé et plus de 1000 visiteurs, donc à l'année prochaine et merci à tous ceux qui ont permis de le réaliser, rendez-vous les 24 et 25 juillet 2010.





SO.GA.MA.



MENUISERIES PVC ET ALUMINIUM

ZI NORD A DREUX

Tél : 02.37.42.82.07

www.sogama.com

« Au coin du livre »

« La lecture est un bonheur qui demande plus d'innocence et de liberté que de considération »

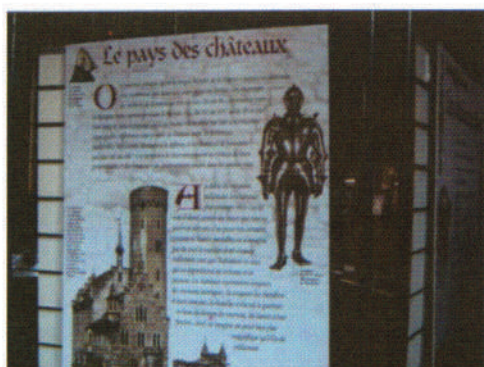
Maurice Blanchot

Bonne et heureuse année 2010 !

Si l'un de vos souhaits était de pouvoir lire plein de livres, venez vite nous voir : nous sommes à votre disposition tous les samedis de 13h30 à 15h30.

Nous avons beaucoup, beaucoup de livres, pour tous les âges, tous les goûts et nous serons heureux de vous guider dans vos choix.

*des albums, des bandes dessinées,
des romans du terroir, des romans historiques,
des documentaires, le Goncourt 2008...*



Au secours ! Le « Club des P'tits loups » est encore en panne et nous cherchons une maman ou une mamie qui nous donnerait une heure un mercredi sur deux pour lire, à la bibliothèque, des contes aux enfants de 5 à 8 ans. Il est bien entendu que nous l'aiderons. Merci d'avance.

Les rendez-vous 2010 :

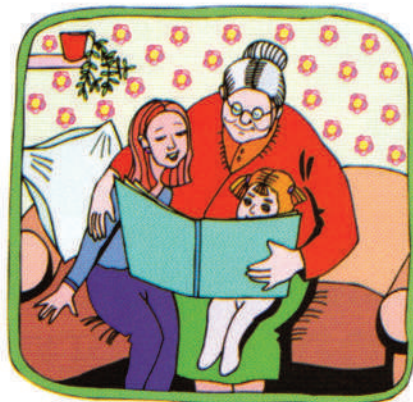
Samedi 9 octobre : fête du Livre

Samedi 20 novembre : assemblée générale



*des romans jeunesse, des romans policiers
des classiques mais aussi les derniers
best-sellers des jeunes auteurs*

La fête du livre a eu lieu le samedi 10 octobre et nos visiteurs ont pu admirer une très belle exposition sur les châteaux forts, rehaussée par des œuvres originales, dont certaines primées, de nos artistes locaux.



Bonne lecture, à bientôt

Le bureau

Faisons la synthèse de l'année écoulée et de ce début de saison 2009/2010:

LE LIEVRE: 62 lièvres ont été prélevés à l'ouverture. Vu le nombre en augmentation, nous nous sommes donnés droit à un deuxième animal par chasseur sur une demi-journée.

LA PERDRIX: Au comptage du mois de MARS, on constate une baisse. Le G I C nous avait accordé une perdrix par chasseur pour la matinée d'ouverture, mais après concertation, les chasseurs ont décidé de ne pas la tuer. 70 perdrix rouges ont été lâchées.

LE FAISAN: Résultat moyen cette année.

LE LAPIN: On n'en connaît pas la raison, mais les résultats sont en baisse cette année.

LE CHEVREUIL: 10 animaux ont été autorisés cette année, comme l'an passé.

LE SANGLIER: L'année dernière, 3 animaux ont été tués, et pour l'instant, aucun n'a été vu.

On se souvient de l'article de Monsieur Claude GANTHER, sur cet animal et pour lequel on le remercie.

RELEVÉ ANNUEL DES CAPTURES DE NUISIBLES DU 1^{ER} JUILLET 2008 AU 30 JUIN 2009

- Total sur notre commune: 37 RENARDS
- Total sur notre commune: 5 FOUINES



Le renard étant en très grosse augmentation chaque année, je voulais informer la population de nos communes sur les dangers qu'entraînent cet animal sur l'être humain:

Le renard, le chien ou le chat, contaminés par l'ingestion de rongeurs malades, peuvent déposer par léchage les œufs du parasite sur leur pelage. Les œufs du *Taenia* présents sur le pelage des animaux pourront contaminer le chasseur, le piégeur, le promeneur, qui touche à mains nues un renard, dans la nature ou sur la route. Ils pourront aussi contaminer de la même façon le maître du chat ou du chien lors de caresses ou de léchage.

Les œufs peuvent aussi être « importés » sur le pelage sans que l'animal lui-même ne soit contaminé!

C'est le cas des chiens et tout spécialement des chiens de terrier, qui se roulent dans les excréments de renards contaminés, ou d'autres animaux à fourrure susceptibles d'être touchés par l'homme (en particulier les piégeurs), sans que l'animal lui-même ne fasse une forme contagieuse de la maladie.



Les personnes qui sont directement en contact avec les renards ou les chiens de chasse sont exposées. Les chasseurs, les piégeurs et les taxidermistes doivent donc être vigilants et suivre scrupuleusement les recommandations qui seront énoncées dans la suite. Les agriculteurs peuvent également entrer en contact avec les renards et, à l'occasion, devoir en dégager les carcasses de leurs machines agricoles. Les piégeurs de renards devraient suivre une formation spécifique de la part de leur fédération pour s'informer des risques encourus et pour s'assurer du strict respect des règles de précaution.

Dans la plupart des régions françaises où des études sur les facteurs de risque ont été réalisées, les populations qui sont les plus représentées parmi les malades (comparées à leur représentation dans la population générale) sont les agriculteurs (hommes et femmes), et les artisans, commerçants et professions

libérales des villages et bourgs ruraux. Les enquêtes faites chez les patients montrent qu'ils pratiquent la cueillette et la consommation régulière de végétaux et baies sauvages. Elles révèlent également la présence de jeunes renardeaux apprivoisés, gardés dans les



fermes comme animaux familiers... Il faut enfin préciser que dans tous les pays européens, parmi les malades, il y a autant de femmes que d'hommes, et qu'en Chine, où la contamination passe vraisemblablement plus par les chiens, il y a plus de femmes que d'hommes. Il ne faut donc pas sous-estimer le risque des sujets qui ne sont pas en contact direct avec les renards, mais qui peuvent se contaminer par d'autres

voies. Les personnes immunodéprimées sont des sujets particulièrement exposés car la maladie peut connaître des développements fulgurants dans leur cas.

Il n'existe pas de solution radicale pour lutter contre le problème de l'échinococcose. Nous pouvons limiter les facteurs favorisant la maladie en observant des mesures de précaution très simples que la population doit connaître et en luttant contre les rongeurs qui vont infecter les renards et nos chiens et chats qui, s'ils sont infectés, représentent un grand risque car ils vivent avec nous.

Nous renouvelons nos **remerciements** pour le travail de nos bénévoles et piégeurs agréés pour cette année.

Conclusion : Notre Société de Chasse a une gestion saine.

Le comptage des perdreaux aura lieu le 7 mars 2010 **soyez nombreux à nous rejoindre!**

Les membres du bureau et moi même, vous présentons tous nos **meilleurs vœux** pour 2010.

MICHEL PATRIARCHE

Ombre & Lumière

Sylvain Provendier

Electricité particulier
Stores fermeture automatisme de portail

6, rue de Prémont - 28500 OUERRE

☎ 02 37 82 33 51 • 06 12 58 32 87 • email : ombre.et.lumiere@orange.fr



S.A.R.L. RAPPASSE LAURENT

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
RACCORDEMENT TOUT À L'ÉGOUT
TRAVAUX DIVERS

☎/Fax : 02 37 82 60 07

Mob. : 06 12 85 26 09

laurent.rapasse@wanadoo.fr

2, Impasse de la Badonnerie - 28500 OUERRE

➤➤ Centre Nautique du pays Drouais

Installé depuis près de 40 ans, sur les berges du plan d'eau de Mézières Ecluzelles.

Le Centre Nautique du Pays Drouais et son plan d'eau sont bien connus des habitants de Mézières Marsauceux.

En plus de ses activités traditionnelles autour de l'activité voile et planche à voile, nous proposons maintenant des activités de loisirs sur le plan d'eau aussi bien que sur la rivière.



Les améliorations effectuées ces dernières années par le SIPEME dans la mise en valeur du plan d'eau et de ses berges en font un lieu incontournable pour tous les habitants de l'agglomération et d'ailleurs.



- Le C N D est affilié à la Fédération Française de Voile, agréé par le ministère de la Jeunesse et Sports et de l'Education Nationale et possède le label Ecole Française de Voile.
- Le club house avec vestiaires et sanitaires vous accueillera dans d'excellentes conditions de confort de février à décembre.



- La terrasse du bar où vous pourrez vous désaltérer et grignoter sur le pouce, fait face au plan d'eau.
- L'espace club qui s'étend sur 4 hectares vous offre un parking privé pour votre auto, ainsi que pour votre bateau ou planche à voile.



- Un ponton de 50 mètres accueille les croiseurs légers et en fait le premier port de plaisance d'Eure et Loir.



➤➤ Centre Nautique du pays Drouais

- Des circuits pédestres et VTT sont proposés au départ de la base.
- Des descentes de rivière au départ de Mesnil Ponceau, Villemeux, Chaudon et Coulombs permettront aux plus sportifs de s'exprimer dans l'élément liquide.



- Le CND organise également des formations aux permis bateaux mer et rivière.

Animations voile 2010

Mercredi de 14h00 à 17h00

Animation voile pour les 7/15 ans
d'avril à juin et de septembre à novembre (hors vacances scolaires)

Vendredi soir de 18h00 à 20h00

d'avril à juin et de septembre à novembre (hors vacances scolaires)

Samedi 19 juin

Fête anniversaire des 40 ans du club



- 11 compétitions de niveau départemental, régional et national seront organisées en 2010.

Retrouvez le CND sur :

www.centrenautiquedrouais.fr

Avec une web cam en direct sur le plan d'eau.

Compétitions de voile 2010

⇒ 27/28 mars	SIL Cata
⇒ 25 avril	SL europe/laser/420/d5d6
⇒ 9 mai	SL optimist open bic
⇒ 6 juin	Challenge open bic
⇒ 27 juin	Critérium départemental
⇒ 5 septembre	SL cata



⇒ 26 septembre	SL habitable
⇒ 9/10 octobre	SIL EUROPE
⇒ 17 octobre	SL finn
⇒ 14 novembre	HABITABLE
⇒ 28/29 novembre	R LASER

SL: Sélective de Ligue / SIL: Sélective Inter Ligue / SIR : Sélective Inter Régionale
CR: Critérium Régional / CD: Critérium Départemental

➤➤ *L'Étoile de Marsauceux*

L'Etoile de Marsauceux remercie tous les dirigeants de toutes les catégories pour leur dévouement tout au long de la saison. Toutes nos félicitations à Hervé et Jean-Marie, responsables des poussins, pour leurs superbes résultats et une finale régionale disputée à Châteaubriand. Merci à tous les sponsors et à tous les supporters de notre club qui se déplacent les week-ends sur les terrains pour nous encourager.

Bilan DEBUTANTS

Une très bonne année pour les petits du club très bien encadrés par M. Bellali et T. Josse.

Une entente avec Luray a permis de faire deux équipes.

Merci aux parents qui se sont déplacés les samedis et qui ont mis la main à la pâte pour aider les dirigeants.



Bilan POUSSINS

L'équipe 1 était encadrée par H. Duboc et J-M. Feld.

Cette équipe a pratiquement tout gagné cette année.

Elle a fini première ex aequo en finale de coupe de district et s'est donc retrouvée à Châteauroux en finale régionale où elle n'a pas perdu un match.



Pour l'équipe 2 cela a été plus difficile avec des dirigeants qui n'étaient pas toujours présents et des parents qui ne suivaient pas leurs enfants. Mais cette équipe a ensuite été reprise en mains par les dirigeants de l'équipe 1 et la saison s'est terminée avec de meilleurs résultats.

➤➤ *L'Étoile de Marsauceux*

Bilan BENJAMINS

L'équipe 1 était dirigée par B. Lefebvre et F. Lebarbey et évoluait dans le championnat à 9.

Cette équipe qui débutait dans le foot à 9 a fini 2^e du championnat sans défaite.



L'équipe 2 était encadrée par P. Lavignole qui était le seul dirigeant.

Ce fut donc une saison difficile pour lui car ce groupe était un peu dissipé mais il a su le gérer et les résultats n'ont pas été catastrophiques.



Bilan 13 ans

L'équipe était dirigée par J-P. Restoux, J-P. Carré, M. Cardin et O. Regis.

Une saison assez spéciale pour ce groupe qui comptait 16 joueurs au début de saison. La première phase s'est assez bien déroulée.

A cause de problèmes d'absences dues à des voyages scolaires plus quelques blessés l'effectif s'est trouvé fortement diminué.

La deuxième phase a donc été plus difficile.

➤➤ *L'Étoile de Marsauceux*

Bilan 15 ans

L'équipe était dirigée par S. Ronné et comptait un effectif de 16 joueurs.

La première partie de saison s'est très bien déroulée. L'équipe a fini en tête de la première phase et s'est retrouvée en championnat élite.

Ensuite cela a été plus difficile car en cours de saison des joueurs ont arrêté et l'équipe a souvent joué à 10 voire moins.

Mais personne n'a baissé les bras et l'entente entre les joueurs était très bonne.



Bilan 18 ans

L'équipe était dirigée par P. Renaux, G. Clair et F. Larue.

Bonne saison dans l'ensemble malgré un groupe difficile à gérer.

2^e du championnat élite, quart de finale de la coupe de district et coupe du centre.

Merci au football club de Luray pour le prêt de leur terrain et de leur vestiaire.



Bilan Sénior

L'équipe était dirigée par S. Lacote et évoluera la saison prochaine en division inférieure.

L'effectif n'était pas assez important pour espérer rester dans cette division.

L'équipe a souvent joué à 10 contre 11 mais l'ambiance est restée bonne entre les joueurs.



➤➤ *L'Étoile de Marsauceux*

Ufolep

L'équipe de Marsauceux United, tel est son nom en Ufolep, se porte très bien et ses joueurs s'amusent bien le dimanche matin et l'ambiance y est toujours excellente.



Découvrez l'Opel Insignia.

Élue voiture de l'année 2009.



www.opel.fr

Nous voulions concevoir une automobile qui allie un design exceptionnel à une sensation de conduite inégalable. Pari réussi. La nouvelle Opel Insignia a été élue voiture de l'année 2009 et cette seule mention suffit à faire rougir notre équipe de designers. Toutefois, notre plus belle récompense restera votre satisfaction.



DREUX AUTOMOBILES Votre distributeur : **G. BERTEAUX**
6 bd de l'Europe - CC Plein Sud - 28500 VERNOUILLET - Tél. 02 37 38 94 36

www.groupe-berteaux.fr



plomberie - chauffage M.D.

ENTRETIEN - DEPANNAGE - INSTALLATION

***Une équipe de professionnels
à votre service depuis plus de 20 ans...***

Energie renouvelable



**S.A.V. plomberie & chauffage
Adduction d'eau, assainissement**

Remplacement chaudière (fioul, gaz)



Industries & Particuliers

Economie d'énergie

**Salle de bain, hydrothérapie,
cuisines...**



MAHARAUX Dominique

23, rue de Dreux - 28500 LURAY

www.PCMD.fr

02 37 46 24 02

>> La Carriole



Notre association a pour but d'apporter de la joie dans toutes vos activités...

Vous organisez une kermesse, une foire à tout, des promenades à poneys feront le bonheur de vos enfants. Et vous, les adultes, vous retrouverez vos racines en faisant une balade en carriole.

Quels mariés n'apprécieraient pas un mariage en carriole ?

Pour l'anniversaire de vos enfants, avez-vous pensé à un après-midi en compagnie des poneys ?

Savez-vous que le Père Noël aime beaucoup arriver en carriole avec pleins de jouets pour les enfants de vos communes ?

La Carriole, c'est une solution pour vous apporter le petit plaisir campagnard qui réconforte.

Jacqueline Lambert

Restaurant la Petite Auberge
Cuisine traditionnelle
Réception & traiteur

21 Grande Rue
28410 Abondant
Près de l'église
Tél. : 02 37 65 90 24
Port. : 06 22 81 12 40
lapetite-auberge@orange.fr

Nouveau propriétaire
Elodie & Stéphane SELIE MAUDET
Réception Mariage Soirée à thème

Formules
12 €, 17 €, 24 €, 31 € - Menu enfant à 7,50 €

Maison de Vente aux enchères
Agrément N° 2002-230

Jean-Claude GRANGER

- Expertises
- Inventaires pour assurances
- Partages
- Ventes aux enchères publiques

ARPEGE de LANVIN 1927
Adj. 2100 € TTC

4, rue aux Tanneurs - 28100 DREUX
Tél. **02 37 46 04 22** - Fax 02 37 42 88 97
Site : www.interencheres.com

SAFEGE
Ingénieurs Conceils

- Missions : Etudes Maîtrise d'Œuvre et Assistance à Maître d'Ouvrage.
- Domaines d'activités : Eau, Assainissement, Environnement, Hydrogéologie et Aménagements urbains.

Agence de ROUEN
18, rue Henri Rivière - 76000 Rouen

02 32 08 18 80 - Fax 02 32 08 18 81 - mail : rouen@safège.fr

➤➤ *Loisirs Troisième Âge*

Notre Association s'applique à procurer à ses adhérents et à ceux qui veulent le devenir, une diversion dans leur vie; en effet, la perspective du futur jeudi après-midi de rencontre, traduit le plaisir de retrouver les compagnons de jeux avec échange de nouvelles tout en gardant à l'esprit l'envie de gagner...

Les nouveaux adhérents des années passées ne regrettent pas leur choix. Ceux qui hésitent encore, ont la possibilité de passer un après-midi en notre compagnie afin de juger si l'ambiance qui règne au sein de notre groupe leur convient.

Nos après-midis de distraction réunissent 40 à 50 personnes, chiffre variant selon la saison. Un goûter agrmente cette demi-journée. De plus, lors de la seconde séance mensuelle, les anniversaires sont marqués par la dégustation de gâteaux et pétillant.

Notre effectif atteint 81 personnes; nous regrettons la disparition de trois amis au cours de cette année 2009 plongeant dans la tristesse leurs familles auxquelles nous assurons notre soutien.

Le repas chaud de mars et le buffet froid de juin restent l'attraction qui réunit un maximum d'adhérents, même si une modeste participation financière est demandée à chacun afin de ménager les finances de l'Association.

Nous nous efforçons de proposer en cours d'année, quelques sorties et spectacles dont l'organisation est assurée par Messieurs MARÉCHAL et GANTHER.

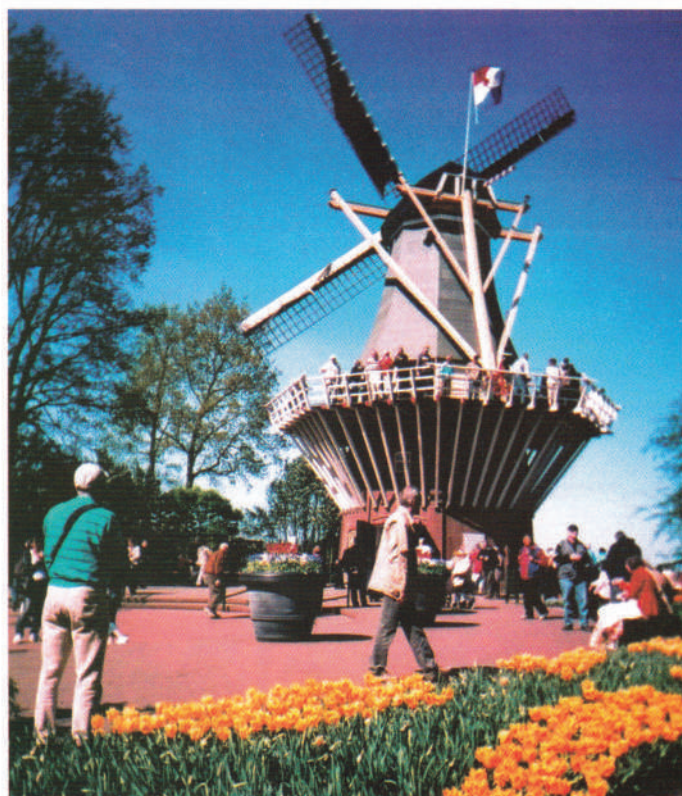
Nous relevons sur notre calendrier 2009, les activités ci-après:

- 29.01.09 assemblée générale et galette des rois;
- 01.02.09 déjeuner spectacle au CÉSAR PALACE à PARIS: 53 personnes dont 35 de MÉZIÈRES, 5 de CHERISY, 5 de BÛ, 8 Sté ISICA;
- 12.02.09 séance récréative présentée par les élèves de l'école St MARTIN - Ste AGNÈS;
- 26.03.09 repas offert aux adhérents: 61 convives;
- du 20 au 23.04.09: croisière en HOLLANDE (ANVERS, ROTTERDAM, AMSTERDAM, visite de BRUGES au

retour): 30 personnes dont 27 de MÉZIÈRES et 3 de CHERISY.



- 12.05.09 visite du port de ROUEN le matin, suivie du repas puis visite de la ville l'après-midi: 41 personnes dont 19 de MÉZIÈRES, 19 de BÛ et 3 d'ABONDANT
- 18.06.09 buffet froid offert aux adhérents: 53 convives.
- 23.06.09 repas au Cochon Grillé suivi de la visite de l'écomusée du vin à DREUX: 44 personnes dont 30 de MÉZIÈRES, 1 de CHERISY, 13 de BÛ.



Loisirs Troisième Âge

- 14.07.09 tenue d'un stand aux festivités communales.
- 20.10.09 sortie spectacle à l'émission « ATTENTION À LA MARCHÉ »: 15 personnes dont 8 de MÉZIÈRES, 1 de CHERISY, 6 d'ABONDANT.
- 25.10.09 thé dansant de l'Association à la salle Louis Pommereau: 79 entrées.
- 06.12.09 concours de belote de l'Association: 104 participants.
- 15.12.09 NOËL à PARIS: restaurant avec récital de chansons françaises, promenade bateau-mouche, puis illuminations parisiennes.
- 18.12.09 goûter de NOËL offert aux adhérents

Toutes ces activités ont été appréciées.

Pour cette année 2010, M. MARÉCHAL se penche sur des possibilités de spectacles et excursions.

D'ores et déjà, le spectacle LA CAGE AUX FOLLES est réservé pour le dimanche 14 mars. Nos adhérents seront informés en temps opportun des propositions qui lui paraissent réalisables.

Nous rappelons chaque année, l'importance d'assister et participer au thé dansant et au concours de belote, dont le bénéfice permet de financer partiellement le repas de mars et le buffet de juin. Chaque adhérent peut donc se sentir concerné.

Nous renouvelons nos remerciements aux quelques personnes qui s'investissent tant dans la préparation de la salle et son rangement que dans la confection de pâtisseries dont la vente augmente le bénéfice des deux manifestations que nous organisons: thé dansant et concours de belote.

Notre Assemblée Générale a lieu le 28 janvier 2010. Traditionnellement, la galette des rois marquera l'événement avec l'espoir que de nouveaux adhérents viennent grossir nos rangs.

Bonne année 2010 à toutes et à tous. Excellente santé.

Le Président et la Secrétaire.



**IMPRIMERIE
POUTRET**

impression avec des encres végétales
sur papier issu de forêts gérées durablement
(non primaires) et recyclé

IMPRIM'VERT®

23 av. du Gal-Leclerc - 28100 DREUX - 02 37 42 02 31
contact@imprimerie-poutret.fr - www.imprimerie-poutret.fr

*Tout Simplement... **glam***

Chaussures

JB Martin
Mephisto
KicKers...

Vêtements

St James
Mât de Misaine
Petit Bateau...

Accessoires

44, rue de l'enclos 78550 Houdan -- Tél: 01 30 59 71 17

LECLERC BRUNO
Artisan Peintre

Peinture - Vitrerie - Ravalement
Revêtement Sols et Murs
Nettoyage Toiture (avec traitement anti-mousse)
Peinture Toiture

Devis gratuit

25, rue Pierre Joseph
28500 VERNUILLET

02 37 42 64 24 ☎/Fax
06 60 81 12 04
bruno.leclerc1@aliceadsl.fr

➤➤ S.C.I. étang La Noë Robert

Quel magnifique 1^{er} mai ! La concurrence est rude avec 64 pêcheurs cette année.



Admirez notre étang ! Le toit de la cabane a été réparé, les bordures tondues et débroussaillées, les pontons entretenus.

Cet hiver, certains ont pris des sandres, des brochets. Il y en a même qui viennent passer la nuit pour sortir des belles carpes.



Pour nous, la pêche...



C'est la détente!



Eh ! Nous ne sommes pas seules dans l'étang ! Il faut sortir aussi, les 40 kg de tanches, les 280 kg de gardons, les 10 kg de carpes 2 étés et selon disponibilité 10 kg de sandres, qui ont été lâchés.

Nos champions sont repartis avec leurs grosses truites...





Le mois d'août a été tellement chaud que le lâcher de septembre a été annulé car la température trop élevée de l'eau risquait de faire mourir les truites.

Nous avons tout de même à déplorer quelques incivilités : des poubelles se sont retrouvées renversées au sol, puis jetées dans l'eau ; dégradations des pontons et barrière d'accès cassée en deux.

Jean-Claude Goyer

Rendez-vous donc en 2010 :

Le 31 janvier : assemblée générale

Le 27 mars et 24 avril : journées d'entretien

Le 1^{er} mai : lâcher de truites

Début septembre : lâcher de truites

Du 22 février au 29 mars : fermeture du carnassier

Taxi Premium Service

LA QUEUE LEZ YVELINES

Bruno BULLIER

DOMICILE : MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

Tél. Voiture : **06 98 23 78 78**



Toutes distances/ Rendez-vous 7 jours/ 7

Aéroport, Gare, Hôpital, Clinique

Conventionné toutes Caisses Assurance Maladie

Cartes de crédits acceptées : minimum 20 €



Patrimoine Marsaubeux Mézières-en-Drouais

Nous allons bien loin chercher des us et coutumes,
alors qu'ici nous avons un patrimoine régional du tonnerre!

C'est pourquoi P 2 M = Passion.

Pour nous remettre un peu dans le bain et compléter les « infos-Mézières », voici quelques illustrations de nos diverses manifestations de cette année 2009.

Dimanche 29 mars : forum des associations à Boutigny Prouais



Samedi 16 mai : sortie conférence animée par M. Michel Leblond, « Les cadrans solaires » d'Anet et Rouvres



Dimanche 14 juin : Journée du Patrimoine de Pays

Exposition photos « le Nez en l'air » : que vous pouvez admirer en première de couverture et **objets du vent**, girouettes, tuiles...



Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

Forum des associations de Dreux le samedi 19 septembre



Nous avons décompté environ 70 visiteurs à notre stand attractif animé par quelques bénévoles. Tout en sachant que le temple de Marsauceux et l'église St Martin à Mézières étaient ouverts au public.

Vendredi 23 octobre : soirée d'initiation à l'astronomie animée par Yvon Bouchou et Daniel Magarian.

Nous étions une quarantaine de « fans » à être dans les étoiles... Mais le temps incertain nous a privé de les observer, télescope et lunette sont restés muets. Une prochaine séance d'observation les remettra en piste !





Avec son nom sans prétention, ce groupe vocal de 12 années d'âge, ne pensait pas, le 22 avril 1998, qu'il deviendrait un beau et bon chœur. Né avec 7 voix, il en compte aujourd'hui 40, accompagnées d'un excellent instrumentiste, Michel GUILLE.



Après avoir appelé pendant 10 ans, des voix d'hommes, problème bien connu des chœurs en général, elles ont fini par arriver et naviguent entre 10 et 11, de la haute-contre à la basse en passant par le ténor et le baryton. Les pupitres féminins s'harmonisent fort bien entre les 14 belles voix chaudes des alti et les 16 voix des soprani. Tout ce monde est de plus en plus « accro », studieux et compétent... et pourtant, ce ne sont les éclats de rire et traits d'humour qui manquent, pas plus que les fêtes, pique-nique, et « joyeusetés » en tout genre.



Le groupe a tissé des liens qui ne cessent de se renforcer avec d'autres musiciens. Après notre concert du 14 novembre en banlieue parisienne,



nous savons aujourd'hui ce que nous valons et ce que nous pouvons devenir. 2009 aura provoqué la rencontre avec deux grands maîtres qui ont su nous renvoyer, objectivement, une image constructive; après ce dernier concert à Charpont, nous repartons vers d'autres projets pour 2010, envisageant un très probable concert à Mézières. BONNE ANNEE !

Marie-Claire MESLIER *chef de chœur*



De beaux projets sont en cours pour les Journées du Patrimoine ainsi que diverses séances culturelles ouvertes aux adhérents et leurs amis.

En attendant nous comptons sur votre soutien encourageant le bénévolat de l'équipe du P2M et de ses membres actifs.

Nous restons attentifs à votre enthousiasme et souhaitons que vous veniez nous rejoindre un jour prochain, peut-être!

Jacqueline FEREC et l'équipe P2M vous souhaitent

BONNE ANNEE NOUVELLE
A BIENTOT.



Il était une fois...

Revenons une quinzaine d'années en arrière...

Quelques bénévoles ambitieux décident de permettre aux habitants de notre commune de partager leur passion et de faire construire des courts de tennis. Ils fondent l'Association Tennis-club de Mézières-Marsauceux et convainquent la Mairie de collaborer, en leur prêtant le lieu près du château d'eau, et en partageant le montant des travaux.

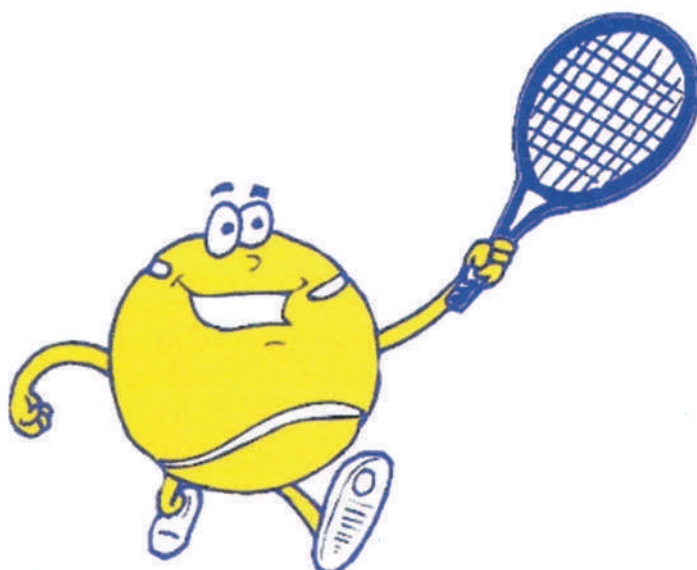
Pendant plus d'une quinzaine d'années, ils donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie et font prospérer l'association pour le plus grand plaisir des adhérents.

Dernièrement, alors qu'un peu d'essoufflement bien compréhensible s'insinuait chez les membres de l'équipe initiale, les difficultés à motiver un professeur de tennis finissent de les décourager.



Heureusement, une nouvelle équipe se propose au dernier moment pour récupérer le flambeau ! Ainsi, un nouveau bureau s'est constitué pour tenter de rendre son dynamisme à l'association. Nous voici donc : Virginie Després, présidente, Valérie Guérin, secrétaire et Bénédicte Ducrot, trésorière. **L'année 2010 s'annonce donc bonne !**

Cependant notre objectif sera un peu différent. Devant les difficultés financières à trouver un professeur de tennis pour les jeunes dans le cadre de notre petite association, nous faisons pour le moment le choix de ne pas nous engager dans l'organisation de cours. Mais nous aimerions soutenir les parents dans leur investissement auprès de leurs enfants à leur faire découvrir ce sport très amusant.



Ainsi, nos tarifs privilégient les familles et leurs invités. Une initiation en quelques leçons est proposée par la présidente pour ceux qui voudraient découvrir ce sport. Nous prêtons aussi des raquettes.

Ultérieurement en fonction de nos moyens, nous aimerions mettre en œuvre certaines améliorations, comme installer une bâche anti-vent, faire construire un mur d'entraînement, voire même (soyons fous !) couvrir les terrains.

Venez donc nombreux nous rejoindre !

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez nous contacter directement ou aller voir le forum <http://tennisclubmm.les-forums.com/> (il suffit de s'inscrire sous un pseudo pour participer aux discussions et nous faire parvenir vos suggestions).

PS : Notre prochaine Assemblée Générale est prévue pour le **vendredi 5 Mars 2010 à 19h30** à la salle polyvalente.

Le nouveau bureau
V. Després : 06 30 84 65 07
et : 02 37 62 01 56
V. Guérin : 06 20 99 02 76
B. Ducrot : 06 75 71 68 63



Cette année a été particulière. En plus des cultes qui sont célébrés le premier dimanche de chaque mois, il y a eu quelques événements qui se sont déroulés au cours de l'année.

2009 a été marquée pour les Protestants des Eglises issues de la Réforme par la commémoration des 500 ans de la naissance de Jean Calvin. Il fut un des plus grands réformateurs à côté de Martin Luther.

Né à Noyon en 1509, ville au nord-est de l'Oise, il passe à la Réforme en 1533-34. Pour cette raison, il est obligé de quitter la France; il effectue divers séjours à Strasbourg, Bâle et Genève, où il se fixe définitivement en 1541, instaure un état dirigé selon les principes de l'Evangile. Son œuvre principale « L'institution de la religion chrétienne » (1536) est l'exposé le plus important de la foi réformée. La pensée de Calvin est centrée sur deux points principaux: la transcendance et la souveraineté absolue de Dieu. C'est à Genève qu'il est nommé Pasteur. Calvin a réformé la religion, le christianisme, les rapports entre l'Eglise et la société, la culture. Si ce théologien est devenu l'artisan principal de la Réforme, notamment en France, d'autres réformateurs faisaient partie du monde de Calvin et ce serait faux de dire que ces hommes ne se sont pas quelquefois opposés sur des points forts, mais tous ont contribué à mettre sur pied le Protestantisme, en utilisant le seul outil de référence: « La Bible ».

L'idée force du protestantisme est de chercher à se réformer sans cesse, pour être au plus près de l'enseignement qu'il trouve dans ce Livre. Ce n'est pas la religion qui est le plus important, c'est la foi de chaque individu, mise en commun, qui pourra faire bouger le monde.

Les journées du patrimoine ont été créées pour permettre de comprendre, pour amener chaque citoyen à découvrir le pourquoi de ces bâtiments, de ces monuments, de ces institutions, de ces merveilles que nous côtoyons tous les jours, sans prendre la peine de nous y arrêter et d'y découvrir sa place, son importance et sa raison d'être.



L'ouverture du temple de Marsauceux et de l'église de Mézières ont permis à quelques uns d'apprendre ce qu'ils représentaient, à quoi ils servaient, qui les fréquentaient, quelles étaient leur histoire. Nous remercions les personnes de l'association Patrimoine de Marsauceux Mézières d'avoir été présentes au long de ces journées et de les avoir organisées.



Au temple de Marsauceux, cinq couples se sont unis, ont demandé une bénédiction divine pour vivre dans la paix et la joie. Au cours de l'un de ces mariages, nous avons eu la surprise de rencontrer plusieurs familles de la commune, ayant des liens de parenté ignorés de beaucoup. Ce jour là le temple était trop petit.



Six familles dans la tristesse ont reçu des paroles de consolation et ont été entourées de familles et d'amis. Un membre de chacune de ces familles avait été enlevé à leur affection, souvent après de très longues souffrances. A chaque cérémonie la communion solidaire a été un réconfort pour ces familles en deuil.



L'Eglise Réformée de Dreux-Marsauceux vit; ses activités sont variées :



Culte tous les dimanches à 10 h 30.

Le premier dimanche de chaque mois au temple de Marsauceux et à Dreux les autres dimanches.



Les Conseillers presbytéraux de Marsauceux-Dreux et de Chartres ont suivi à Epernon, dans le cadre de leur formation, une séance ayant pour thème : « La visite et l'accompagnement des malades en fin de vie ». Le comportement du visiteur et sa présentation ne sont pas aléatoires, l'écoute du malade comme la reformulation de ses questions sont très importantes pour assurer une confiance réciproque.



Plusieurs fois dans l'année, les enfants de l'école Biblique de Dreux-Marsauceux et de Chartres se rencontrent et échangent leurs point de vue. La dernière fois un jeu questions-réponses (préparé par les moniteurs et monitrices) les a occupés le matin et l'après-midi a été consacrée à confectionner une couronne de Noël en pâte à sel.

Certains membres de notre paroisse participent individuellement à un groupe informel dit « Café Théo » à Nogent-le-Roi, sur des thèmes libres, mais choisis en commun, où chacun peut s'exprimer librement, bien que les animateurs soient pasteurs ou prêtres, les rencontres sont enrichissantes pour les participants.



D'autres participent à l'association « Bible en Eure-et-Loir ». Cette association, reconnue et appartenant au patrimoine mondial, est déclarée cultuelle. Elle a pour objectif, faire connaître la Bible. Y participent individuellement, ceux qui souhaitent faire connaître ce livre, le plus vendu, mais pas forcément lu, comment le lire et comment en tirer un enrichissement personnel.

Il existe des groupes bibliques presque tous œcuméniques répartis entre Dreux et ses environs. Ils sont ouverts à tous ceux qui sont intéressés par l'étude d'un livre riche qui leur permettra de vivre dans la joie.



Le tableau des activités de la paroisse est régulièrement affiché sur la porte du temple.



Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au :

Pasteur Jean-Christophe PERRIN

11 rue Mérigot - 28100 Dreux - ☎ 02 37 46 06 01

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

Depuis 4 ans, l'effectif des enfants inscrits dans nos écoles est stable, environ 214 enfants. Il y a 10 ans environ, nous avons étudié avec le comité quel pouvait être l'avenir des écoles dans nos villages sachant qu'à l'époque, l'arrivée de nouvelles familles provoquait la création de 2 classes, une à Marsauceux en 2000 et une à Ouerre en 2004.

La mairie de Mézières avait réservé les terrains jouxtant l'école pour un éventuel agrandissement.

Après deux créations de postes d'enseignants, qui ont généré l'ouverture de ces 2 classes, le flux des

enfants en maternelle et primaire s'est stabilisé. On peut en déduire que le nombre de familles venant dans notre région avec des enfants scolarisables dans nos écoles est resté à peu près identique.

Ce n'est pas le cas de toutes les villes ou communes du département qui montrent parfois des baisses importantes des effectifs des écoles primaires et des collèges.

Actuellement 213 enfants de MEZIERES, OUERRE, CHARPONT et ECLUZELLES sont scolarisés dans nos écoles, répartis comme suit :

Répartition septembre 2009 :

ÉLÈVE par école	CHARPONT	ÉCLUZELLES	MÉZIÈRES	OUERRE	TOTAL
MARSAUCEUX	31	9	62	41	143
OUERRE	16	6	21	27	70
TOTAL	47	15	83	68	213

Nombre d'élèves par section et par commune :

Communes Sections	CHARPONT	ÉCLUZELLES	MÉZIÈRES	OUERRE	TOTAL
PS	3	0	7	9	19
MS	9	0	11	10	30
GS	4	4	11	9	28
CP	4	3	13	5	25
CE1	8	0	11	6	25
CE2	3	2	9	7	21
CM1	10	2	12	10	34
PSCM2	6	4	9	12	31
TOTAL	47	15	83	68	213

Actuellement 83 enfants de la commune de MÉZIÈRES sont scolarisés au S.I.R.P

Les travaux en 2009

Ecole de Marsauceux :

Les travaux réalisés cette année sont les suivants :

- peinture de la classe de CP
- travaux de mise à la norme de la sécurité électrique de toute l'école
- couverture du sol en revêtement souple sous les jeux de cour des maternelles.

Ecole de Ouerre :

Par suite d'une infiltration d'eau sur le plafond de la cuisine il a été nécessaire de refaire le plancher surplombant la cuisine. Ces travaux n'ont pas permis la réfection de la cuisine qui sera à l'ordre du jour pour l'année 2010.

Les travaux de mise à la norme de la sécurité électrique de toute l'école ont été réalisés.

Je remercie les mairies et leurs employés municipaux pour l'attention qu'ils apportent à nos écoles, ce qui permet d'améliorer l'accueil des enfants.

BUDGET 2009

DEPENSES	PRIMITIF 2009
CHARGES A CARACTERE GENERAL	173 611,18
CHARGES DE PERSONNEL	172 930,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 827,00
CHARGES FINANCIERES	743,00
DEPENSES IMPREVUES	4 000,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	31 358,81
DEPENSES DE L'EXERCICE	403 469,99

Les travaux prévus en 2010.

Ecole de Marsauceux :

Les devis concernant la réfection extérieure du bâtiment des classes de CP/CE1 vont être demandés. A la demande Madame Goyer, Directrice de l'école une étude et des devis concernant le revêtement de la cour de l'école ont été réalisés.

Ecole de Ouerre :

Réfection de la cuisine de Ouerre.

Remplacement des parties zinguées du toit situé au-dessus du réfectoire.

Les arrêts de car devant nos écoles.

La mairie de Mézières a terminé l'aménagement devant l'école. Ce changement permet d'améliorer la sécurité des enfants ainsi que la circulation automobile. C'est un chantier important qui vient de se terminer et je remercie Monsieur le Maire et le conseil municipal de Mézières pour la réalisation de ce projet.

L'arrêt des cars devant l'école de Ouerre doit être modifié pendant l'année .

RECETTES	PRIMITIF 2009
PRODUIT DES SERVICES	75 000,00
PARTICIPATIONS	291 673,74
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 300,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	600,00
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	82 925,72
RECETTES DE L'EXERCICE	451 499,46

Jacques CHEVALIER
Président S.I.R.P.



TERRASSEMENT - VOIRIE - SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS
ASSAINISSEMENTS URBAINS ET AGRICOLES - ADDUCTION D'EAU
BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE - BÂTIMENTS INDUSTRIELS - CARRIÈRES

 **02 37 51 69 75**

Télécopie 02 37 51 81 14

8, rue Lemoult - BP 7

28170 Châteauneuf-en-Thymerais

Formalités Administratives

Formalités Administratives			
	Où s'adresser	Quand	Pièces à produire
Naissance	Mairie du lieu de naissance	Dans les 3 jours qui suivent la naissance	- Livret de famille - Certificat de constatation signé du médecin
Mariage	Mairie du lieu de mariage	Un mois au moins avant la date fixée	- Certificats médicaux attestant la visite prénuptiale - Pièce d'identité - Justification de domicile - Extrait d'acte de naissance - Renseignements témoins
Décès	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible	- Livret de famille du défunt - Pièce d'identité personnelle du déclarant - Certificat de constatation transmis par le médecin
Elections	Se présenter à la Mairie	L'inscription sur les listes électo- rales n'est pas automatique. Se présenter à la mairie avant le 31 décembre précédant l'élection.	- Pièce d'identité - Justification de domicile
Pacte civil de solidarité	Adressez-vous au Greffe du Tribunal d'Instance 02 37 38 08 50		
RECENSEMENT MILITAIRE			
Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le courant du mois de leur anniversaire. Ils doivent se munir des pièces suivantes : Carte nationale d'identité, Livret de famille, éventuellement une copie du document justifiant de la nationalité française.			
Une attestation de recensement sera délivrée. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.			

Vie Associative et Sportive

Amicale des Parents d'Élèves du Regroupement Pédagogique

Présidente: Joëlle CAYRON Tél: 02 37 43 76 56

Ancien Combattants et Victimes de Guerre

Président: Serge DELAUNAY Tél: 02 37 43 79 40

Association Cultuelle de l'Église réformée de France

Pasteur: Jean-Christophe PERRIN Tél: 02 37 46 06 01

Association des Créateurs d'Art

Président: James MERCURIN Tél: 02 37 43 78 30

Association des Parents d'Élèves St-Martin

Président: M. MASSOUE Tél: 02 37 42 76 92

Association Musicale Région Drouaise "1001 NOTES"

Président: Patrick DELWAULLE Tél: 02 37 43 42 18

Association Sport Adapté Foyers du Mesnil

Président: Roland LEGAL Tél: 02 37 43 71 14

Association Sportive et Culturelle

Présidente: Sylvie MEURISSE Tél: 02 37 43 74 52

Au Coin du Livre / Bibliothèque

Présidente: Monique PERSONNET Tél: 02 37 43 80 51

Centre Nautique du Pays Drouais

Président: Michel GUILLETTE Tél: 02 37 43 82 71

Coopérative Scolaire de l'École de Marsaueux

Présidente: Josiane GOYER Tél: 02 37 43 74 88

Étoile de Marsaueux / Football

Président: Stéphane RONNE Tél: 06 09 12 17 62

Gospel pour tous

Présidente: Véronique BONNEAU Tél: 02 37 43 48 83

La Carriole

Présidente: Jacqueline LAMBERT Tél: 02 37 43 74 19

Les Attelages de l'Oregon

Président: Alain FLICHER Tél: 02 37 43 79 88

Loisirs Troisième Âge Mézières-Marsaueux

Président: Claude GANTHER Tél: 02 37 43 79 92

Patrimoine Marsaueux Mézières

Présidente: Jacqueline FEREC Tél: 06 47 62 25 94

Société de Chasse "Union des Propriétaires" de Mézières-Marsaueux

Président: Dominique COGNARD Tél: 02 37 43 85 46

Société de Pêche "SCI La Noë Robert"

Président: Jean-Claude GOYER Tél: 02 37 43 77 23

Tennis-Club de Mézières-Marsaueux

Présidente: Virginie DESPRES Tél: 06 30 84 65 07

➤➤ *Si vous avez besoin*

PIECES DEMANDÉES	OU S'ADRESSER
Extrait ou copie d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance (indiquer la date, nom et prénom et la filiation des parents). Joindre une enveloppe timbrée.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage (indiquer la date, nom et prénom). Joindre une enveloppe timbrée.
Duplicata de Livret de Famille	Mairie du lieu de mariage ou de domicile en cas de perte, de vol, de destruction du premier et en cas de divorce ou de séparation de corps (indiquer la date du mariage et l'état civil des époux)
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou de domicile du défunt (indiquer la date, nom et prénom et la date de naissance). Joindre une enveloppe timbrée.
Extrait d'acte de naissance, mariage ou décès pour les Français nés, mariés ou décédés à l'Etranger	Ministère des Affaires étrangères Sous-direction de l'Etat-Civil: 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 - Tél: 02 51 77 30 30 (indiquer nom, prénom, date et pays). Joindre une enveloppe timbrée.
Certificat de Nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile. Fournir des pièces prouvant la nationalité française et le livret de famille.
Autorisation de sortie du territoire délivrée aux mineurs	Mairie du domicile Fournir le livret de famille des parents et la carte d'identité de l'enfant. La demande doit être faite par le représentant légal. En cas de divorce ou de séparation de corps des parents, produire le dispositif de jugement qui a désigné le parent chargé de la garde du mineur ou si l'instance est en cours, l'ordonnance du Tribunal qui a statué sur cette garde (photocopie).
Carte Nationale d'Identité	Mairie du domicile. Elle est valable 10 ans. La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale. Fournir: • 1 copie intégrale d'acte de naissance de – de 3 mois avec filiation complète (à demander à la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France ou au Service Central de l'Etat civil du Ministère des Affaires Etrangères BP 1056, 44035 NANTES CEDEX 01 si le demandeur est né à l'Etranger, dans ce cas fournir en plus 1 certificat de nationalité française), • 2 photos d'identité (récente, sur fond neutre, visage et cheveux dégagés, sans sourire), • 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (ex: facture d'eau, d'électricité, impôts, gaz, téléphone – éviter celles de téléphonie mobile), • L'ancienne carte d'identité (en cas de vol ou perte faire une déclaration en mairie et fournir un timbre fiscal de 25 €), • Pour les mineurs: Une autorisation parentale est à remplir. En cas de divorce ou de séparation de corps des parents, produire le dispositif du jugement qui a désigné le parent chargé de la garde du mineur ou si l'instance est en cours, l'ordonnance du Tribunal qui a statué sur cette garde (Photocopie), • Pour les femmes divorcées (dans le cas où elles gardent le nom du mari), fournir le dispositif du jugement de divorce (Photocopie), • Pour les femmes mariées ou veuves (dans le cas où elles demandent l'inscription de leur situation matrimoniale sur leur carte), fournir leur livret de famille ou l'acte de décès de leur conjoint, • Pour les enfants majeurs résidant chez leurs parents, fournir une attestation parentale du domicile.
Passeport	PASSEPORTS BIOMETRIQUES Depuis le 26 Mai 2009, la mise en place du dispositif visant à délivrer des passeports biométriques est effective en Eure-et-Loir. Ainsi, vous devez désormais vous rendre obligatoirement dans une des 17 mairies habilitées du département. Le dossier pourra être retiré à la mairie de votre domicile. Vous devrez ensuite le compléter (imprimés + pièces à fournir) et vous rendre dans une des 17 mairies habilitées de notre département: ANET / AUNEAU / BONNEVAL / BREZOLLES / CHARTRES / CHATEAUDUN / CHATEAUNEUF-ENTHYMERAI / CLOYES-SUR-LE-LOIR / COURVILLE-SUR-EURE / DREUX / ILIIERS-COMBRAY / LUCE / MAINTENON / NOGENT-LE-ROI / NOGENT-LE-ROTRON / VERNQUILLET / VOVES. Le retrait du passeport se fera dans la mairie où vous aurez déposé la demande.
Carte d'électeur	Mairie du domicile. L'inscription peut se faire toute l'année, à condition d'avoir 18 ans et d'être de nationalité française. Fournir une carte d'identité et un justificatif de domicile ainsi que l'ancienne carte d'électeur.
Déclaration des chiens de 1 ^{re} et 2 ^e catégorie	Obligation de déclarer votre chien à la mairie de votre domicile. Fournir les pièces suivantes: • Carte d'identification ou de tatouage du chien, • Certificat de naissance du chien inscrit au L.O.F., • Carte de vaccination antirabique en cours de validité, • Attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés au tiers par votre chien, • Certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1^{re} catégorie.

AGENCE IMMOBILIÈRE

AGENCE LATOUR (Achat - Vente)	36, rue d'Orfeuil - Dreux	02 37 46 93 90	...P 62
AGENCE LATOUR (Location - Gestion)	34, rue d'Orfeuil - Dreux	02 37 62 80 22	...P 62

ALARME

ALARME 28	Place Rotrou - Dreux	02 37 42 09 50	...P 38
------------------	----------------------	----------------	---------

ALIMENTATION

B.C.M. (Boucherie-Charcuterie)	Rue du Centre - Marsauceux	02 37 43 71 08	...P 4
BENOIST GAEC (Produits fermiers)	Rue de la Régie - Marsauceux	02 37 43 71 18	...P 4
CREINIER (Boulangerie-Pâtisserie)	Grande Rue - Mézières	02 37 43 71 25	...P 48
ECOMARCHÉ (Super marché)	Route de Marsauceux - Cherisy	02 37 43 71 25	...P 48
GASTRONOMIE VERNOLITAINE (Traiteur)	6 route de Chartres - Vernouillet	02 37 42 45 60	...P 39
LAUVERNIER (Boulangerie-Pâtisserie)	Rue du Centre - Marsauceux	02 37 43 71 13	2' couv
MILHIET (Fromagerie - Ferme des Louvières)	Marsauceux	02 37 43 80 86	...P 52

ARTISANS

ALLAIN Valéry (Électricien)	43, rue de la Mairie - Mézières	02 37 43 84 95	...P 29
BAZEMONT Eric (Maçon)	Le mesnil Ponceau - Villemeux	02 37 82 40 94	...P 17
CENTRELEC (Électricien)	3, rue des Ecoles - Marsauceux	06 13 80 28 99	...P 6
CHAMPAGNE Fabrice (Carreleur)	5 bis, rue de la Libération - Marsauceux	02 37 43 78 81	...P 23
ERGB (Menuiserie - Bois)	9, place St-Martin - Mézières	02 37 62 04 10	...P 4
LECLERC Bruno (Peintre)	25, rue Pierre Joseph - Vernouillet	02 37 42 64 24	...P 77
MAHARAUX Dominique (Plombier)	23, rue de Dreux - Luray	02 37 46 24 02	...P 74
MECA ALLIANCE (Mécanique générale)	ZA Marsauceux - Mézières	02 37 43 89 82	...P 50
OMBRE ET LUMIÈRE (Électricien)	2, rue de Prémont - Overre	02 37 82 33 51	...P 67
SO.GA.MA (Menuiserie - Alu-Bois-PVC)	ZI Nord - Dreux	02 37 42 82 07	...P 64
TOURAILLE Yves (Maçon)	14, rue de la Gare - Marolles - Broué	02 37 43 27 65	...P 19
UD ÉNERGIE (Groupes électrogènes)	1, rue des Mairies - Marsauceux	02 37 43 44 45	...P 41

ASSURANCES

GROUPAMA	36, rue Parisis - Dreux	02 37 46 17 22	...P 92
MMA	6, place Mésirard - Dreux	02 37 46 26 41	...P 50

AUTOMOBILE

AUTO 3B	16, bd. Delescluze - Dreux	06 22 29 50 52	2' couv
DREUX AUTOMOBILE (BMW - OPEL)	6, bd. de l'Europe - Vernouillet	02 37 38 94 36	...P 73
GARAGE DE LA ROCADE (Renault)	Rte de Nogent-le-Roi - Ste Gemme	02 37 46 20 65	...P 50
PITOT (Peugeot)	50 bis, rue du G ^{al} de Gaulle - Charpont	02 37 43 75 29	...P 48
ROADY (Les Mousquetaires)	Rte de Gambais - 78550 Maulette	01 30 46 82 35	...P 51

BANQUE

CRÉDIT MUTUEL	16, rue des Gaults - Dreux	0 820 834 038	...P 61
----------------------	----------------------------	---------------	---------

BAR - RESTAURATION

BAR DE L'ÉCLUSE	rue de Mézières - Marsauceux	02 37 43 71 28	...P 56
LA PETITE AUBERGE	21, Grande Rue - Abondant	02 37 65 90 24	...P 75

COIFFEUR

SYLVETTE	à domicile	06 99 61 06 32	...P 52
-----------------	------------	----------------	---------

ÉLECTROMÉNAGER - RADIO - TV - VIDÉO

GIROUX Joël72, Grande Rue - Villemeux02 37 82 40 73 ...P 44

ENERGIE

GÉDIA SMEL (Gaz)7, rue des Fontaines - Dreux02 37 65 00 00 3'couv

INEO SUEZ (Électricité)7, av. de la Liberté - Vernouillet02 37 46 41 37 ...P 6

ETUDE TECHNIQUE

SAFEGE18, rue Henri Tivière - 76000 Rouen02 32 08 18 80 ...P 75

FLEURISTE

AMARYLLIS2, rue des Camélias Cherisy02 37 38 28 49 ...P 39

BENOIST Yves41, rue St-Martin - Dreux02 37 50 01 99 ...P 52

FUNÉRAIRE

JARDIN LEGENDRE45, rue de Billy - Dreux02 37 46 02 01 ...P 92

MAINI31, av. Kennedy - Dreux02 37 46 86 26 ...P 61

IMPRIMERIE

POUTRET23, av. du Général-Leclerc - Dreux02 37 42 02 31 ...P 77

MATÉRIEL MEDICAL

ABAN MÉDICAL86, Av. des Fenots - Dreux02 37 42 74 34 ...P 52

MOTOCULTURE

LHERMITE LOISIRS25, rue du Pressoir - Vernouillet02 37 46 45 33 ...P 60

MUSIQUE

DREUX MUSIC14 bd. Louis Terrier - Dreux02 37 42 18 14 ...P 44

PRET A PORTER

GLAM44 rue de l'enclos - Houdan01 30 59 71 17 ...P 77

TAXI

BULLIER BrunoRue de la Mairie - Mézières06 98 23 78 78 ...P 79

MAURY Hubert18, rue Maurice Violette - Luray06 22 85 10 00 ...P 4

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

EUROVIARte de Flonville - Dreux02 37 63 05 00 ...P 12

MUSCI ETP8, rue Lemoult - Châteauneuf02 37 51 69 75 ...P 87

RAPASSE Laurent2, imp. de la Badonnerie - Ouerre02 37 82 60 07 ...P 67

TRANSPORT DE PERSONNES

KEOLISImpasse de la Rabette - Dreux02 37 46 20 73 ...P 50

VENTE AUX ENCHÈRES

GRANGER Jean-Claude4, rue aux Tanneurs - Dreux02 37 46 04 22 ...P 75

VIDANGE (Fosse et puisard)

SVR26, rue Lefaucheux - Dreux02 37 46 06 87 ...P 92

SVR, des professionnels à votre service.



SVR

Groupe SARP - Région Ile de France Sud

26 rue Lefaucheux

ZI Nord

28100 DREUX

Tél.: 02 37 46 06 87

Fax: 02 37 42 41 70

svr-dreux@veolia-proprete.fr

- Vidange de fosses
- Dégorgements
- Curage de canalisations
- Collecte de déchets liquides et déchets dangereux
- Nettoyage et dégazage de cuves



GROUPAMA CENTRE MANCHE - CAISSE LOCALE DE DREUX

23 agences en Eure-et-Loir

A vos côtés... des professionnels qui vous conseillent
et vous aident à réaliser vos projets

à Dreux

36 rue Paris BP 75

28100 DREUX

Tél.: 02 37 46 17 22

Fax: 02 37 42 51 57

www.groupama.fr

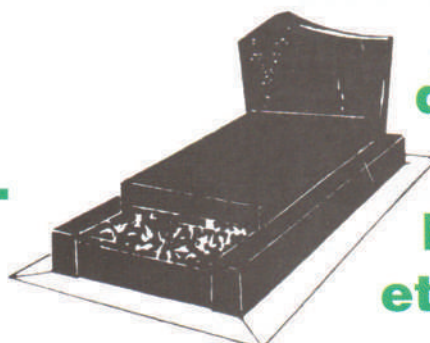


Donnons à la vie toutes ses chances.

J**ARDIN**
EGENDRE
MONUMENTS
CAVEAUX
ARTICLES FUNÉRAIRES

45, rue de Billy - 28100 DREUX

Tél. : 02 37 46 02 01



Entretien
de Tombes
Fleurs
Naturelles
et Couronnes

26, rue M. Viollette - 28170 CHATEAUNEUF

Tél. : 02 37 51 01 95

➤➤ Téléphones

A.D.A.P.E.I. 92 Foyer médical	02 37 43 72 34	BIANQUIS Roger	02 37 43 71 29	CHEVREL Lucien	02 37 43 75 55
AIT-MOHAND Leila	02 37 62 06 71	BLAIN Christophe	02 37 43 83 72	CLOUET Nathalie	02 37 43 79 64
AKKAOUI	09 71 31 43 49	BLANQUET G	02 37 43 74 38	COELHO Isabelle	02 37 43 47 08
ALLAIN Josseline	02 37 43 86 64	BLANQUET Nathalie	09 62 16 39 74	COGNARD Dominique	02 37 43 85 46
.....	02 37 43 82 74	BOEQUIN Pierre	02 37 43 79 65	COLOMB Laurent	02 37 43 43 73
ALLAIN Valéry et associés	02 37 43 84 95	BOISSEAU Jean-Paul	02 37 62 04 52	CORMENIER Sébastien	02 37 43 80 32
.....	09 63 48 46 23	BON Fabrice & Agnès	02 37 43 78 47	CORMIER André	02 37 43 78 77
ALLAIS Pierre	02 37 43 82 63		09 79 25 49 67	CORMIER Jean-Claude	02 37 43 88 36
ALLAIS Yves	02 37 43 49 61	BOSCHER Serge	02 37 43 75 24		09 61 35 72 05
.....	09 71 34 40 03		09 63 23 32 85	COSNEFROY Audrey	02 37 62 05 35
ALLIANCE DE DREUX BASKET	02 37 64 26 02	BOUCHER Wavara	02 37 43 75 23	COTTURA Adrien	02 37 43 88 93
ANGEBAUD Raymond	02 37 43 81 88	BOUGEROL Karen / PACIORA David	02 37 43 40 55	COURTOIS Olivier	02 37 43 78 60
ASSOC. SPORTIVE ET CULTURELLE	02 37 43 74 52	BOULLY Laurent	02 37 43 72 28	COUTENS Jeanne	02 37 43 71 93
AUBRY Eric	02 37 43 79 02		02 36 30 06 60	CREINIER Jean-Marie	02 37 43 71 25
AUGER Gilbert	02 37 43 83 49	BOURGET Christian	02 37 43 71 41		09 77 47 56 88
AUGER Joël	02 37 43 76 56	BOURNEUF Adélaïde	09 64 36 92 00	CROIZE Gérard	02 37 43 41 76
AUGER Pierre	02 37 43 81 34	BOUSSAINGAULT Gérard	02 37 43 76 09		09 51 38 57 70
AVI GRO ALIMENTAIRE	02 37 62 00 41	BOUTEMY Lionel	02 37 43 88 51	DAIRE Jean-Michel	02 37 43 89 00
BAILLEAU Maurice	02 37 43 83 22		09 63 41 52 45		09 64 00 76 73
BAR DE L'ECLUSE	02 37 43 71 28	BRANDT Georges	02 37 43 75 34	DARCQ Pascal	02 37 43 73 04
BARIL Sandra	02 37 43 75 46	BRANDT Michel	02 37 43 78 17	DAUBIN Cédric & Aurélie	02 37 43 82 95
.....	09 79 53 00 67		09 75 30 47 41	DAVID GENEVIÈVE	02 37 43 80 01
BARREY Héloïse	02 37 43 41 27	BRIAND Henri	02 37 43 85 25	DEBACKER François-Xavier & Nathalie	02 36 30 92 01
BARREY Jean	02 37 43 73 02	BROUSSEAU Bruno	02 37 62 01 03	DE BEAUREPAIRE Guillaume	02 37 43 45 53
BARREY Jean-Claude	02 37 43 80 09		06 28 80 07 71	DEBRIX PORQUET Gérard	02 37 43 47 50
BAYON	09 60 19 87 77	BROUSTE Sébastien	02 37 43 70 64	DEBU Jean	02 37 43 89 93
BAYON Bernard	02 37 43 71 15	BRUNET Jean-Claude	02 37 43 83 54	DEBU Jean Yves	02 36 30 05 36
.....	09 65 30 12 92	BUISSON Karine	02 37 43 87 20		02 37 43 76 60
BAZEMONT David	02 37 38 34 94	BULLIER Bruno	02 37 43 81 22	DEBU Maria	02 36 98 22 35
BAZEMONT René	02 37 43 80 28		09 54 29 81 22	DELAUNAY Annette	02 37 43 75 79
BAZEMONT Véronique	02 37 43 84 66	CAILLAUD Gilles	02 37 43 71 02	DELAUNAY Jean-Pierre	02 37 43 77 68
BEAUFOR Lydie	02 37 50 26 64	CAILLE H	02 37 43 71 53	DELAUNAY Pierre	02 37 43 80 97
BECQUART Pierre	02 37 43 76 18	CAPET Guy	09 75 35 84 69	DELAUNAY Serge	02 37 43 79 40
BEJAOUI Hamid	02 37 62 04 86	CARADO Jean-Yves	02 37 62 00 97	DELBARY Gérard	02 37 43 81 24
BELFOND Pierre	02 37 43 75 31	CAT LE MESNIL	02 37 43 73 11		09 79 09 31 50
BELLAL-DEBU Françoise	02 37 43 89 25		02 37 43 87 53	DELESALLE Patrick	02 37 43 44 17
BELLE Cécile	02 37 43 86 62	CAYRON Claude	02 37 43 49 92	DELRIE Christophe	02 37 43 73 49
BENAHMED Belkheir	09 79 25 93 34	CENTRE NAUTIQUE PAYS DROUAI	02 37 43 82 71	DELWAULLE Patrick	02 37 43 42 18
BENAHMED Hassan	02 37 43 78 82	CENTRELEC	06 13 80 28 99	DENEFF Maurice	02 37 43 76 04
BENHAMED Hafida	09 75 57 17 08	CHAMPAGNE Fabrice	02 37 43 78 81	DESANBLANC Marguerite	02 37 43 80 54
BENOIST GAEC	02 37 43 71 18		09 79 62 99 99	DESCHERRE Michel	02 37 43 73 09
BERGOUIGNOUX	02 37 62 00 96		06 61 16 78 81	DESMARS Enrike et Sophie	02 37 43 47 95
BERNARD Marc	02 37 43 85 77	CHAMPION Michel	02 37 62 06 64	DE SOUSA Reinaldo	02 34 99 08 68
.....	02 36 98 10 88	CHAMPONNOIS Jacqueline	02 37 43 85 13	DEVIN Gilberte	02 37 43 79 31
BERTELOT Jean-Pierre	02 37 43 42 36	CHAPPE Jacques	02 37 43 83 79	DE WAUBERT Cédric	02 37 43 80 37
BESNARD Claude et Denise	02 37 43 73 18	CHARMETANT Soisick	02 37 43 84 40	DIEU Madeleine	02 37 43 74 69
BESNARD Ghislaine	02 37 43 16 77	CHAURIN Hervé	02 37 43 40 83	DUBOC Georgina	02 37 43 85 55

➤➤ Téléphones

DUFICHE Etienne.....02 37 43 81 33
 DUFICHE Sylvain.....09 77 59 40 78
 DULONDEL Jean-Claude02 37 43 78 52
 DULONDEL Laurent09 61 41 75 92
 DUMAIS Fernande02 37 43 82 76
 DURAND Jean-Louis02 37 43 46 84
 DURAND Johann09 79 65 00 95
 DUTHIL Jean-François.....02 36 98 70 21
 DUVERNEIX Frédéric02 37 62 04 19
 E.A.R.L. DES NEAUFLES09 63 27 68 74
 ECKERT Josyane.....02 37 43 46 69
 ECOLE PUBLIQUE MARSAUCEUX02 37 43 74 88
 ECOLE SAINT MARTIN.....02 37 43 71 10
 ERGB02 37 62 04 10
 ETOILE DE MARSAUCEUX02 37 43 84 69
 EUCAT Michel02 37 43 88 12
 FAUQUEUX Christian09 50 58 86 06
02 37 43 86 06
 FAVRE-BULLY Véronique.....02 37 43 84 96
 FERDINAND Guy02 37 43 80 49
 FERRAND Monique02 37 43 89 61
 FERREIRA Philippe02 37 62 08 32
 FLANDRIN Pierre02 37 43 89 21
 FLEURY Francine & Serge02 37 43 40 31
 FLICHER Alain02 37 43 79 88
 FORTIER Jean-Pierre02 37 43 79 72
 FORTIN Christophe02 37 43 48 31
 FOYER DU MESNIL02 37 43 71 14
 FRANÇOIS Stéphanie02 37 43 43 81
 FRANÇOIS Xavier.....09 60 14 53 62
 FRASLON Liliane02 37 43 76 23
 FROMAGERIE BOIS DES LOUVERES ...02 37 43 74 41
 FULGENCE Alain02 37 43 77 96
 GAILLARD Pierre.....02 37 43 78 88
 GANTHER Claude02 37 43 79 92
 GARCES Alain02 37 43 44 87
 GARNIER Albert.....02 37 43 82 92
 GATINEAU Ets02 37 43 71 63
 GAUTHIER Laetitia et POTIER Frédéric...02 37 43 48 55
09 63 45 97 79
 GAUTHIER Louis.....02 37 43 42 53
 GEORGET Lucien02 37 43 78 28
 GERVAIS Marie02 37 43 73 73
 GEUFFROY Guy02 37 43 82 10
 GEUFFROY Joëlle02 37 43 79 69
 GIGAULT Christian02 37 43 82 94
 GIROUD Annette02 37 43 76 42

GOUGEON Christian.....02 37 43 79 36
 GOYER Odette02 37 43 75 62
 GOYER Jean-Claude02 37 43 77 23
 GRUYERS Jean-Marc02 37 62 02 04
 GUERIN Stéphane.....02 37 62 09 84
 GUILLE Jacques02 37 43 81 38
 GUILLE Jean02 37 43 77 26
 GUILLE Pierre02 37 43 75 78
 H.D.S. TRANSPORTS eurl.....02 37 43 73 47
 HACLEVYNN Philippe09 64 27 96 42
 HAMMICHE Abderrahmane02 37 43 86 67
 HARDEVELD Michel02 37 43 73 59
 HARDY Emilie02 37 43 82 39
 HAUTIN Max.....02 37 43 73 28
09 77 82 29 99
 HEBERT Dominique02 37 43 70 81
 HEBERT Hugues.....02 37 62 01 09
 HENRY Fabrice02 37 43 87 92
09 77 72 01 81
 HESTERS Michel02 37 43 74 78
09 65 30 74 89
 HOUSSU Joël02 37 43 75 92
 HUNAULT Lucette02 37 43 79 08
09 52 55 74 91
 IMBERT Jacqueline.....02 37 43 74 71
 JAILL Gilles02 37 43 70 11
 JAMET Marcel02 37 43 43 97
 JAN Gaël02 37 43 40 19
09 64 44 21 26
 JOUGLAIN Robert02 37 43 75 91
 JOUK Léo02 37 43 72 45
 KEENE François-Xavier02 37 43 82 87
09 75 76 39 73
 KERAVEL Hélène.....02 37 43 71 24
 KERMORGANT Christiane02 37 43 46 75
09 53 80 46 32
 KILBOURG Louis02 37 43 76 38
 KNIPPER Marc02 37 62 00 74
09 65 13 41 70
 L'ETUDE FINANCIERE02 37 43 00 89
 LA CABANE DU PECHEUR02 37 43 85 50
 LA PAYSANNERIE02 37 43 74 00
 LABRO Pascal02 37 62 04 83
 LACOTE Claudine02 37 43 74 61
 LACOTE Gilles02 37 43 77 67
 LACOTE Patricia02 37 43 77 13
 LACROIX Gérard et Sylvie02 37 43 48 79

LALIE Jean-Marc02 37 62 02 16
 LAMBERT Jacqueline02 37 43 74 19
 LARUE Johnny.....02 37 43 77 37
 LARUE David02 37 43 77 78
 LATOUR Michel02 37 43 76 00
 LAUVERNIER Jean-Pierre Boulangerie ...02 37 43 71 13
 LAUVERNIER Michel09 54 90 52 42
 LAUVERNIER Raymond02 37 43 76 44
 LE BRETON Sabrina & THEVENIN L. ...02 37 43 16 13
 LE CARS Marcel02 37 43 77 91
 LE GOFFE Xavier02 37 43 73 58
 LE PORT Isabelle et Didier02 37 43 49 89
09 50 75 94 13
 LE ROY Joël02 37 43 75 75
 LEBOURG Aurélien09 50 93 45 19
 LECLAIRE Lucette02 37 43 80 24
 LECOMTE Andrée.....02 37 43 71 04
 LECOUSTEY Sylvie02 37 62 04 92
 LECUYER André02 37 43 75 16
 LEGEAY Guy02 37 43 81 37
 LEMOULT Jacques02 37 62 00 19
 LEROI Gérard.....02 37 43 77 15
 LEROI Virginie09 64 21 67 67
 LEVY Jean-Charles02 37 43 85 07
 LEVY Paul02 37 43 47 97
 LHERMITE Philippe.....02 37 43 78 92
 LHERMITE Raymond02 37 43 86 81
 LHOSTE Alain02 37 43 88 14
 LOMBARD Virginie MAURY Sébastien...02 37 43 79 55
 LOQUET Odile Couture02 37 43 83 19
 LORINQUER Jean-Marie02 37 38 43 70
 LORiot Séverine02 37 62 02 75
09 63 27 03 48
 LORISON Stéphane09 61 46 12 32
 LOUCHARTE Bernadette06 15 70 66 19
 LOUCHARTE Dominique.....02 37 43 75 89
 LUSURIER Benoît.....02 37 43 73 23
 MACHADO José02 37 43 71 28
 MAIGRET Julien & GUILLOTIN Emilie ...02 37 50 26 98
 MAILLARD Marie-France02 37 43 88 93
 MAIRIE02 37 43 71 22
 MAISIER Jean-Claude02 37 43 46 36

➤➤ Téléphones

MARCUS Francis 02 37 43 40 84
 09 71 50 42 58
 MARECHAL Raymond 02 37 43 80 39
 MARINIER Jocelyne 02 37 43 79 61
 MARTIN Hervé 02 37 43 80 70
 MASSON Francis 02 37 43 76 79
 MAURAT Albert 02 37 43 71 92
 MECA ALLIANCE sarl 02 37 43 89 82
 06 16 19 19 88
 MEDIREST 02 37 62 02 30
 MENARD Roger 02 37 43 77 94
 MERCURIN James 02 37 43 78 30
 MESLIER Marie-Claire 02 37 43 74 69
 02 37 62 03 24
 MEURGUE Sébastien 02 37 43 72 30
 MEURISSE Hervé 02 37 62 04 51
 MIEUX VIVRE VOTRE VIE 02 37 43 75 01
 MIGNOT Hélène 02 37 43 76 43
 09 66 44 02 61
 MILANI Sandrine 09 53 28 20 49
 MILANTE Robert 02 37 43 81 77
 MILHIET Martine Fromages 02 37 43 80 86
 MILLET Philippe 02 37 43 41 00
 MILLET Virginie 02 37 43 80 42
 MIRA Frédéric 02 37 43 45 58
 MONA Yvonne 02 37 62 09 63
 MONTALESCOT Jacques 02 37 43 82 65
 MONTALESCOT Thierry 02 37 62 01 68
 MOREAU Jean-Baptiste 02 37 43 71 46
 MOREL Eugène 02 37 43 79 49
 MORIN Christian 02 37 43 78 19
 MOULINS DE MEZIERES 02 37 43 74 43
 02 37 43 71 03
 NICOU Stéphane 02 37 43 41 09
 NIEWOLA Kazimierz 02 37 62 01 88
 NOURY Cécile 02 37 43 84 32
 PAPIN Eric Marie Sylvie 02 37 43 09 47
 PARLIER Jacques 02 37 43 73 94
 PATRIARCHE Franck 02 37 43 73 56
 PATRIARCHE Jean 02 37 43 84 19
 PATRIARCHE Michel 02 37 43 82 46
 PATRIARCHE Monique 02 37 43 77 24
 PATRIARCHE Pascal 02 37 43 78 29
 PATRIARCHE Thierry 02 37 43 49 26
 09 75 67 52 88
 PECHAMBERT Philippe 02 37 43 89 62

PELLERIN Gilbert 02 37 43 79 01
 09 61 45 91 77
 PEREZ Jacques 02 37 62 00 18
 09 75 74 96 87
 PERNIER Jean-Louis 02 37 43 75 49
 PERNIER Jean-Louis Gder 02 34 99 02 86
 PERSONNET Guy 02 37 43 80 51
 PHILOPOT Thierry 09 53 71 15 28
 PIE Patrice 02 37 43 85 98
 09 50 65 85 98
 PIRIOU Chantal 02 36 98 00 31
 POIRIER Tania 02 37 64 39 14
 POMMEREAU Andrée 02 37 43 73 62
 POMMEREAU Christian 02 37 43 75 52
 POMMEREAU Philippe 02 37 43 72 01
 09 65 12 50 98
 POMMIER Claude 02 37 43 79 44
 09 71 35 94 81
 POPOT Michel 09 54 47 45 37
 PORTENSEIGNE Christophe 02 37 43 89 52
 POTIER Christiane 02 37 43 45 90
 POTIER Claude 02 37 43 80 23
 POUILLEY Jacques 02 37 43 49 64
 09 51 13 49 64
 POURIER Bernard 02 37 43 76 95
 PUICHEVRIER Stéphane 02 37 43 72 90
 RAFAT Alain 09 61 46 30 42
 RAFFIN André 02 37 43 82 61
 RAVEZ Matthieu 02 37 43 00 73
 RAYGASSE Charly 02 37 43 47 63
 REDREAU Renée 02 37 43 75 80
 RENARD Jean-Bernard 02 37 43 89 60
 RESTOUX Jean-Pierre 02 37 43 48 81
 02 36 30 08 38
 RIANI Joël 02 37 62 00 71
 RICHARD Christiane 02 37 43 81 64
 RICHER Jacques 02 37 43 45 60
 ROBILLARD Christian 02 37 43 89 80
 ROEBROECK Bruno 09 50 36 08 28
 ROIGNAN Sylvette 02 37 43 82 35
 RONNE Stéphane 02 37 43 43 47
 ROUAULT Pierre 02 37 43 79 10
 09 64 24 27 64
 ROUAULT Sébastien 09 52 04 20 07
 ROUILLET Robert 02 37 43 86 30
 ROUSSEL Michel 02 37 43 81 61
 ROUX Michel 02 37 43 80 46

RUFFIN Pascal 02 37 43 40 23
 SALLE POLYVALENTE 02 37 43 81 87
 SERVAN-SCHREIBER Claude 02 37 43 86 83
 SEUBILLE Yves 02 37 43 75 74
 SEVILLA Nathalie 02 37 43 47 20
 SIPEME 02 37 62 01 53
 SIPERT Charles 02 37 43 79 07
 Sté Boucherie Charcuterie Marsaudeau 02 37 43 71 08
 SOLEILHAVOUP Jean-Paul 02 37 62 00 89
 SOMMER Bernard 02 37 62 01 47
 STEVENARD Eve 02 37 43 80 37
 SUHARD Philippe 02 37 43 84 01
 Syndicat Regroupement Pédagogique 02 37 43 80 07
 TACHEAU Michel 02 37 43 79 68
 TANGUY Yoann & LE BOZEC N. 02 37 82 39 84
 TAVARES Sandra 02 37 62 03 13
 THINARD Marcelle 02 37 43 83 91
 THUREAU Jean-Philippe 02 37 43 40 81
 TIBET-ZANINI Jean-Paul et Sophie 02 37 43 82 25
 09 77 30 82 54
 TOISON Cécile 02 37 43 42 99
 TRANSON Daniel 02 37 43 87 90
 TRAVERS Didier 02 37 43 41 05
 TRAVERS Gaston 02 37 43 88 48
 TURPIN Robert 02 37 43 78 57
 U D ENERGIE 02 37 43 44 45
 UDE Patrick 02 37 43 87 37
 VAN OOST André 02 37 43 71 23
 VARNIERE Bernard 02 37 43 87 98
 VENARD Aline 09 79 21 74 67
 VENARD Jacky 02 37 43 85 36
 VENTURA CHEVY Agnès 02 37 43 45 62
 VETTER Lionel 02 37 43 86 40
 VIDIERE Gilbert 02 37 43 80 44
 VILLEDIEU Sandrine 02 34 99 13 28
 VILLERS Roger 02 37 43 84 06
 VILLERY Joël 02 37 43 77 14
 VINCENTE Léopold 09 62 55 98 54
 VIROLLE Olivier 02 37 43 42 64
 ZAKARIAN Miran 02 37 43 70 25
 ZIDI Mohammed 02 37 43 83 08

MAIRIE

17, rue de la Mairie - 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAI
 Adresse e-mail: mairie.mezieres-marsauceux@wanadoo.fr
 Téléphone02 37 43 71 22
 Télécopie02 37 62 02 09
 Heures d'ouverture: Mardi au Vendredi de 16h30 à 18h30 et
 Samedi de 9h00 à 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mairie de Mézières02 37 43 40 54
 Heures d'ouverture: Mardi au Vendredi de 15h30 à 18h30 et
 Samedi de 9h00 à 12h00

Salle Louis POMMEREAU02 37 43 81 87

Stade02 37 43 84 69

Syndicat Regroupement Pédagogique02 37 43 80 07

ÉCOLE de MARSAUCEUX02 37 43 74 88

ÉCOLE de OUERRE02 37 82 30 38

ÉCOLE (privée) de MÉZIÈRES02 37 43 71 10

ÉLECTRICITÉ Dépannage 24/24h

SICAE-ELY01 34 94 68 01

EDF0810 333 028

GAZ Dépannage

GÉDIA02 37 65 00 10

EAU - Tél. à M. GOYER02 37 43 77 23

ou à M. LUSURIER02 37 43 73 23

AMBULANCESAmbulances Drouaises 02 37 42 15 99

Vital28 02 37 42 37 38 - Ambulances Ste Marie 02 37 46 13 08

DROGUE, ALCOOL, TABAC: INFO0 800 23 13 13

SIDA INFO SERVICE0 800 84 08 00

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE119

LES SERVICES PUBLICS

SOUS PRÉFECTURE DE DREUX

Standard02 37 63 09 50

TRIBUNAL D'INSTANCE

Palais de Justice de Dreux02 37 38 08 50

TRIBUNAL DU COMMERCE

Palais de Justice de Chartres02 37 84 00 25

TRIBUNAL DES PRUDHOMMES02 37 46 43 62

POLE - EMPLOI

49, av. Général-Leclerc Dreux39 49

ALLOCATIONS FAMILIALES

7, rue Henri Dunant Dreux02 37 38 60 73

SYNDICAT D'INITIATIVE02 37 46 01 73

SNCF

Dreux Réservations - Information36 35

CENTRE DES IMPÔTS

1 bis, rue des Granges - Dreux02 37 38 06 00

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

7, rue Henri Dunant - Dreux02 37 38 83 39

TRÉSORERIE DE DREUX ET PAYS DROUAI

18, rue des Gaults - Dreux02 37 42 03 51

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 16h00

FRANCE TÉLÉCOM

Dérangements - Réclamations10 13

MÉTÉOROLOGIE

Départementale0 892 68 02 28

Nationale32 50

Agricole0 892 68 07 28

EN CAS D'URGENCE

• POMPIERS **18**

• POLICE SECOURS **17**

• SAMU et MÉDECIN DE GARDE **15**

• APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**

• PHARMACIEN DE GARDE **32 37**

• CENTRE ANTI POISON D'ANGERS

02 41 48 21 21

• HOPITAL DE DREUX **02 37 51 52 53**

• GENDARMERIE **02 37 38 57 30**
 Boulevard Henri IV DREUX

• COMMISSARIAT DE POLICE **02 37 65 84 10**

• Electricité Dépannage SICAE-ELY **01 34 94 68 01**

• Régie du GAZ (GEDIA)
 Dépannage et urgence **02 37 65 00 10**

Dorénavant les services incendies et de secours (appel par le 18) reçoivent automatiquement le numéro de téléphone de la ligne qui les appelle.



Gedia

Fournisseur Gaz Naturel

Vous informe

Gedia vous **aide**
à réaliser des **économies** d'énergies !

Vous souhaitez installer une **chaudière basse température**
ou une **chaudière à condensation**.

Gedia vous aide financièrement*
pour le changement de votre système de chauffage.

Contactez-nous au **02 37 65 00 00** (coût d'un appel local)
ou consultez notre site internet **www.gedia-dreux.com**
pour de plus amples renseignements.

Gedia SEML
7 rue des Fontaines - 28109 DREUX Cedex
Tél. 02 37 65 00 00
www.gedia-dreux.com

* Offre soumise à conditions et après étude du dossier.

L'énergie est notre avenir, économisons-là !



*La couverture a été réalisée grâce aux photos de Monsieur Christophe Portenseigne de l'association PEM.
Nous remercions toutes les personnes qui ont prêté des documents anciens et des photos pour la réalisation de ce bulletin.
Des erreurs ou omissions ont pu se produire et dans ce cas, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et nous signaler toute modification à apporter, merci.*



Cette année, musique Africaine avec le groupe AKATU



*Rythmes et percussions en tout genres
étaient au rendez-vous*



Ça bougeait



Ça criait



Certains le faisait plus calme



D'autres encore plus calme



Une petite photo tous ensemble



Après le goûter, enfin le Père Noël arrive



Des cadeaux pour les tout petits



Pour les plus grands, pour tous les enfants